



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture



**Examen à Mi-Parcours du projet**  
**Gestion Intégrée des Ecosystèmes**  
**pour un Développement Humain Durable en Mauritanie**  
Numéro d'identification FAO: GCP/MAU/001/GFF  
Numéro d'identification FEM: 9294

**Rapport Final**

**Mission menée du 2 au 17 Janvier 2023**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Nouakchott MAURITANIE**

**Mars 2023**

## Table des Matières

Table des Matières .....	2
Remerciements .....	3
Liste des abréviations .....	4
Résumé Exécutif.....	6
1. Introduction.....	14
1.1 Finalité et portée de l'ExMP .....	14
1.2 Objectif de l'ExMP.....	14
1.3 Destinataires visés .....	14
1.4 Méthodologie .....	15
1.5 Limites.....	17
2. Historique et contextes du projet .....	20
3. Théorie du changement .....	25
4. Principales observations et questions de l'ExMP .....	31
4.1 Pertinence .....	31
4.2 Efficacité .....	38
4.3 Efficience .....	41
4.4 Durabilité.....	43
4.5 Facteurs affectant les progrès.....	47
4.6 Discussions transversales .....	50
5. Conclusions et Recommandations .....	52
Appendices .....	57
Appendice 1. Termes de Référence de l'ExMP .....	57
Appendice 2. Itinéraire de l'ExMP (2-17 janvier 2023) .....	58
Appendice 3. Parties prenantes interrogées.....	59
Appendice 4. Matrice de l'ExMP .....	61
Appendice 5. Liste du personnel du projet FEM-6 .....	64
Appendice 6. Liste des documents consultés.....	65
Appendice 7. État d'avancement des activités FEM-6 .....	72
Appendice 8. Tableau de co-financement.....	77
Appendice 9. Listes des points-clés pour les entretiens .....	78
Appendice 10. Grille de notations des critères du FEM .....	81

## Remerciements

L'équipe de l'examen à mi-parcours était composée de deux consultants indépendants : le consultant international néerlandais Peter Ton et le consultant national mauritanien Mar Mamadou Djibril.

L'ExMP a été mis en œuvre avec l'aide précieuse des membres du personnel du bureau national de la FAO en Mauritanie (FAO-MR), du bureau sous régional de la FAO à Tunis (FAO-SNE), du bureau régional de la FAO à Caïre (FAO-RAF), et du siège de la FAO à Rome. Leurs appuis logistiques et organisationnels ont rendu possible la tenue de l'ExMP juste après la période de fêtes de Noël/Nouvel An, en début-janvier 2023.

L'équipe ExMP souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué avec leurs idées, connaissances, conseils et commentaires à cet ExMP, placé sous la responsabilité du Responsable de l'ExMP au niveau de la FAO-MR, M. Oumar Kane, et soutenu par le Point Focal auprès de l'Unité de Coordination FAO/FEM (UC FAO/FEM), Mme. Ydidiya Abera, basée à Rome.

L'ExMP a bénéficié des contributions de nombreuses parties prenantes, dont le staff du projet GCP/MAU/001/GFF, les fonctionnaires du gouvernement mauritanien à différents niveaux, les organisations non-gouvernementales (ONG), l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV), le Centre National de Recherche Agronomique (CNRADA), les communautés locales et les bénéficiaires du projet. Leurs contributions ont été fondamentales pour le travail de l'équipe de l'ExMP et ont été beaucoup appréciées.

### **L'Équipe de l'ExMP**

- \* Peter Ton, Consultant International et Chef de l'Équipe
- \* Mar Mamadou Djibril, Consultant National

### **Point Focal UC FAO/FEM**

- \* Mme. Ydidiya Abera, Office du Changement Climatique, de la Biodiversité et de l'Environnement (OCBD), FAO-Siège

### **Avertissement**

La présentation de la situation du projet GCP/MAU/001/GFF dans ce rapport, les conclusions et les recommandations, sont entièrement celles de l'équipe de l'Examen à Mi-Parcours (ExMP). Le rapport ne reflète pas nécessairement les opinions du commissionnaire l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies (FAO) et/ou du co-bailleur le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

## Liste des abréviations

AARD	Association les Amis de Rachid pour le Développement
ADPDH	Association du Développement et de la Promotion de Droits de l'Homme
ADPE	Association du Développement et de la Promotion Environnementale
AEV	Association Environnement Vert
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AIDA	Association INTAJ pour le Développement et l'Agriculture
AMAD	Association Mauritanienne pour l'Auto-Développement
AMEDD	Association Mauritanienne pour l'Environnement et le Développement Durable
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
APE	Association pour la Protection de l'Environnement
APGDE	Association pour la Protection et la Gestion Durable de l'Environnement
APIF	Association Pour la Promotion des Initiatives Féminines
AS2D	Association pour la Solidarité et le Développement Durable
BH	Responsable Budgétaire (Budget Holder)
CCIAM	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
CEAP	Champ-École Agro-Pastorale
CNRADA	Centre National pour la Recherche Agronomique et le Développement Agricole
COFIL	Comité de Pilotage
CTA	Coordinateur du projet (Chief Technical Advisor)
DPREM	Direction pour la Protection et la Restauration des Espèces et des Milieux (MEDD)
DRA	Délégation Régionale de l'Agriculture
DRE	Délégation Régionale de l'Élevage
DREDD	Délégation Régionale pour l'Environnement et le Développement Durable
EUR	Euro
ExMP	Examen à Mi-Parcours
FACI	Ferme Agricole Communautaire Intégrée
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies
FAO-MR	Bureau national de la FAO en Mauritanie
FAO-RAF	Bureau régional de la FAO à Caïre
FAO-SNE	Bureau sous régional de la FAO à Tunis
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FEM-6	Sixième Programme du Fonds pour l'Environnement Mondial (2014-2018)
FEM-7	Septième Programme du Fonds pour l'Environnement Mondial (2018-2022)
FLO	Chargé Financier de Liaison (Funding Liaison Officer)
GdM	Gouvernement de la Mauritanie
GNAP	Groupement National des Associations de Coopératives Pastorales
JFP	Jeunesse Face à la Pauvreté
KISSAL	Association pour le Développement Communautaire/Kissal
LTO	Chargé Principal Technique (Lead Technical Officer)
MA	Ministère de l'Agriculture
MAEPSP	Ministère des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs

ME	Ministère de l'Élevage
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, l'Urbanisme et de l'Aménagement des Terroirs
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
OCBD	Office du Changement Climatique, de la Biodiversité et de l'Environnement (FAO)
OMD	Organisation Mauritanienne pour le Développement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OTT	ONG Teyssir Tenmiya
PUT	Plan d'Utilisation des Terres
RNA	Régénération Naturelle Assistée
S-E	Suivi-Évaluation
SHARP+	Outil d'auto-évaluation « Self-evaluation and Holistic Assessment of climate Resilience of farmers and Pastoralists »
TAAZOUR	Agence de Solidarité Nationale à la Lutte contre l'Exclusion
TdC	Théorie du Changement
TdR	Termes de Référence
UC FAO/FEM	Unité de Coordination FAO/FEM
UGP	Unité de Gestion du Projet FEM-6
UNDSS	Unité de la Sécurité de la ONU

# Résumé Exécutif

## Introduction

RE1. Depuis son démarrage en avril 2019, le projet GCP/MAU/001/GFF, communément appelée « Projet FEM-6 », œuvre pour la « Gestion Intégrée des Ecosystèmes pour le Développement humain Durable en Mauritanie ». Le projet vise à améliorer durablement les moyens de subsistance et la base de ressources naturelles dont dépendent les communautés rurales dans le sud de la Mauritanie. Le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et de l'Agriculture (FAO) pour une durée de cinq ans (avril 2019-avril 2024), sur base d'une subvention de Dollars Américains 8.222.505 de la part du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

RE2. L'objectif du projet est d'accroître le développement humain durable par la restauration des services écosystémiques et une approche de gestion intégrée des écosystèmes dans trois zones du sud de la Mauritanie, dans les wilayas de Brakna, Gorgol et Assaba. Les trois zones ont été sélectionnées préalablement de façon participative sur la base des services écosystémiques critiques qu'ils fournissent aux populations locales. Les activités du projet visent à réaliser cinq résultats :

- Résultat 1 : L'utilisation des terres et des ressources naturelles est informée et régie par une approche intégrée, participative et sensible au genre ;
- Résultat 2 : La dégradation des sols est réduite et la couverture végétale est restaurée grâce à une approche écosystémique participative et intégrée ;
- Résultat 3 : L'utilisation et la gestion durables des réserves d'eau pour une disponibilité accrue d'eau pendant les périodes sèches ;
- Résultat 4 : Les sources de revenus accrues, diversifiées et stables pour la population locale grâce à une exploitation plus durable des ressources naturelles ; et
- Résultat 5 : Les décideurs et les autorités locales et nationales ont une meilleure connaissance des questions de développement et d'environnement sur laquelle ils sont en mesure de fonder leurs décisions en matière de planification de l'utilisation des terres et de gestion des ressources naturelles.

RE3. L'Examen à Mi-Parcours (ExMP) est un outil de suivi dont la finalité est d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet, d'identifier les obstacles et de définir les mesures correctives qui permettront au projet d'être sur la voie de la réalisation optimale des résultats au moment de son achèvement. La mise en œuvre du projet ayant accusé d'importants retards (crise Covid, lenteur des procédures, recrutement tardif d'experts, etc.), l'ExMP prévu à mi-parcours a enfin eu lieu entre novembre 2022 et janvier 2023 ; c.-à-d. à 45 des 60 mois du projet. Les principaux utilisateurs destinés des résultats de l'ExMP sont la FAO, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le FEM.

RE4. L'ExMP a suivi une approche standardisée, structurée selon un canevas qui inclut les principales questions évaluatives, les indicateurs et les sources d'information. La logique de l'ExMP

couvre les critères usuels : 1) pertinence; 2) efficacité ; 3) efficience ; 4) durabilité ; 5) facteurs affectant la performance ; et 6) dimensions transversales. L'ExMP a consisté en sept étapes : A) revue approfondie de la documentation du projet ; B) la préparation de la visite de terrain ; C) des entretiens et groupes-focus avec les parties prenantes (à distance, à Nouakchott, le terrain) ; D) l'analyse des données au regard des critères de l'examen ; E) le rapportage provisoire ; F) la restitution des résultats aux parties prenantes pour commentaires et validation ; et G) le rapportage final. La visite effectuée par l'équipe ExMP dans la période du 2-17 janvier 2023, et les entretiens on-line, ont concerné un total de 47 entretiens avec des parties prenantes. Les premiers résultats de la visite de terrain ont fait l'objet d'échanges avec l'équipe du projet et la FAO (le 16 janvier 2023) puis l'ensemble des résultats avec les principales parties prenantes (le 1<sup>er</sup> février 2023).

## **Principales observations**

### **Pertinence**

RE5. La pertinence du projet FEM-6 est **satisfaisante (S)**. La pression humaine et animale sur l'espace au sud de la Mauritanie est évidente. En saison sèche cela se fait ressentir en le grand nombre de cheptels dépendants du même espace relativement humide dans le sud de la Mauritanie. Le projet FEM-6 veut contribuer à une majeure prise en compte de tous les intérêts économiques et sociaux, et de toutes les couches de la population, dans la planification de l'utilisation des terres de l'espace.

RE6. Lors de la formulation du projet FEM-6, les priorités et les intérêts des populations bénéficiaires ont été inventoriés. Le MEDD et la FAO ont activement consultés les autorités régionales et locales. Les maires des communes d'intervention ont été impliqués dans plusieurs activités-clefs du projet dont le choix des sites d'intervention, la mise en place de Comités de Gestion, et la formulation d'une stratégie pour la mise en place de la réserve de Biosphère El Atf.

RE7. Dans l'ensemble, les stratégies d'intervention du projet sont en ligne avec les politiques nationales, de la FAO et du FEM ; et adaptées aux besoins et aux priorités des populations. L'équipe ExMP note, cependant, que la mise en œuvre du projet ne va pas en parallèle avec les activités d'intérêt économique qui sont d'importance aux populations bénéficiaires à court terme (par ex. les AGR), à moyen terme (par ex. l'exploitation des arbres plantés et du fourrage rétabli) et à long terme (par ex. la préservation de la réserve de Biosphère El Atf). Les AGR sont à développer.

### **Efficacité**

RE8. Dans l'ensemble, l'efficacité de la mise en place et de la mise en œuvre d projet FEM-6 a été **relativement satisfaisante (RS)**. Le projet FEM-6 est actuellement à 75 % de sa durée officielle, et environ mi-chemin de sa mise en œuvre, Les retards liés à la crise du Covid-19, la lenteur dans le recrutement de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et d'autres lenteurs issues des procédures internes au projet et à la FAO en Mauritanie et ailleurs, ont été importants. Le projet mériterait ainsi une extension sans coût.

RE9. Le projet FEM-6 a accusé des retards importants dans sa mise en place et mise en œuvre. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) a enfin su déployer des stratégies innovatrices pour faire face aux défis liés au retard de démarrage : un grand nombre de Lettres d'Accord ont été signées en 2022 avec du moins 33 ONG pour la mise en œuvre des activités FEM-6. L'équipe a surtout pu analyser les activités liées aux résultats 1 (approche intégrée), 2 (restauration des terres) et 5 (les décideurs ont plus d'informations). Les activités 3 (gestion des réserves d'eaux) et 4 (activités génératrices de revenus – AGR) n'ont pas encore beaucoup avancé.

RE10. Les conventions avec les ONG sont d'une durée de six mois seulement, plutôt qu'un engagement mutuel à plus long terme. L'équipe ExMP a l'impression que les communautés bénéficiaires -sauf exception- ne sont pas encore prêtes à assurer la pérennité des résultats ; c.-à-d. que les activités des ONG d'appui sont à prolonger. L'ANGMV, structure contractée pour la fixation de dunes dans la zone de la Grande Muraille Verte, n'a pas encore pu effectuer toutes les activités convenues (dont surtout la production et la plantation d'arbres, la mise en place effective de cinq Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI), la mise en place de points d'eau et de pompes solaires, etc.). À présent, les trois sites ANGMV de 40 hectares chacun (c.-à-d. 120 hectares total) sont moitié-finis.

RE11. Les zones choisies par le projet ne correspondent pas entièrement avec le découpage administratif (i.e. Assaba, Gorgol, Brakna), ce qui complique la mise en œuvre du moins dans la zone du Triangle de l'Espoir, où les autorités basées à Kaédi et à Kiffa sont à consulter et à impliquer les deux à la fois. Certains villages choisis sont d'ailleurs très éloignés du site administratif (jusqu'à 200 km). Les coordinateurs régionaux manquent de moyen de transport pour effectuer un suivi rapproché et un suivi « surpris » des activités sur le terrain.

### **Efficiences**

RE12. L'efficacité de la mise en place et de la mise en œuvre du Projet FEM-6 a été **insuffisante (I)**. Les retards dans le démarrage effectif du projet ont été trop longs. L'efficacité de la mise en place et de la mise en œuvre du projet a été affectée par la lenteur et les complexités des procédures de recrutement du personnel, de location de véhicules pour les missions de suivi, l'achat de matériels par la FAO, et -en général- par les procédures d'approbation de différents visites et missions par les supérieurs se trouvant à Nouakchott et en partie hors du pays. Toute l'équipe et les Coordinateurs Régionaux en ont témoigné.

RE13. Sur le terrain, l'efficacité, l'efficacité et la qualité de mise en œuvre du projet FEM-6 ont été compromises par le manque de moyens de transport pour les Coordinateurs Régionaux. À présent, il leur est exclu d'effectuer des visites d'urgence ou des visites-surprise dans le cadre du suivi de la qualité des interventions du projet dans leur zone par les ONG d'appui. Notons d'ailleurs que la majorité des ONG contractées par le projet FEM-6 résident à Nouakchott. Le va-et-vient de ces structures mène à d'importantes dépenses en carburant et émissions environnementales.

## **Durabilité**

RE14. La durabilité de la mise en place et de la mise en œuvre du projet FEM-6 est **relativement probable (RP)**. La durabilité institutionnelle est favorisée par les liens étroits de collaboration entre l'UGP du projet et les staffs du MEDD et les DREDD. L'implication de bon nombre d'ONG et agences de la place y contribuent également. La durabilité des interventions sur le terrain (reboisement, RNA, etc.) reste à confirmer. Elle dépend surtout de la sensibilisation, de la volonté et de la capacité des communautés locales à préserver ce qu'a été gagné.

RE15. Le projet FEM-6 a œuvré jusqu'ici pour la consultation et l'implication des autorités et des populations dans les activités de préservation et de restauration des terres par l'intermédiaire du reboisement, de la RNA et de la plantation d'arbres productifs. Afin d'assurer que les communautés prennent effectivement en charge la gestion et la surveillance des sites d'intervention du projet après sa clôture, il est primordial que les Comités Villageois et/ou Communaux de Gestion soient formés et rendu fonctionnels dès le début. Leurs opérations sont à pérenniser par l'intermédiaire de revenus tirés à court terme de la paille et à moyen et long terme des fruits des arbres plantés (par ex. gomme arabique, balanites, fourrage vert, etc.).

RE 16. La réalisation des objectifs du projet FEM-6 dépendra en large partie de la volonté et de la capacité des communautés locales et de tous les autres utilisateurs à respecter et à mettre en œuvre conjointement les Plans d'Utilisation des Terres (PUT). Cela requiert d'une part, la sensibilisation des acteurs sur la pertinence de la nouvelle politique communautaire de préservation de certaines aires et espaces et de restauration d'autres terres afin de pouvoir servir de fourrage et de revenus aux populations à l'avenir. De l'autre part, cela requiert un mécanisme de sauvegarde, surveillance et/ou gardiennage afin de garantir le respect des engagements communautaires par tout un chacun. Pour cela, les autorités et les populations vont déjà pouvoir s'appuyer sur d'autres politiques locales restrictives (par ex. des amendes payables par tête de bétail).

## **Facteurs affectant la performance**

RE17. Le projet FEM-6 a accusé des retards importants dans sa mise en place et mise en œuvre. Ce n'est que lors de la 3ème année que les interventions sur le terrain ont effectivement démarré grâce aux conventions ou contrats établis avec un grand nombre d'agences et d'ONG. La cause des retards sont des facteurs externes au projet (Covid-19) et des facteurs internes (lenteurs de procédures administratives, retard de recrutements, etc.). La formulation du projet n'était d'ailleurs pas au point dans la mesure que le budget initial ne permettait pas des dépenses sur consommables et qu'il ne prenait pas correctement en compte le besoin de transport des coordinateurs régionaux.

## **Dimensions transversales**

RE18. La prise en compte des dimensions transversales dans la stratégie du projet a été partielle et est alors considérée **relativement satisfaisante (RS)**. Les aspects du genre et de l'inclusion sociale ont été pris en compte dans la conception et la formulation du projet, mais peu moins dans la mise en place et la mise en œuvre du projet. Le projet FEM-6 ne dispose pas d'une stratégie particulière en matière du genre ou d'inclusion sociale. Toutefois, la participation des femmes dans les activités est importante, grâce aussi aux politiques individuelles des ONG contractées. Les femmes représentent du moins un tiers du total des sièges dans les Comités de Gestion.

## Conclusions

- C1** : La mise en œuvre du projet FEM-6 est relativement satisfaisante (RS). Le projet est à 75 % de sa durée officielle, et environ mi-chemin sa mise en œuvre, Il mérite une extension sans coût.
- C2** : Le projet FEM-6 s'appuie sur les Délégations Régionales du MEDD (DREDD), les autorités décentralisées (wilaya, moughataa, commune) et sur des dizaines d'ONG et d'agences de la place.
- C3** : Le projet FEM-6 est soutenu financièrement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à hauteur de USD 8,3 millions. Il n'a guère su mobiliser des co-financements.
- C4** : Le projet FEM-6 intervient dans trois zones qui ne correspondent pas à part entière avec le découpage administratif, et dont la complémentarité est à confirmer.
- C5** : L'agence ANGMV n'a pas pu honorer en 2022 les engagements pris avec le projet FEM-6.
- C6** : L'efficacité, l'efficacités et la qualité de mise en œuvre du projet FEM-6 sont compromises par le manque de moyens de transport pour les Coordinateurs Régionaux.
- C7** : Hors de la désignée réserve de Biosphère El Atf, l'intégration des activités FEM-6 est encore à expliciter. Les cartes détaillées et les Plans d'Utilisation des Terres (PUT) récemment réalisés pour toutes les trois zones, peuvent servir de « ciment » entre les différentes composantes du projet.
- C8** : La pertinence du projet FEM-6 est satisfaisante (S). La pression humaine et animale sur les espaces communautaires, les écosystèmes et les aires protégées est réelle. La surexploitation des espaces requiert une planification compréhensive des espaces et des activités économiques. La participation communautaire est en grande partie fonction des revenus des AGR.
- C9** : L'efficacité de la mise en place et de la mise en œuvre du projet FEM-6 est relativement suffisante (RS). Le projet FEM-6 a connu d'importants retards. La Composante 2 (Restauration des terres) et la Composante 1 (Biosphère El Atf) ont beaucoup avancé depuis 2022.
- C10** : La désignation future de la réserve de Biosphère El Atf par l'UNESCO serait une reconnaissance et un encouragement pour la préservation et restauration de à la zone.
- C11** : La réalisation des objectifs du projet FEM-6 dépendra en large mesure de la volonté et de la capacité des communautés locales et de tous les autres utilisateurs.
- C12** : L'efficacité de la mise en place et de la mise en œuvre du projet FEM-6 a été insuffisante (I). Les retards hors-Covid ont été trop longs et sont liés à la qualité de la planification des activités, aux délais d'approbation d'activités, et au manque de transport pour le suivi régulier.
- C13** : La durabilité de la mise en place et de la mise en œuvre du projet FEM-6 est relativement probable (RP). La durabilité institutionnelle est assurée par les staffs du MEDD et les DREDD, et la collaboration avec bon nombre d'ONG et d'agences. Sur le terrain, la durabilité des interventions (reboisement, RNA, etc.) et des Comités de Gestion reste à confirmer.
- C14** : Les aspects du genre et de l'inclusion sociale ont été pris en compte dans la conception et la formulation du projet, mais peu dans la mise en place et la mise en œuvre du projet.

## Recommandations

**R1 (COPIL, FAO, FEM) :** Accorder le projet FEM-6 une extension du projet sans coût pour la durée de 12 à 20 mois.

**R2 (UGP, LTO, BH) :** Établir de véritables conventions sur un programme de collaboration plus large, de plusieurs années, afin d'assurer l'esprit de partenariat.

**R3 (UGP, BH, FLO) :** Documenter les réalisations de co-financements « en espèce », « en nature » et « en parallèle ». Demander des lettres d'accomplissement des co-bailleurs.

**R4 (UGP, COPIL, MEDD) :** Concorder les zones d'intervention avec le découpage administratif. Prioriser les activités dans les wilayas de Assaba et Gorgol. Assurer la complémentarité des zones.

**R5 (UGP, ANGMV, MEDD) :** Assurer que les engagements pris en 2022 soient effectués en 2023.

**R6 (UGP, BH) :** Assurer la disponibilité du transport (loué localement - ou même privé) pour les activités de suivi du projet FEM-6 ; par un moyen, forfait ou indemnisation financière.

**R7 (UGP, MEDD, DREDD) :** Développer de façon participative par zone des Plans d'Action pour traduire les Plans d'Utilisation des Terres en activités concrètes. Assurer leur large diffusion.

**R8 (UGP, DREDD, DRA/DRE, recherche) :** Assurer que les AGR vont de pair avec les activités communautaires de surveillance et de gardiennage. Collaborer avec les DREDD, les DRA et les DRE. Accompagner les interventions avec de la recherche pour évaluer les résultats et impacts.

**R9 (UGP, COPIL) :** Continuer les partenariats de mise en œuvre avec les ONG et agences.

**R10 (UGP, MEDD, UNESCO) :** Anticiper les procédures de l'UNESCO. Étudier la possibilité d'une réserve de Biosphère transfrontalière d'El Atf et de Ferlo. Assurer que les communautés locales et les utilisateurs ambulants soient pleinement impliqués dans les processus et bien indemnisés.

**R11 (UGP, NGO d'appui, Comités de Gestion) :** Organiser les communautés autour d'activités d'animation sociales et culturelles, afin de renforcer la cohésion du groupe et des communautés.

**R12 (UGP, CTA, BH, LTO, FLO, UC FAO/FEM) :** Organiser un échange franc entre l'UGP, CTA, BH, LTO, FLO et UC FEM/FAO sur les modes d'éviter les retards. Augmenter la disponibilité des responsables financier et administratif au CTA et à l'UGP FEM-6.

**R13 (UGP, DREDD, Mairies, ONG d'appui, Comités de Gestion) :** Doubler les efforts d'organisation sociale autour des aires protégées et favoriser les activités AGR.

**R14 (UGP, BH, LTO, ONG d'appui) :** Développer une claire stratégie en matière du genre,

**R15 (FAO-MR) :** Expliciter la stratégie FAO-MR de prise en compte des différentes couches sociales dans la politique du personnel, la prise de décisions et la mise en œuvre de projets.

## Grille de notations des critères du FEM

Critères/sous-critères du FEM	Notation <sup>8</sup>	Résumé
<b>A. PERTINENCE STRATÉGIQUE</b>		
A1. Pertinence stratégique générale	<b>S</b>	Pertinence générale
A1.1. Conformité aux priorités stratégiques du FEM et de la FAO	<b>S</b>	Satisfaisant, sauf pour l'aspect genre
A1.2. Pertinence compte tenu des priorités nationales, régionales et mondiales et des besoins des bénéficiaires	<b>TS</b>	Concordance avec les priorités
A1.3. Complémentarité avec les actions existantes	<b>TS</b>	DREDD et autorités
<b>B. EFFICACITÉ</b>		
B1. Évaluation générale des résultats du projet	<b>RS</b>	Relativement satisfaisante
B1.1 Réalisation des produits du projet	<b>RS</b>	Retards, mais reprise.
B1.2 Progrès vers les réalisations <sup>10</sup> et les objectifs du projet	<b>RS</b>	
- Composante 1	<b>S</b>	Avancées substantielles.
- Composante 2	<b>S</b>	Reprise. A pris vitesse.
- Composante 3	<b>RI</b>	Volet Eaux peu élaboré.
- Composante 4	<b>RI</b>	Volet AGR peu développé.
- Composante 5	<b>RS</b>	Plutôt vers la fin du projet.
- Évaluation générale des progrès vers l'obtention des objectifs/réalisations	<b>RS</b>	Progrès à consolider par les communautés.
B1.3 Probabilité des impacts	<b>Non évaluée</b>	
<b>C. EFFICIENCE</b>		
C1. Efficience <sup>11</sup>	<b>I</b>	Beaucoup de retards.
<b>D. DURABILITÉ DES RÉALISATIONS DU PROJET</b>		
D1. Probabilité générales des risques sur la durabilité	<b>RP</b>	Durabilité assez probable.
D1.1. Risques financiers	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D1.2. Risques socio-politiques	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D1.3. Risques institutionnels et de gouvernance	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D1.4. Risques environnementaux	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D2. Catalyse et répliation	<b>RS</b>	Relativement satisfaisant.
<b>E. FACTEURS AFFECTANT LA PERFORMANCE</b>		
E1. Conception et préparation du projet <sup>12</sup>	<b>S</b>	Satisfaisantes
E2. Qualité de la mise en œuvre du projet	<b>RS</b>	Retards. Lenteurs.
E2.1 Qualité de la mise en œuvre du projet par la FAO (BH, LTO, ESP, etc.)	<b>S</b>	Qualité bonne. Lenteur.
E2.2 Supervision du projet (CPP, groupe de travail du projet, etc.)	<b>S</b>	COFIL fonctionnel.
E3. Qualité de l'exécution et de la gestion	<b>RS</b>	Assez satisfaisante
E3.1 Exécution et gestion du projet (UGP et performance des partenaires d'exécution, administration, effectifs, etc.)	<b>RS</b>	Assez satisfaisante
E4. Gestion financière et co-financement	<b>RS</b>	Assez satisfaisante
E5. Partenariats du projet et implication des parties prenantes	<b>S</b>	Satisfaisante
E6. Communication, gestion de la connaissance et produits de	<b>RS</b>	Encore prévu

E7. Qualité générale du S&E	<b>RS</b>	Suivi de la gestion
E7.1 Conception du S&E	<b>RS</b>	Adaptative
E.7.2 Mise en œuvre du plan de S&E (comprenant les capacités)	<b>RS</b>	Adaptative
E8. Evaluation générale des facteurs affectant la performance	<b>RS/RI</b>	Retards répétés
<b>F. PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES</b>		
F1. Genre et autres problématiques liées à l'égalité	<b>RI</b>	Pas de stratégie
F2. Problématiques liées aux droits de l'homme	<b>S</b>	RAS
F3. Garanties environnementales et sociales	<b>RS</b>	A assurer
<b>Notation générale du projet</b>	<b>RS</b>	

### ***Systeme de notations***

<b>Notation</b>	<b>Description</b>
Très satisfaisant (TS)	<i>Le niveau des réalisations obtenues dépasse largement les attentes et/ou ne présente aucune lacune</i>
Satisfaisant (S)	<i>Le niveau des réalisations obtenues correspond aux attentes et/ou ne présente aucune lacune ou seulement des lacunes mineures</i>
Relativement satisfaisant (RS)	<i>Le niveau des réalisations obtenues correspond plus ou moins aux attentes et/ou présente des lacunes modérées</i>
Relativement Insatisfaisant (RI)	<i>Le niveau des réalisations obtenues est légèrement inférieur aux attentes et/ou présente des lacunes significatives</i>
Insatisfaisant (I)	<i>Le niveau des réalisations obtenues est largement inférieur aux attentes et/ou présente des lacunes importantes</i>
Très insatisfaisant (TI)	<i>Seule une infime partie des réalisations a été obtenue et/ou ils présentent des lacunes graves</i>
Impossible à évaluer (IA)	<i>Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer le niveau d'obtention des réalisations</i>

Source: GEF(2017c)

# 1. Introduction

## 1.1 Finalité et portée de l'ExMP

1. Le projet « Gestion Intégrée des Ecosystèmes pour le Développement humain Durable en Mauritanie » (GCP/MAU/001/GFF) vise à améliorer durablement les moyens de subsistance et la base de ressources naturelles dont dépendent les communautés rurales dans le sud de la Mauritanie.<sup>1</sup>

2. Le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et de l'Agriculture (FAO). Le projet a une durée de cinq ans (avril 2019-avril 2024). Il bénéficie d'une subvention d'USD 8.222.505 du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Le projet bénéficie d'ailleurs d'un engagement du gouvernement mauritanien et des partenaires pour une contribution importante en tant que co-financement (USD 22 millions).

## 1.2 Objectif de l'ExMP

3. Le Document du projet prévoit un Examen à Mi-Parcours (ExMP). La finalité de l'examen est à comprendre quel est le progrès envers l'atteinte des résultats, pourquoi, comment et dans quelle mesure les résultats attendus et non attendus sont obtenus, ainsi que leurs impacts sur les parties prenantes. La mise en œuvre du projet ayant accusé d'importants retards (crise Covid, lenteur des procédures, recrutement tardif d'experts, etc.), l'ExMP prévu à mi-parcours a enfin eu lieu entre novembre 2022 et janvier 2023 ; c.-à-d. à 45 des 60 mois de durée du projet.

4. L'objectif général de l'ExMP est d'informer sur les progrès, l'efficience et l'efficacité du projet dans la réalisation des objectifs et des résultats attendus. L'équipe d'ExMP est attendue à proposer des analyses soutenues, des conclusions précises, et des recommandations pertinentes visant d'appuyer la mise en œuvre et la gestion du projet. Les constats devront être structurés afin qu'ils soient facilement pris en compte et intégrés dans les processus de gestion du projet.

## 1.3 Destinataires visés

5. Les utilisateurs principaux des résultats de l'ExMP incluent à :
- A. Le Représentant de la FAO en Mauritanie (Budget Holder-BH), le Coordinateur du projet (CTA), l'Unité de Gestion du projet FEM-6 (UGP), et le Gouvernement de la Mauritanie (GdM) – surtout le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ;

---

<sup>1</sup> Voir: FAO (2018), Integrated Ecosystem Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (July 2018-June 2023). FAO/GEF-6 Project document, 64p. + Annexes.

- B. Les bureaux sous régional et régional, dont le Chargé Technique Principal (Lead Technical Officer – LTO), l'Unité de Coordination des projets FEM au sein de la FAO (UC FAO/FEM), et le Chargé Financier de Liaison (Funding Liaison Officer – FLO) ; puis
- C. Tout autre utilisateur et partie prenante de l'ExMP, surtout les partenaires de mise en œuvre (Agences, NGO) et les co-bailleurs.

## 1.4 Méthodologie

6. La méthodologie de l'Examen à Mi-Parcours suit l'approche standardisée. La démarche est structurée selon un canevas qui inclut les principales questions évaluatives, les indicateurs et les sources d'information. La logique de l'ExMP couvre les critères usuels : 1) pertinence; 2) efficacité ; 3) efficience ; 4) durabilité ; 5) facteurs affectant la performance ; et 6) dimensions transversales. Voir la Matrice d'évaluation de l'ExMP du projet GCP/MAU/001/GFF en Appendice 4.

7. L'ExMP a consisté en sept étapes :

- 1) revue approfondie de la documentation du projet ;
- 2) la préparation de la visite de terrain ;
- 3) des entretiens et groupes-focus avec les parties prenantes (à distance, à Nouakchott, le terrain);
- 4) l'analyse des données au regard des critères de l'examen ;
- 5) le rapportage provisoire ;
- 6) la restitution des résultats aux parties prenantes pour commentaires et validation ; et
- 7) le rapportage final.

### ***Revue de la documentation***

8. La revue de la documentation du projet a permis à l'équipe ExMP de s'imprégner du contexte du projet et de ses objectifs initiaux, approches prévues, activités définies, résultats attendus, ainsi que des impacts envisagés du projet. Une liste de documents de référence a été établie à cet effet par l'UGP et l'UC FAO/FEM, dont : Document du Projet, les Rapports annuels (PIR), les compte-rendu des réunions du COPIL, les principaux rapports d'activités, etc. D'autres rapports du projet ont d'ailleurs été partagés avec l'équipe ExMP lors de l'exercice et sur sa demande. Voir la liste complète dans l'Appendice 6.

### ***Visite de terrain***

9. L'ExMP a inclut une visite de terrain en Mauritanie dans la période du 2 au 13 janvier 2023, suivi d'un Débriefing au bureau de la FAO-MR à Nouakchott le lundi 16 janvier 2023. La mission a permis la collecte de données en personne et sur le site par l'intermédiaire d'entretiens avec des partenaires-clés, des groupes-focus avec les organisations et groupes bénéficiaires du projet, ainsi que par des observations directes.

10. Le programme de la visite a été établi par l'équipe ExMP en coordination avec l'UGP et l'UC FAO/FEM (voir l'Appendice 2). La mission de terrain a duré 14 jours : 3 jours à Nouakchott pour échanger avec l'UGP et ses partenaires principaux, 5 jours pour visiter et échanger avec les parties

prenantes dans les trois zones du projet, 3 jours pour les déplacements à l'intérieur du pays ; 2 jours à Nouakchott pour une première analyse des données, et 1 jour pour la présentation des premiers résultats de l'ExMP lors du Débriefing.

### **Entretiens avec les parties prenantes**

11. L'Appendice 3 inclut la liste des institutions et personnes rencontrées lors de l'ExMP : des entretiens à distance (avec FAO-Rome et FAO-Tunis), des entretiens à Nouakchott (avec l'UGP, les Ministères, et autres structures), et des entretiens dans les trois zones du projet (avec les autorités, les acteurs de mise en œuvre du projet, les communautés bénéficiaires, etc.).

12. Les entretiens avec les parties prenantes à Nouakchott ont inclus des échanges avec : le Représentant de la FAO-MR (« Budget Holder-BH »), l'Unité de Gestion du Projet (UGP), le staff d'appui de la FAO-MR, le ministère de tutelle (MEDD), l'ex-Point Focal Opérationnel du GEF, l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV), et l'ONG Jeunes Face à la Pauvreté (JFP) impliquée dans la formation d'une trentaine d'ONG locales. La recherche agronomique (CNRADA) a été rencontrée dans son siège à Kaédi. Dans les trois zones d'interventions, les entretiens ont visé les autorités locales (Wali, Hakem, Maire), la Coordination Régionale du projet, le service décentralisé du MEDD (DREDD), les Comités de Gestion de onze sites, et des bénéficiaires.

13. Les entretiens avec les parties prenantes ont été qualitatifs et semi-structurés. Ils étaient guidés par des listes de points-clés (« check-list of issues »), qui sont adaptées à la position de la personne et de l'institution envers le projet GCP/MAU/001/GFF. Les listes de points-clés (voir l'Appendice 9) évoluaient lors de l'exercice, de façon itérative, pour permettre l'utilisation stratégique du temps restreint disponible pour l'examen.

Figure 1 Entretiens d'ExMP par catégorie de parties prenantes.

Entretiens par type d'acteur		Entretiens
MEDD	Point Focal FAO & Ex-Point Focal FEM	2
Wilaya	Responsable régional	3
DREDD	Point Focal FAO/FEM	3
DRA	Point Focal FAO/FEM	-
DRDA	Point Focal FAO/FEM	-
FAO	LTO & FLO & Point Focal FAO/FEM (on-lne)	3
FAO-MR	Représentant & staff FAO & staff FAO/FEM	8
FAO-MR	Coordinateur de la zone	3
ANGMV	Directeur-Général	2
Recherche CNRADA	Directeur-Général adjoint	1
ONG d'appui	Président ou Technicien	11
Comité Villageois	Membres (Groupe-Focus)	11
<b>Total des entretiens</b>		<b>47</b>

14. L'Appendice 2 présente le programme de la visite effectuée par l'équipe ExMP dans la période du 2-17 janvier 2023. Dans l'ensemble, un total de 47 entretiens a eu lieu avec des parties prenantes, dont trois entretiens on-line (avant la visite de terrain). La Figure 1 présente la répartition des entretiens par catégorie de parties prenantes. Chaque entretien comptait avec la présence d'une seule ou de plusieurs personnes à la fois. Un total de onze (11) sites ont été visités, repartis dans les trois zones d'intervention du projet (c.-à-d. El Atf, Triangle de l'Espoir, Grande Muraille Verte), pour des observations et des échanges directs avec les Agences ou ONG d'appui, les Comités de Gestion des sites, et les bénéficiaires.

## 1.5 Limites

15. La principale limite de l'ExMP a été le temps disponible pour pouvoir valoriser tout le travail fait jusqu'ici dans plusieurs zones géographiques et domaines thématiques. Le Projet GCP/MAU/001/GFF est un projet complexe et d'envergure, ayant plusieurs composantes et menant toute une gamme d'activités dans trois zones géographiques de la Mauritanie. Le nombre de parties prenantes est important. Les problématiques des zones sont d'ailleurs différentes en ce qui concerne les aspects géographiques, les besoins ressentis et les interventions du projet. L'ExMP vise à identifier et respecter la grande diversité parmi les zones, acteurs et interventions, tout en cherchant de comprendre leur complémentarité dans le cadre des objectifs du projet-ci et des différentes politiques y autour (i.e. nationales, FEM, FAO, etc.).

16. En vue du temps limité disponible pour l'ExMP, plusieurs choix pratiques ont dû être faits avant et durant l'exercice (par ex. le temps disponible par zone, le type et le nombre de parties prenantes à rencontrer, la représentativité des acteurs rencontrés, le nombre d'interventions du projet revu en détail, le temps pour et la profondeur des entretiens, le type et le nombre de points à couvrir lors des entretiens, etc.). Or, une certaine flexibilité a été requise de l'équipe ExMP afin de pouvoir réaliser les résultats escomptés. L'équipe ExMP a fait son mieux à ce que l'exercice contribue, au-delà d'une description et d'une analyse de la situation du projet, à une gestion adéquate et/ou améliorée du projet dans ce qui reste de la période du projet.

17. L'ExMP s'est déroulé dans de bonnes conditions : en bon ordre et dans le temps imparti. L'équipe ExMP n'a pas rencontré de problèmes particuliers posant des limites aux conclusions et recommandations - sauf l'habituel manque de temps pour apprécier à plein toutes les réflexions et toutes les interventions du projet FEM-6 depuis son démarrage. L'itinéraire de la visite de terrain a été établi en collaboration avec l'UGP, afin de prendre en compte les aspects logistiques, la gestion du temps, la disponibilité des acteurs, etc. Les sites à visiter par zone étaient ainsi connus à l'avance par les ONG d'appui et les Comités de Gestion, afin d'assurer leur présence et leur disponibilité pour des échanges. Le fait que ce n'étaient pas des visites-surprise peut par endroit avoir influencé la présentation des sites à l'équipe ExMP.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Dans un cas au moins (sur total onze sites), il était évident que seule une partie du terrain RNA avait bénéficié d'entretien (le même jour) ; ailleurs sur le terrain on ne voyait aucune trace des interventions d'entretien réclamées.



Photo-Plaque du projet GCP/MAU/001/GFF (Projet FEM-6)



Photo - Élevage et transhumance à côté d'un site communautaire avec clôture



Photo - Affiche de conscientisation sur l'environnement. (Direction Régionale de l'Agriculture, Kiffa)

18. La visite de terrain a permis d'avoir une vue d'ensemble assez diversifiée et représentative des interventions du projet jusqu'ici ; visant la restauration des terres - par fixation de dunes, par reboisement et/ou par Régénération Naturelle Assistée (RNA).

19. Cependant, notons que l'échantillon des sites pris par l'équipe ExMP de façon aléatoire n'a pas compris les (plus récentes) interventions du projet FEM-6 sur l'utilisation des réserves en eaux, les foyers améliorés et/ou les biodigesteurs promus dans le cadre du volet « Énergie renouvelable » du projet. Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) ne sont pas beaucoup ressorties non plus, du fait que les interventions AGR du projet (hors plantation d'arbres) viennent de démarrer. La personne FAO/FEM responsable des AGR a rejoint l'équipe en octobre 2022.<sup>3</sup>

## 2. Historique et contextes du projet

20. Le projet « Gestion Intégrée des Écosystèmes pour le Développement humain Durable en Mauritanie » (GCP/MAU/001/GFF) vise à améliorer durablement les moyens de subsistance et la base de ressources naturelles dont dépendent les communautés rurales dans le sud-Mauritanie.

21. Le projet GCP/MAU/001/GFF n'a pas une abréviation facile à s'accorder. Il est communément appelé « Projet FEM-6 », puisque bénéficiant du sixième programme du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). En Mauritanie, le FEM a également accordé, en mai 2022, un nouveau projet sous son septième programme (« Projet FEM-7 »). Le projet FEM-6 est mis en œuvre entièrement par la FAO, à la demande du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Le projet FEM-7 sera mis en œuvre directement par le ministère MEDD lui-même, avec un appui technique plus distant de la FAO.

### **Objectifs et activités du projet**

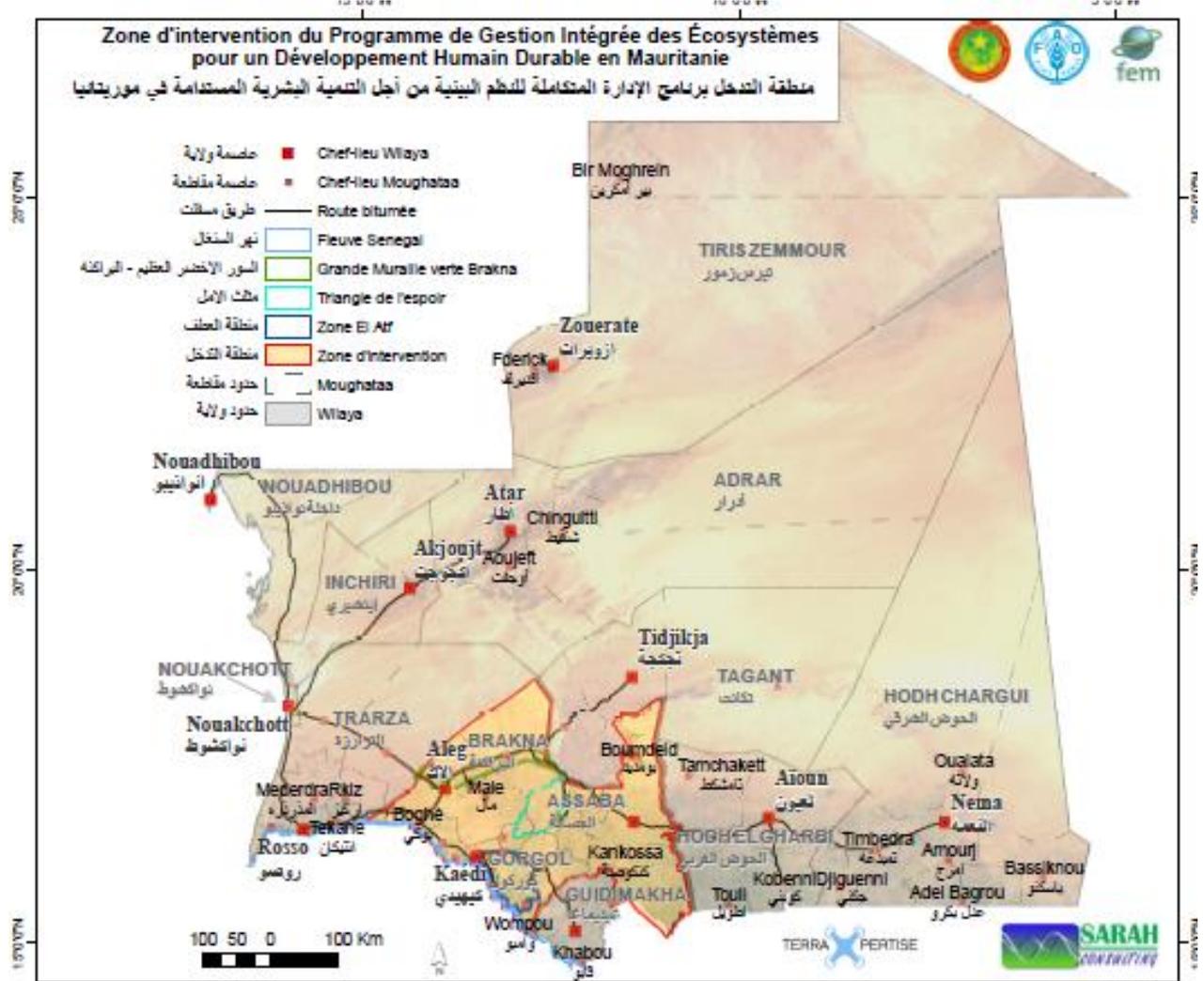
22. L'objectif du projet FEM-6 est d'accroître le développement humain durable par la restauration des services écosystémiques et une approche de gestion intégrée des écosystèmes dans trois zones du sud de la Mauritanie, dans les wilayas de Brakna, Gorgol et Assaba (voir la carte en Figure 2). Les trois zones ont été sélectionnées préalablement de façon participative sur la base des services écosystémiques critiques qu'ils fournissent aux populations locales :

- El Atf : la zone située dans la Wilaya du Gorgol (Moughataas de Kaédi et Maghama), bordée par le fleuve Sénégal au sud, le Gorgol au nord et l'oued El Garfa au sud-ouest ;
- Triangle de l'Espoir : la zone située dans les Moughataas de Barkeol en Assaba et Monguel au Gorgol ;
- Grande Muraille Verte : la zone couvrant les Moughataas d'Aleg et de Macta Lahjar.

---

<sup>3</sup> Voir l'Appendice 5 - Liste du personnel du projet FEM-6.

Figure 2. Carte de la zone d'interventions du projet FEM-6.



23. Le projet vise à réaliser cinq résultats<sup>4</sup> :
- Résultat 1 : L'utilisation des terres et des ressources naturelles est informée et régie par une approche intégrée, participative et sensible au genre ;
  - Résultat 2 : La dégradation des sols est réduite et la couverture végétale est restaurée grâce à une approche écosystémique participative et intégrée ;
  - Résultat 3 : L'utilisation et la gestion durables des réserves d'eau pour une disponibilité accrue d'eau pendant les périodes sèches ;
  - Résultat 4 : Les sources de revenus accrues, diversifiées et stables pour la population locale grâce à une exploitation plus durable des ressources naturelles ;
  - Résultat 5 : Les décideurs et les autorités locales et nationales ont une meilleure connaissance des questions de développement et d'environnement sur laquelle ils sont en mesure de fonder leurs décisions en matière de planification de l'utilisation des terres et de gestion des ressources naturelles.

<sup>4</sup> Voir : FAO (2018), Integrated Ecosystem Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (July 2018-June 2023). FAO/GEF-6 Project document, 64p. + Annexes.

### **Gestion du Projet**

24. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) est gérée par la FAO Mauritanie (FAO-MR) sur la demande du MEDD. L'UGP est basée dans des bureaux du MEDD ; i.e. hors du siège de la FAO-MR. L'UGP était prévu de compter trois personnes permanentes (Conseiller Technique-CTA, Responsable Suivi-Évaluation, Responsable Financier) ; dans la pratique le Responsable Financier réside au siège de la FAO-MR et son poste est partagé (50 : 50) avec un Responsable Administratif pour les aspects logistiques et opérationnels. L'UGP s'appuie d'ailleurs sur un certain nombre (actuellement six) de consultants nationaux et internationaux et spécialistes thématiques.

25. Le projet emploie trois Coordinateurs Régionaux basés dans les zones d'intervention. Les Coordinateurs Régionaux ne disposent pas de moyen de transport propre au projet. Les zones choisies par le projet ne correspondent pas entièrement avec le découpage administratif (i.e. Assaba, Gorgol, Brakna), ce qui complique la mise en œuvre du moins dans la zone du Triangle de l'Espoir, où les autorités basées à Kaédi et à Kiffa sont à consulter et à impliquer les deux à la fois. Le choix de certains villages et hameaux fait d'ailleurs que les sites d'intervention se trouvent parfois très éloignés du site administratif (par ex. Oudeynouss qui dépend de Kiffa - à 200 km).

### **Comité de Pilotage**

26. Le Comité de Pilotage (COFIL) du projet FEM-6 s'est réuni trois fois jusqu'ici : une fois par an.<sup>5</sup> Le COFIL décide du Plan de Travail, du Budget et du Rapport Annuel préparés par l'UGP. À part le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) qui préside le COFIL, les autres ministères participants dans le COFIL sont : Ministère de l'Agriculture (MA), Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC), Ministère des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP), et le Ministère de l'Habitat, l'Urbanisme et de l'Aménagement des Terroirs (MHUAT). Les autres membres du COFIL incluent à : Groupement National des Associations de Coopératives Pastorales (GNAP), Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CCIAM), et l'Agence de Solidarité Nationale à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR). L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) fait également partie du COFIL<sup>6</sup>, bien qu'elle est devenue l'agence de mise en œuvre d'une partie du projet FEM-6 dans le Brakna (c.-à-d. fixation des dunes).

### **Crise Covid-19 et lenteur de recrutement**

27. La crise Covid-19, qui a déclenchée en mars 2020, a fortement répercuté sur la mise en place du projet FEM-6. Le projet avait obtenu l'approbation du FEM en novembre 2018. Il a effectivement démarré en avril 2019 et les premiers fonds FEM ont été reçus en août 2019.<sup>7</sup> Cependant, le recrutement de l'équipe et du Coordinateur du projet (CTA) a tardé jusqu'en janvier-février 2020.<sup>8</sup> Là, la crise Covid est intervenue (mars 2020). Il rendait impossible la plupart des réunions et consultations initialement prévues, jusqu'en 2021, à Nouakchott et sur le terrain.

---

<sup>5</sup> Voir : COFIL (2022), Procès-Verbal de la Réunion du Comité de Pilotage du projet (3 Février 2022), 14p.; et COFIL (2021), Procès-Verbal de la Réunion du Comité de Pilotage du projet (19 Avril 2021), 13p. + Annexe. Le compte-rendu de la première réunion n'a pas été rendu disponible.

<sup>6</sup> CTA / Mamadou Diop (comm. pers.; 29 janvier 2023).

<sup>7</sup> Voir : FAO/FEM (2021), RIM. Questionnaire de Suivi de Projets Projet FEM-6. Septembre 2021.

<sup>8</sup> Voir : FAO/FEM (2023), Liste des Ressources Humaines (8 janvier 2023). Fichier en Excel, 1p.

28. Les trois Coordinateurs Régionaux, et la plupart des consultants contractés, n'ont commencé leurs travaux qu'à partir de mars-mai 2021. D'origine, les Coordinateurs Régionaux allaient pouvoir s'appuyer sur des représentations régionales de la FAO-MR à Kaédi et Kiffa, mais en 2020 ses sous-bureaux ont été fermés par la FAO-MR pour des raisons budgétaires.

### ***Coordinateurs Régionaux et le transport***

29. Le Document du projet prévoyait l'achat de deux véhicules 4x4 sur financement du FEM ; ce qui a été réalisé. Un véhicule est stationné à Nouakchott pour utilisation par l'UGP, et l'autre à Kaédi pour usage par les trois Coordinateurs Régionaux à la fois.<sup>9</sup> Le FEM a été clair dès le début qu'il n'était pas question d'acheter sur fonds FEM des moyens de transport additionnels pour les coordinateurs régionaux. En principe, le transport était à arranger par le MEDD/DREDD (et/ou la FAO) sur fonds propres. Or, cela ne s'est pas matérialisé.

30. Les Coordinateurs Régionaux ne disposent toujours pas d'un moyen de transport propre au projet. Leur accès au véhicule à Kaédi et aux quelques véhicules disponibles chez les Directions Régionales du MEDD (DREDD) est limité. En effet, pour toute mission de terrain ils doivent demander de l'autorisation à l'UGP et à la FAO-MR à Nouakchott ; qui ensuite dépend pour la location de véhicule d'un seul opérateur ayant gagné ce marché pour l'ensemble des institutions ONU en Mauritanie. Le véhicule de location fait alors souvent 400-600 km d'aller et 400-600 km de retour avant d'être disponible.

31. En conséquence, les Coordinateurs Régionaux doivent compter avec un délai d'environ 7-10 jours avant chaque mission de terrain ; c.-à-d. qu'il leur est exclu d'effectuer des visites d'urgence ou des visites-surprise dans le cadre du suivi de la qualité des interventions du projet dans leur zone par les ONG d'appui, l'ANGMV, les Comités de Gestion, ou tout autre intervenant. Cela va à l'encontre de l'efficacité, de l'efficacéité, et de la qualité de mise en œuvre du projet FEM-6.

### ***Gestion et Disponibilité des fonds***

32. Le budget du Projet FEM-6 concerne cinq activités principales. Le Résultat 2 concerne la plupart du budget initial du projet (61 % du total) puisqu'il s'agit d'interventions de construction (« works »). Il est suivi par le Résultat 4 (17 %), le Résultat 3 (7 %), le Résultat 5 (6 %), et le Résultat 1 (4 %). La gestion du projet concerne 5 % du budget initial du projet. Le financement FEM (USD 8.222.505), par contre, est subdivisé plus ou moins à égalité entre les résultats 2 (21 %), 3 (26 %), 4 (25 %) et 5 (20 %) ; puis 1 (8 %). Or, ce sont ces fonds FEM qui remplissent actuellement l'essentiel du budget de mise en œuvre du projet (voir ci-dessous).

33. Les fonds FEM de démarrage du projet sont arrivés environ trois mois après le démarrage officiel du projet FEM-6 en avril 2019 (c.-à-d. en août 2019). Depuis, le projet a eu les liquidités pour la mise en place et la mise en œuvre du projet.

---

<sup>9</sup> Voir : FAO/FEM (2021), "Management of Vehicles 09 février 21". Document interne, 4p.

34. Cependant, bien que les fonds étaient disponibles pour la FAO, la présentation du budget dans le système FPMIS ne permettait pas de réaliser les activités pour deux raisons : A) dans « Contracts » les activités sont agrégées y compris les achats à faire par la FAO ; et B) pour la rubrique « Expendable equipment », rien n'était prévu. L'UGP a alors fallu introduire en janvier 2021 une Révision Budgétaire pour désagréger les activités inscrites dans la rubrique « Contract » et alimenter la rubrique « Expendable equipment ». Cette Révision Budgétaire a été approuvée par le LTO le 12 février 2021.<sup>10</sup>

35. La crise du Covid-19, les lenteurs dans le recrutement du personnel et les lenteurs dans plusieurs procédures internes à la FAO-MR, et à la FAO en général, ont fait que, jusqu'ici, le projet FEM-6 a nettement sous-dépensé : les dépenses s'élèvent à USD 4.8 million (c.-à-d. 57 % du budget total) dans 45 sur 60 mois (c.-à-d. à 75 % de la période du projet).

36. Par contre, constatons que la plupart des co-financements ne se sont pas concrétisés (et/ou n'ont pas été inventoriés et/ou administrés). Voir l'état de lieu financier en Appendice 8. Le co-financement réalisé selon le PIR 2022 s'élève à USD 852.000 sur un total attendu de USD 22 millions (c.-à-d. seul 3,8%). L'UGP souligne que beaucoup d'apports « en nature » ont été fournis par le MEDD et les DREDD – et qui sont encore à détailler et rapporter. D'autres co-financements dit « parallèles » n'ont pas encore été inventoriés : les contributions aux objectifs finaux du projet par d'autres projets ou programmes de développement qui se déroulent en parallèle.

37. Le co-financement est non-comptabilisé.<sup>11</sup> L'UGP n'a ainsi pas exprimé de besoin d'allègement des indicateurs quantitatifs de réussite visant à s'aligner au co-financement nettement plus faible.

38. L'UGP propose l'extension sans coûts additionnels du projet FEM-6 pour une durée de 12 à 20 mois - soit jusqu'en avril 2025 ou en décembre 2025 - afin de pouvoir réaliser tous les objectifs. La dernière option (20 mois) permettrait encore l'inclusion de la saison pluvieuse 2025. Le COPIL en discutera lors de sa prochaine séance.<sup>12</sup>

---

<sup>10</sup> CTA / Mamadou Diop (comm. pers.; 29 janvier 2023)

<sup>11</sup> LTO / Mohamed Amrani (comm. pers. ; 30 janvier 2023)

<sup>12</sup> LTO / Mohamed Amrani (comm. pers. ; 30 janvier 2023)

### 3. Théorie du changement

39. Le projet GCP/MAU/001/GFF a été élaboré en différentes étapes par la FAO depuis 2015.<sup>13</sup> Le Document du projet fait mention de différents processus participatifs ayant eu lieu pour identifier et choisir les zones d'intervention du projet.<sup>14</sup>

40. La Théorie du Changement (TdC) du projet départ du constat que la pression démographique et la pression animale, ainsi que les besoins économiques, pèsent lourds sur l'environnement naturel et compromettent le développement durable des communautés. Trois zones géographiques ont été choisies pour y mener des interventions FEM-6 visant à contrecarrer l'avancée du désert, et la dégradation des terres et du couvert végétal ; tout en améliorant les revenus des populations concernées et le développement durable de celles-ci.

41. La Figure 3 visualise la Théorie du Changement du projet GCF/MAU/001/GFF. La Figure 4 le résume en mots-clés. L'équipe ExMP a pris ce graph comme base lors des échanges avec les différentes parties prenantes sur les objectifs, la mise en œuvre, les résultats et les impacts du projet. Dans l'ensemble, l'équipe constate que le projet FEM-6 est ambitieux et complexe et que la formulation du projet a été très qualitative d'abord. Chaque composante a nécessité sa propre élaboration en termes qualitatifs et quantitatifs. Selon la logique du projet, l'intégration des différentes activités devraient se faire dans des localités ou zones spécifiques, mais les actuelles zones sont très étendues et les activités sont alors à première vue assez dispersées.

42. La place de l'activité Réserve Biosphère El Atf dans la Théorie du Changement (TdC) n'est pas aussi claire. C'est une grande activité et une activité complexe pour ses implications sociales et économiques. Notons toutefois que la réserve de Biosphère ne concerne qu'une zone partielle à protéger et restaurer de l'ensemble du territoire d'interventions du projet FEM-6. Là, l'approche FEM-6 peut bien être intégrée en distinguant des politiques claires selon les zones : zone de protection, zone de tampon, zone de développement.

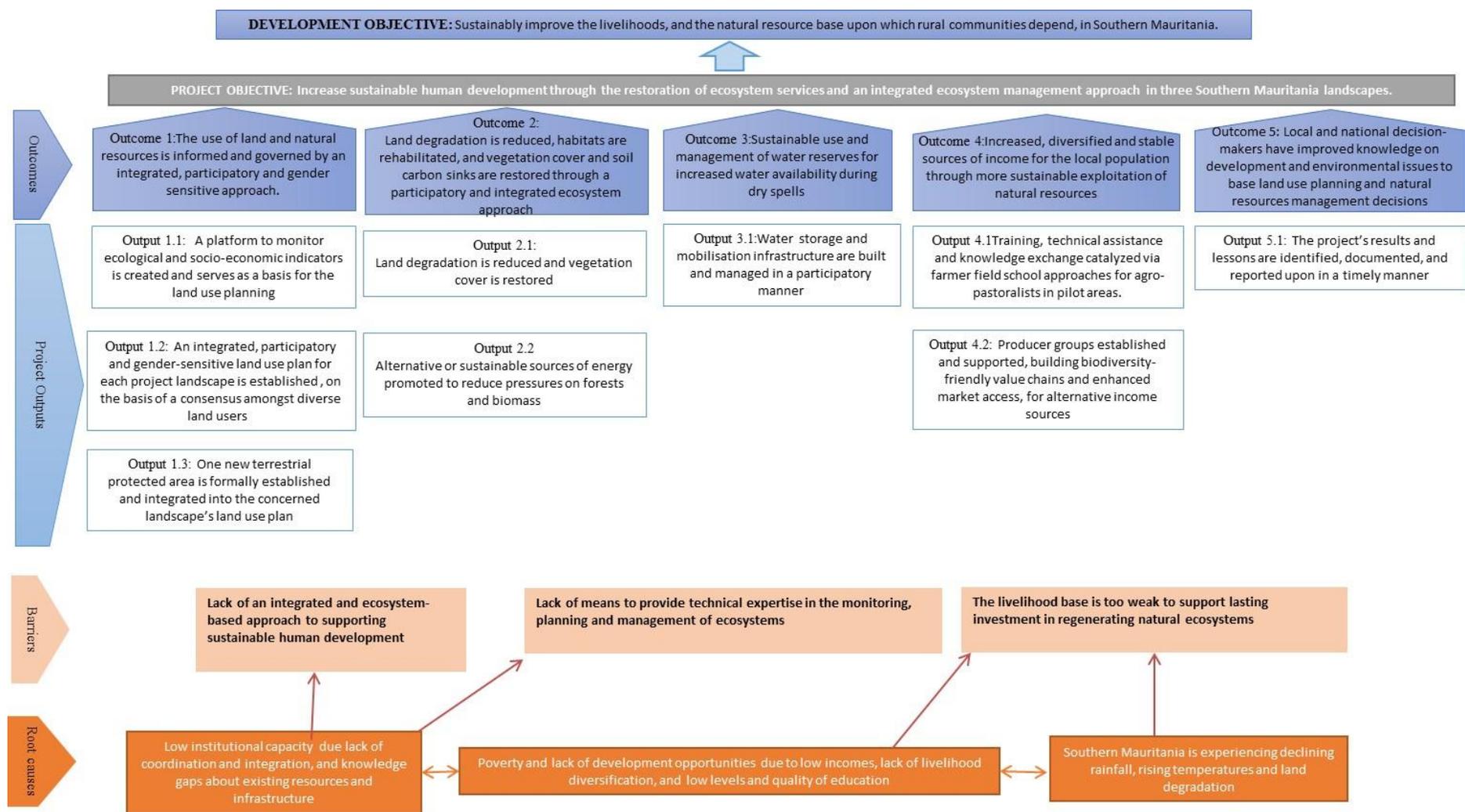
43. Les Plans d'Utilisation des Terres (PUT) récemment réalisés pour toutes les trois zones, par le consultant Sarah Consulting, méritent une élaboration textuelle sur les implications et les impacts attendus de la gestion de ces différentes zones ; puis un ou plusieurs Plans d'Action. Hors du désigné Biosphère El Atf, l'intégration des activités FEM-6 est encore à assurer et/ou à expliquer.

---

<sup>13</sup> Voir : GEF (2015), GEF-6 Project Identification Form (PIF) - GEF Trust Fund (26 August 2015), 28p.

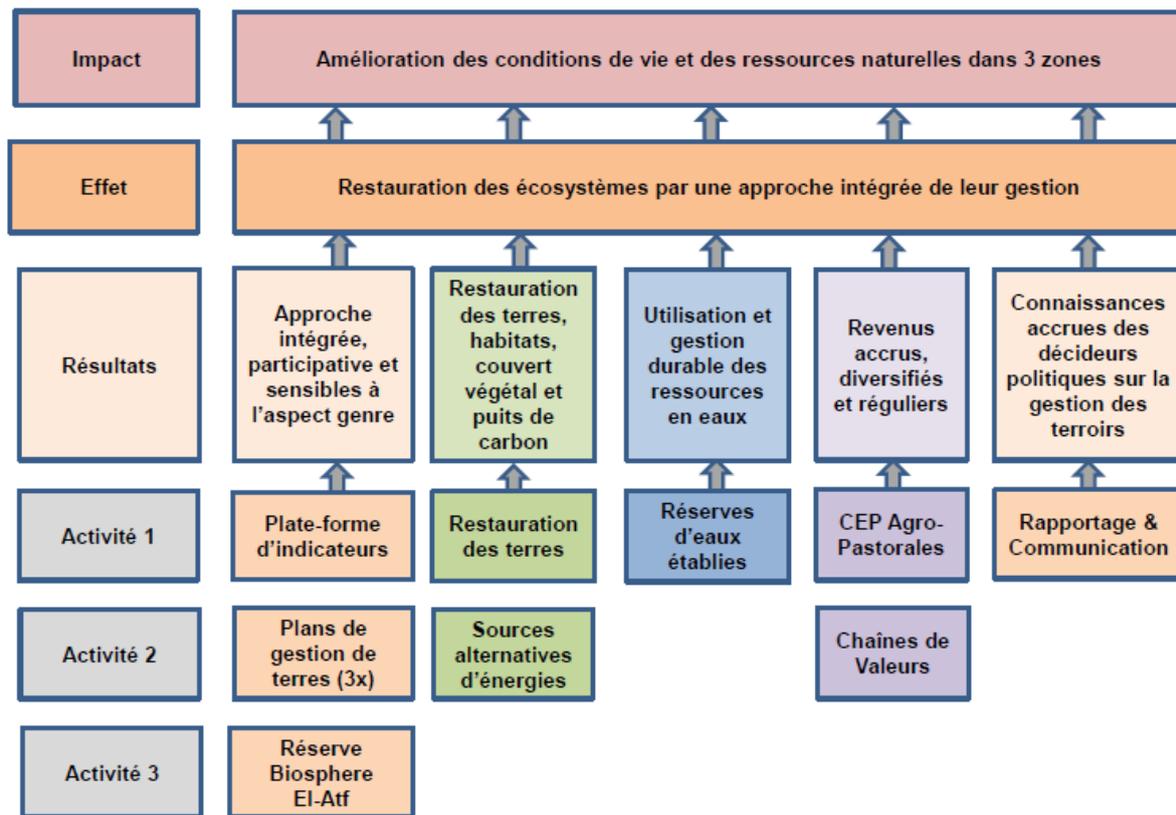
<sup>14</sup> Voir : FAO (2018), Integrated Ecosystem Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (July 2018-June 2023). FAO/GEF-6 Project document, 64p. + Annexes.

Figure 3. Théorie du Changement du projet GCP/MAU/001/GFF (en anglais)



Source : Termes de Référence pour l'Examen à Mi-Parcours (ExMP).

Figure 4. Théorie du Changement du projet GCP/MAU/001/GFF (schématisé)



Source : Élaboration propre.

44. Par rapport à la Théorie du Changement, l'équipe ExMP considère d'ailleurs ce que suit :

A) Le projet met l'accent sur le renforcement des capacités des structures étatiques sans spécifier en détail l'importance et la part de la **société civile** dans la mise en œuvre et le suivi régulier des activités et des interventions proposées. L'équipe ExMP considère que la société civile sera nécessaire et essentielle pour la réalisation et la pérennisation des résultats attendus. La signature de bon nombre d'accords (ou contrats) avec des ONG d'appui (en 2022) peut contribuer à la prise en compte de la société civile même si ces ONG proviennent surtout de Nouakchott. La prise en compte plus directes des communautés locales et des organisations de base est à assurer.

B) Toute intervention de planification géographique et domaniale qui n'est pas bien consultée avec les populations affectées de façon directe et indirecte, risque d'échouer. La participation de tout groupe de parties prenantes est essentielle pour l'efficacité (et à la fin l'efficience) de la mise en œuvre du projet. Ici, les plans d'utilisation des terres, et surtout la clôture d'une partie de la zone El Atf, mérite la pleine implication de la société civile et la participation exprès des **utilisateurs ambulants et saisonniers** des dites zones (c.-à-d. les transhumants, migrants saisonniers, charbonniers, etc.). L'équipe ExMP reconnaît que tous les maires et autres autorités des trois zones ont participé dans les consultations autour de la mise en place de la réserve de Biosphère El Atf. Cependant, le rapport-même de l'Atelier de mars 2022 fait mention de plusieurs commentaires,

critiques et questions<sup>15</sup> qui seront à adresser avant que des décisions définitives soient prises concernant la désignation et la mise en place de la Réserve Biosphère El Atf.

C) L'intégration des activités de protection de l'environnement (dont par exemple le zonage, la fixation de dunes, la promotion de bonnes pratiques agropastorales, le sauvegarde de semences d'espèces rares, etc.) avec des **activités génératrices de revenus** (AGR ; telles que la production animale, l'agriculture sèche, le maraîchage, la transformation de produits, etc.) est un élément-clé pour assurer le soutien et l'appui des différentes parties prenantes. Or, les interventions AGR ont accusé de grands retards. Les AGR ne sont pas effectuées actuellement en parallèle avec les activités communautaires, au risque d'échouement de celles-ci.<sup>16</sup> Comme les AGR concernent essentiellement les interventions des services décentralisés des Ministères de l'Agriculture (MA) et de l'Élevage (ME), une meilleure coordination des activités FEM-6, DREDD et DRA/DRE est recommandée.

D) Le suivi des progrès du projet est essentiel pour la bonne conduite du projet et pour assurer la durabilité des interventions. L'ExMP constate que plusieurs **indicateurs et outils S-E** sont en place, ce qui rend confus : indicateurs et outils propres au projet, indicateurs et outils de la FAO, et indicateurs et outils du FEM. Les outils du FEM ont d'ailleurs évolué dans le temps entre le programme FEM-6 et FEM-7 ; les indicateurs et outils FEM-7 sont rendu obligatoires pour tout projet FEM-6. Dans la suite nous allons nous baser sur l'outil S-E en Appendice 7.

---

<sup>15</sup> Voir : FAO/FEM (2021), Rapport de l'Atelier « Journée de réflexion sur la zone d'El Atf : défis, enjeux et opportunités » Kaédi, Gorgol. 19 Mars 2022). Mars 2022, 15p.

<sup>16</sup> En fait, les AGR doivent encore démarrer. Les Comités de Gestion ne disposent pas encore de revenus pour pouvoir couvrir, par exemple, les frais du gardiennage et/ou la surveillances des sites protégés. Partout dans les sites visités, les bénéficiaires ont demandés d'appui en la matière.



Photo L'élevage est partout en Mauritanie. Les pâtures sont très fréquentées



Photo Restauration des terres avec clôture, plantation d'arbres et pratiques CES/DRS (Dangrafa, Brakna).



Photo Participation communautaire aux échanges de l'ExMP (Bona-Inndé, Assaba).



Photo Comité de surveillance du site de restauration des terres sans clôture (Maafadou/Talahaya, Lexeiba, Assaba).

## 4. Principales observations et questions de l'ExMP

45. Les principales observations et questions de l'ExMP sont présentées ci-dessous. La numérotation suit la logique de la Matrice d'ExMP - en Appendice 4.

### 4.1 Pertinence

#### ***E1.1 Dans quelle mesure le projet continue à adresser les priorités et les intérêts des populations bénéficiaires?***

46. Lors de la formulation du projet FEM-6, les priorités et les intérêts des populations bénéficiaires ont été inventoriés. Le MEDD et la FAO ont activement consultés les autorités régionales et locales. Les maires des communes d'intervention ont été impliqués dans plusieurs activités-clefs du projet dont le choix des sites d'intervention, la mise en place de Comités de Gestion, et la formulation d'une stratégie pour la mise en place de la réserve de Biosphère El Atf.

47. L'analyse SHARP+ a été effectuée et a révélé une certaine diversité entre les situations économiques et les orientations des populations dans les wilayas de Assaba, Gorgol et Brakna<sup>17</sup> ; les premiers plutôt orientés vers l'agriculture et l'utilisation des forêts, et le dernier plutôt orienté vers l'élevage. L'analyse a aussi fait ressortir que la migration saisonnière et les revenus non-agricoles sont d'importance pour au moins un quart de la population. Pendant certaines saisons, les hommes abandonnent leurs villages et hameaux afin de chercher de l'emploi ailleurs.

48. Sur le terrain, dans les trois zones, l'équipe ExMP a constaté une forte mobilisation des communautés bénéficiaires. Cependant, en matière d'amélioration des moyens de subsistance des populations, les personnes rencontrées ont exprimé des besoins en mesures d'accompagnement ; c.-à-d. les AGR tels que le maraîchage, la transformation alimentaire, la confection, la teinture, des boutiques communautaires, etc.

49. Dans l'ensemble, les stratégies d'intervention sont adaptées aux besoins et aux priorités des populations. L'équipe ExMP note, cependant, que le rythme de la mise en œuvre du projet devrait assurer que les activités d'intérêt économique à court terme aillent de pair avec les activités d'intérêt communautaire - à moyen terme (par ex. l'exploitation des arbres plantés et du fourrage rétabli) et à long terme (par ex. la préservation et la restauration de la réserve de Biosphère El Atf). Ceci n'est pas actuellement le cas, le volet AGR étant encore peu développé.

50. L'équipe ExMP recommande d'ailleurs que le projet FEM-6 veille à ce que les processus de déplacement, d'installation et d'insertion de certaines communautés utilisatrices de l'espace Biosphère El Atf prennent en compte de façon adéquate les besoins et les réalités de ces populations affectées.<sup>18</sup> Le projet FEM-6 devrait s'assurer, de précaution, que les consultations autour du déplacement soient transparentes, et que les déplacés soient correctement indemnisés

---

<sup>17</sup> Voir : FAO/FEM (2021), Baseline Assessment Report. Draft version. Self-evaluation and Holistic Assessment of climate Resilience of farmers and Pastoralists (SHARP+) tool. FAO/FEM, 15p.

<sup>18</sup> Le processus de prise en compte de leurs intérêts ne fait pas partie du Document du projet.

financièrement et rendus indépendants de leur antérieure occupation d'exploitant de l'espace de la réserve aujourd'hui à préserver.<sup>19</sup>

## ***E1.2 Est-ce que les suppositions, les stratégies d'intervention et les arrangements institutionnels continuent à être pertinents pour adresser les problèmes identifiés?***

### ***Pertinence du projet***

51. La pression humaine et animale sur l'espace au sud de la Mauritanie est évidente. En saison sèche cela se fait ressentir en le grand nombre de cheptels dépendants du même espace relativement humide dans le sud de la Mauritanie. La zone d'El Atf en particulier joue un rôle de refuge en période de soudure pour le cheptel de 10 des 15 wilayas du pays.<sup>20</sup> La croissance démographique et les changements climatiques augmentent encore plus cette pression sur l'espace.

52. Le projet FEM-6 dans son ensemble est pertinent dans les contextes géographiques, économiques, sociales et politiques du pays et de la zone d'intervention. Le projet va contribuer à une majeure prise en compte de tous les intérêts économiques et sociaux, et de toutes les couches de la population, dans la planification de l'utilisation des terres de cet espace à préserver. Le projet FEM-6 va également pouvoir contribuer, à terme, à la préservation d'espèces rares et de variétés locales de certaines plantes alimentaires (dont le riz local/riz rouge, niébé, blé, sorgho).

### ***Gestion et Planification du projet***

53. Le projet FEM-6 a connu plusieurs retards dans le démarrage et la mise en œuvre des activités. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) a enfin su déployer des stratégies innovatrices pour faire face aux défis liés au retard de démarrage : un grand nombre de Lettres d'Accord ont été signées en 2022 avec du moins 33 ONG<sup>21</sup> pour la mise en œuvre des activités FEM-6.

54. En fait, il s'agissait de contrats d'une durée de six mois seulement, plutôt qu'un engagement mutuel à plus long terme. L'idée en était que le maintien après le contrat serait pris en compte par les bénéficiaires pour assurer la pérennité.<sup>22</sup> Toutefois, l'équipe ExMP n'a pas l'impression que les communautés bénéficiaires -sauf exception- sont déjà prêtes à l'assurer et/ou ont été préparées à cet effet par les ONG d'appui. La plupart des Comités de Gestion ont demandé une extension des appuis des ONG pour au moins six mois, jusqu'à la prochaine saison pluvieuse.

55. Le projet FEM-6 aura d'ailleurs besoin de partenaires ONG pour continuer les activités dans le reste de la période du projet. Ces accords/contrats (ou au moins certains d'entre eux) seront alors

---

<sup>19</sup> Le rapport de l'Atelier de mars 2022 en dit: "Depuis quelques années le Gouvernement avait entrepris de regrouper les villages éparpillés dans la zone d'El Atf dans le site de Garli afin de protéger les ressources naturelles. En contrepartie, l'Etat s'est engagé à mettre à la disposition du site toutes les commodités nécessaires (logements, école, centre de santé, marchés, mosquée etc.)." Le rapport comprend des photos de la réalisation de ces infrastructures (par ex. mosquée, école, poste sanitaire), qui auront alors été entamé bien avant le premier Atelier de consultation de mars 2022.

<sup>20</sup> Voir : FAO/FEM (2021), Rapport de l'Atelier « Journée de réflexion sur la zone d'El Atf : défis, enjeux et opportunités » Kaédi, Gorgol (19 Mars 2022). Mars 2022, 15p

<sup>21</sup> L'état de lieux en juin 2022. Voir : FAO (2022), FAO/GEF Project Implementation Report (PIR) 2022 (July 2021-June 2022), 39p.

<sup>22</sup> LTO / Mohamed Amrani (comm. pers. ; 30 janvier 2023).

à reprendre en 2023, après évaluation des résultats 2022. L'arrêt brusque des contrats en 2022 comporte des risques réels en ce qui concerne la surveillance des sites - aussi bien les sites de reboisement que ceux de la RNA.

### **Planification de l'Utilisation des Terres (PUT)**

56. Le problème identifié de la pression humaine et animale sur les espaces communautaires, les écosystèmes et les aires protégées est réel dans le sud de la Mauritanie. La surexploitation des espaces est à redresser par moyen d'une meilleure et une plus compréhensive planification géographique des espaces et des activités économiques.

57. De la documentation il découle des inquiétudes par rapport à la réserve de Biosphère El Atf, en ce qui concerne cette planification et sa prise en charge de toutes les couches de la population et des utilisateurs, dont les populations riveraines, les transhumants, les migrants saisonniers, les charbonniers, etc..<sup>23</sup> Ces inquiétudes sont à adresser par le projet, puisque le projet FEM-6 est le principal moteur promouvant la désignation de la réserve de Biosphère El Atf.<sup>24</sup>

### **LoA avec l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)**

58. L'ANGMV est une agence nationale ayant beaucoup de poids politique et beaucoup de budget propre, et ainsi elle est référentielle pour toute activité du projet FEM-6 sur la trajectoire de la Grande Muraille Verte en Mauritanie. L'ANGMV a un historique et un horizon plus longs que le projet FEM-6. L'agence dépend du MEDD mais elle a un statut autonome et un budget à part. En principe, l'agence serait plutôt un co-bailleur du projet FEM-6 qu'un prestataire de services.

59. L'agence ANGMV contribue toutefois à la mise en œuvre du projet FEM-6 par moyen d'un accord/contrat avec la FAO pour diverses activités dans la zone de Brakna.<sup>25</sup> L'ANGMV a honoré en 2022 seule une partie de l'accord financé par la FAO (c.-à-d. la clôture des espaces et la fixation mécanique des dunes).<sup>26</sup> Suite à la revue des activités de l'agence en 2022, et le changement du Directeur-Général, l'ANGMV n'a pas pu honorer les autres parties de l'accord (c.-à-d. la production et la plantation d'arbres, la mise en place effective de cinq Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI), la mise en place de points d'eau et de pompes solaires, etc.). À présent, les trois sites de 40 hectares chacun (c.-à-d. 120 hectares total) sont alors moitié-finis.

60. La part du projet FEM-6 dans le budget de l'ANGMV est très limitée. Toutefois, c'est le projet FEM-6 qui a financé (le commencement de) la révision de la stratégie de l'ANGMV.<sup>27</sup> L'équipe ExMP

---

<sup>23</sup> Voir : FAO/FEM (2021), Rapport de l'Atelier « Journée de réflexion sur la zone d'El Atf : défis, enjeux et opportunités » Kaédi, Gorgol. 19 Mars 2022). Mars 2022, 15p.

<sup>24</sup> L'Atelier de mars 2022 ayant été "un atelier de sensibilisation et de consultation sur la gestion d'El Atf qui constitue la première étape du processus de désignation d'une Réserve de Biosphère dans la zone d'El Atf". Voir : FAO/FEM (2021), Rapport de l'Atelier « Journée de réflexion sur la zone d'El Atf : défis, enjeux et opportunités » Kaédi, Gorgol. 19 Mars 2022). Mars 2022, 15p.

<sup>25</sup> Voir : FAO-ANGMV (2021), Protocole d'Accord FAO-ANGMV sur l'«Appui à la Fixation des Dunes et la Création d'Activités Génératrice de Revenus ». (14 octobre 2021), 21p.

<sup>26</sup> Voir : ANGMV (2021), Protocole d'Accord FAO-ANGMV sur «Appui à la Fixation des Dunes et la Création d'Activités Génératrice de Revenus ».. Rapport Intermédiaire. Décembre 2021, 12p.

<sup>27</sup> Voir : LARWANOU, M. (2021), Evaluation et l'actualisation de la stratégie et du Plan d'action de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte pour la Mauritanie (ANGMV). Livrable 1 : Méthodologie et plan de travail. Octobre 2021, 6p.

considère que cela n'est pas appropriée, même si les objectifs du projet FEM-6 et du programme ANGMV puissent converger jusqu'à un certain niveau. En vue de la clarté institutionnelle, et de l'après-projet FEM-6, il est recommandé que l'ANGMV prenne en charge entièrement la révision de sa propre stratégie. Le projet FEM-6 pourrait contribuer aux réflexions de contenu dans ce cadre – à l'invitation de l'ANGMV.

### **Responsabiliser les communautés locales**

61. Le projet FEM-6 a œuvré jusqu'ici pour la consultation et l'implication des autorités et des populations dans les activités de préservation et de restauration des terres par l'intermédiaire du reboisement, de la RNA et de la plantation d'arbres productifs. Afin d'assurer que les communautés prennent effectivement en charge la gestion et la surveillance des sites d'intervention du projet après sa clôture, il est primordial que les Comités Villageois et/ou Communaux de Gestion soient formés et rendu fonctionnels dès le début. Leurs opérations sont à pérenniser par l'intermédiaire de revenus tirés à court terme de la paille et à moyen et long terme des fruits des arbres plantés (par ex. gomme arabique, balanites, fourrage vert, etc.).

62. Le projet FEM-6 devrait prioriser la génération de revenus pour que les Comités de Gestion puissent assurer la continuation des opérations de surveillance et de gardiennage des sites d'intervention.

### **La gestion des réserves en eaux**

63. Le Document du projet FEM-6 prévoit un volet d'interventions sur la gestion des réserves en eaux. L'équipe ExMP n'a pas vu, et n'a pas été montré, des réalisations ou des activités particulières dans ce domaine. La construction de points d'eau sur les sites gérés par l'ANGMV ne s'est pas encore matérialisée. Les accords ou contrats conclus avec les ONG Teyssir Tenmiya (OTT) et l'Organisation Mauritanienne pour le Développement (OMAD)<sup>28</sup> pour la mobilisation des eaux de surface au niveau des sites de reboisement, sont encore récentes. Ils seront mis à l'épreuve au cours de la saison sèche (mars-juin 2023). Les points d'eau n'ont pas encore été établis, et les matériels (pompes et panneaux solaires etc.) sont toujours à rendre disponibles par la FAO.

64. L'équipe n'est ainsi pas en mesure de juger si le volet de gestion des réserves en eaux est bien approprié pour ce projet, si cela répond aux besoins, et/ou si ce volet est pertinent. L'équipe a échangé avec certains Comités de Gestion sur leur désir d'avoir des points d'eaux sur le site afin d'irriguer les jeunes plantes et de développer le maraîchage. L'avantage en serait qu'il y aurait plus de personnes sur le site et plus de surveillance. L'équipe ExMP considère néanmoins que la mise en place de points d'eaux sur les sites de reboisement et/ou de la RNA est plutôt à éviter, puisque ces points d'eau vont attirer des hommes et des animaux au détriment de la préservation et de la restauration des sites. L'actuel besoin en eaux exprimé par les Comités de Gestion pour irriguer les petites plantes est un besoin temporaire à gérer avec l'apport de l'eau d'ailleurs. L'équipe considère

---

<sup>28</sup> Voir : FAO/FEM (2022), Mobilisation des eaux de surface au niveau des sites de reboisement dans le paysage du Triangle de l'Espoir. Protocole d'Accord avec l'ONG Teyssir Tenmiya (OTT). Septembre 2022, 31p.; et FAO/FEM (2022), Mobilisation des eaux de surface au niveau des sites de reboisement dans le paysage d'El Atf. Protocole d'Accord avec l'Organisation Mauritanienne pour le Développement (OMD). Septembre 2022, 30p.

aussi que les sites choisis ne sont souvent pas appropriés pour le développement du maraîchage puisqu'étant éloignés du village.

### ***E1.3 Dans quelle mesure le projet reflète les priorités et politiques des gouvernements national et régionaux, du FEM et de la FAO ?***

65. Tous les acteurs interviewés dans le cadre de cet ExMP ont déclaré que le projet répondait aux attentes et aux besoins de la Mauritanie. La majorité des acteurs estiment que la description de la situation et la logique d'intervention du projet détaillée dans le Document du projet est pertinente pour le pays, mais ils soulignent le caractère très ambitieux du projet, couvrant des sites d'interventions très vastes.

66. Le projet FEM-6 reflète les politiques de la FAO et du FEM en la matière, à l'exception de l'aspect genre. Le projet FEM-6 a fait effectuer une analyse genre par le Point Focal Genre de la FAO-MR. Cependant, aucune stratégie n'a ensuite été développée, et le recrutement d'un(e) consultant(e) genre a été reporté plusieurs fois. Le manque d'une stratégie genre se fait ressentir fort dans la composition de l'UGP et des Coordinations Régionales qui ne comptent que des hommes. Parmi les six consultants contractés à Nouakchott il y a une seule femme (pour les activités AGR). Le staff d'appui du bureau est équilibré en genre (2 personnes ; 50 :50). Les chauffeurs sont des hommes. Sur l'aspect genre, voir aussi le paragraphe ci-dessous (réponse à la question E6.3).

67. Le projet FEM-6 est aligné avec les politiques nationales et régionales, comme indiqué dans le Document du projet.<sup>29</sup> La collaboration avec le MEDD est étroite et avec les DREDD journalière. Le projet FEM-6 est en contact avec d'autres programmes et projets de développement dans le pays par l'intermédiaire de réunions mensuelles de coordination sous l'égide du Ministère des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP). Au niveau des zones d'intervention, cette coordination (s'il y en a) passe essentiellement par les autorités régionales et locales. Le projet FEM-6 est recommandé à prendre plus d'initiatives de coordination et de collaboration avec d'autres programmes et projets ; entre autres pour concrétiser les apports de co-financement « parallèles » prévus pour le projet FEM-6.

---

<sup>29</sup> Voir : FAO (2018), Integrated Ecosystem Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (July 2018-June 2023). FAO/GEF-6 Project document, 64p. + Annexes.



Photo Restauration des terres avec clôture sur la trajectoire de la Grande Muraille Verte



Photo Vue du côté mauritanienne sur le Fleuve Sénégal



Photo Pare-feu pour protéger le site de restauration des terres sans clôture (Maafadou/Talahaya, Lexeiba, Assaba).



Photo Pratiques CES/DRS promues par le projet sur les sites protégés avec clôture (El Haremein, Triangle de l'Espoir).

## 4.2 Efficacité

### **E2.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il réalisé à mi-parcours ses produits, réalisations et objectifs?**

68. L'ExMP doit évaluer les progrès par rapport aux objectifs de moyen terme établis dans le cadre logique du projet, basés sur les observations de la mission de terrain et les entretiens avec les parties prenantes de l'ExMP, complétés par des données provenant des examens annuels sur l'exécution du projet (PIR) et des outils d'évaluation du FEM ou des indicateurs de base.

69. L'équipe ExMP constate que le Cadre logique du projet généralement contenait des indicateurs très généraux et/ou qualitatifs par Composante et par activité.<sup>30</sup> Le Cadre logique n'explicitait pas comment le projet devrait y arriver ; avec quelles activités, dans quel nombre et en quelle séquence. Les Composantes 2 (Restauration des terres), 3 (Réserves en eaux) et 4 (AGR) manquaient de données de base. La Composante 2 n'avait pas d'indicateur quantitatif à mi-terme. L'indicateur de réussite à mi-terme de la Composante 3 (nombre de personnes ayant accès à l'eau en saison sèche : plus 20%, et plus 50% pour les femmes) manquait de référence de base. Idem pour la Composante 4 (nombre de personnes ayant plus de revenus : 2.000 personnes dont 50% femmes) qui d'ailleurs ne spécifiait pas le pourcentage d'accroissement des revenus attendu.

70. Or, l'équipe ExMP constate que le projet FEM-6 a accusé des retards importants dans sa mise en place et sa mise en œuvre. Ce n'est que lors de la 3<sup>ème</sup> année que les interventions sur le terrain ont effectivement démarré grâce aux conventions ou contrats établis avec un grand nombre d'agences et d'ONG.

71. L'Appendice 7 présente l'État d'avancement des activités FEM-6 à la fin de 2022. Cet outil S-E du projet FEM-6, élaboré par l'équipe au fur et à mesure, indique que la gestion des interventions du projet est actuellement à 46 % du total prévu. Notons toutefois que l'Appendice présente *la gestion* des activités (par exemple la signature de LoA ou contrats) - et pas la réalisation des résultats et des impacts attendus des activités (par exemple, le Plan d'Utilisation des Terres peut être finalisé, mais cela n'assure pas qu'il soit déjà mis en application à part entière).

72. La dernière colonne de l'Appendice 7 comporte les observations de l'équipe ExMP en ce qui concerne l'avancement des travaux et leur vérification. L'équipe ExMP a pu constater sur le terrain qu'en 2022 des grands pas en avant ont été faits dans la mise en place et la mise en œuvre du projet FEM-6. Surtout les activités de la Composante 2 (Restauration des terres) et de la Composante 1 (Biosphère El Atf) ont beaucoup avancé.

73. L'équipe ExMP considère toutefois que les réalisations des activités prévues dans la Composante 3 (Gestion des réserves en eaux), la Composante 4 (AGR) et la Composante 5 (Communication) sont encore faibles et qu'elles méritent plus d'attention de l'UGP afin que les résultats escomptés soient réalisés.

---

<sup>30</sup> Voir: FAO (2018), Integrated Ecosystem Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (July 2018-June 2023). FAO/GEF-6 Project document, 64p. + Annexes.

**E2.2 Quels résultats plus larges (le cas échéant) le projet a-t-il obtenus au niveau régional ou mondial? Des conséquences non-prévues sont-elles été constatés? Quels résultats non-attendus (positifs et négatifs) ont été produits ?**

74. Le projet FEM-6 a jusqu'ici réussi la sensibilisation des autorités, des ONG et des communautés locales sur l'importance d'une planification de l'utilisation des terres et sur l'utilité en sens large de la préservation et de la clôture de certaines aires et espaces afin que l'environnement s'y restaure de façon naturelle et/ou assistée. Dans les sites d'intervention visités par l'équipe ExMP beaucoup d'herbes de fourrage ont visiblement poussé. Il va falloir évaluer vers la fin de la saison sèche si la paille a été conservée jusqu'au moment de la soudure quand d'habitude il se développe des marchés locaux de paille de fourrage pour les animaux.

75. Ce qui rend incertain la qualité et la quantité des réalisations du projet FEM-6 est la surveillance des sites d'interventions. Avec la fin des contrats conclus avec les ONG, à partir du fin-novembre 2022, la surveillance communautaire et le gardiennage payé ne sont plus assurés. Parmi les ONG d'appui rencontrés, certaines ont dû abandonner le site par manque de fonds, tandis que d'autres continuent le gardiennage sur fonds propres (au moins jusqu'à la réception des activités par le projet FEM-6). Là où les Comités Villageois de Gestion sont forts (par exemple à Lexeiba, Bona Inndé, Hamein et Goural), il y a de l'espoir que les groupes de volontaires vont continuer la surveillance des sites (parfois facilités avec le don de suppléments d'aliments de bétail).

**E2.3 Existe-t-il des preuves de la réduction de la pression environnementale ou du changement de statut environnemental (comme une amélioration des populations des espèces visées), qui refléterait des avantages mondiaux pour l'environnement ou des changements dans les cadres politiques, légaux et réglementaires?**

76. Le projet FEM prévoit la préservation de certaines espèces en danger et la sauvegarde et la multiplication de semences locales prometteuses de cultures telles que le riz local (riz rouge), le niébé (l'une variété alimentaire, l'autre de fourrage), le sorgho, etc. La préservation des espèces devra ressortir de la mise en place de la réserve de Biosphère El Atf, pour laquelle les préparatifs sont en cours. L'UGP considère aligner, ensemble avec le consultant international expérimentée en la matière, la demande de désignation de la réserve de Biosphère El Atf par l'UNESCO avec celle de la réserve de Biosphère Ferlo au Sénégal – à l'autre côté du Fleuve Sénégal.

77. Pour les semences locales prometteuses, un accord de collaboration (ou contrat) a été conclu avec le Centre National de la Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA) à Kaédi. Le contrat concernait une seule saison pour l'identification et la caractérisation des espèces et pour leur multiplication initiale. Notons que les résultats sont encore embryonnaires: pour caractériser, sélectionner et multiplier des semences locales commercialisables, la recherche agronomique va nécessiter au moins 2-3 ans consécutifs. Ainsi,

l'équipe ExMP déplore que les deux parties se sont entendues sur un contrat de courte durée sans engagement à terme.<sup>31</sup>

#### **E2.4 Dans quelle mesure l'obtention des résultats peut-elle être attribuée à la composante financée par le FEM ?**

78. Tous les résultats obtenus jusqu'ici sont attribuables aux fonds rendus disponibles par le FEM. Voir l'Appendice 8 pour le Tableau de co-financement à la date de juin 2022. Le MEDD et les DREDD ont contribué en nature à la mise en place et à la mise en œuvre du projet, entre autres par la prestation de bureaux au MEDD et chez les DREDD. Sinon, il n'y a pas eu d'autres co-financements en espèces ou en nature (en tout cas pas documentés jusqu'ici). Toutes les activités réalisées ont été financées sur fonds du FEM.

#### **E2.5 Existe-t-il des barrières ou d'autres risques qui pourraient entraver la progression future vers les objectifs de plus long terme du projet et leur réalisation ?**

79. La réalisation des objectifs du projet FEM-6 dépendra en large partie de la volonté et de la capacité des communautés locales et de tous les autres utilisateurs à respecter et à mettre en œuvre conjointement les Plans d'Utilisation des Terres (PUT). Cela requiert d'une part, et d'abord, la sensibilisation de tout un chacun des acteurs sur la pertinence de la nouvelle politique communautaire de préservation de certaines aires et espaces et de restauration d'autres terres afin de pouvoir servir de fourrage et de revenus aux populations dans un avenir pas trop lointain.

80. De l'autre part, cela requiert un mécanisme de sauvegarde, surveillance et/ou gardiennage afin de garantir le respect des engagements communautaires par tout un chacun. Pour cela, les autorités et les populations vont déjà pouvoir s'appuyer sur d'autres politiques locales restrictives y inclus des amendes payables par tête de bétail.<sup>32</sup>

#### **E2.6 Qu'est-il possible de faire pour augmenter la probabilité des impacts positifs résultant du projet? Dans quelle mesure les progrès vers les impacts de long terme peuvent-ils être attribués au projet ?**

81. Le projet FEM-6 doit veiller sur l'adhésion des communautés et des populations aux objectifs, du projet et des autorités, en matière de planification de l'utilisation des terres. La cohésion sociale est aussi primordiale pour assurer que le volontariat de surveillance (par endroit assisté par une prime comme un don d'aliment de bétail) et/ou la surveillance rémunérée puisse continuer.

82. L'équipe ExMP encourage le projet et les communautés à s'organiser autour d'activités d'animation sociale et culturelle, afin de renforcer la cohésion du groupe et des communautés. Une très bonne pratique observée est la désignation des surveillants volontaires en gilets fluorescents afin de faciliter leur connaissance et leur identification sur le terrain. Les groupes pourraient aussi

---

<sup>31</sup> Dans le Document du projet il est prévu et budgétisé un contrat annuel pendant 4 ans. Cependant, le LoA CNRADA ne fait pas référence à cela. La CNRADA dit de ne pas être informée de la suite (CNRADA / Abdou Oumar Sow; comm. pers. ; 6 janvier 2023).

<sup>32</sup> Par endroit, les bergers sont obligés à payer MRU 50 par tête de bétail (souvent les petits ruminants) si leur bétail broute dans des espaces interdites.

se doter -par exemple- de chansons communes ou s'organiser en type « champ-école » sur la reconnaissance et l'étude des différentes espèces de plantes et d'animaux présentes dans les sites surveillés (dont les insectes, les espèces souterraines, etc.).

83. Ce que le projet FEM-6 va pouvoir réclamer, à sa fin, est d'avoir facilité la sensibilisation, la mobilisation et l'adhésion des populations aux activités communautaires de préservation et de restauration des terres. Il revient à la population et aux communautés locales d'assurer la mise en œuvre, le respect et la suite de la surveillance, et (à l'avenir) la bonne gestion des revenus issus de l'espace préservé. Les impacts à long terme sont pour le compte des populations et des communautés, qui devront pouvoir s'aligner avec la planification de l'utilisation des terres.

84. Le projet FEM-6 doit renforcer urgemment les activités d'appui aux AGR et les préparatifs de gestion des espaces préservés par les Comités de Gestion. Les revenus AGR vont encourager les populations et les communautés à faire mieux, et les facilitent à couvrir (toute ou une partie) des coûts liés à la surveillance communautaire.

85. Les Comités de Gestion méritent d'ailleurs d'être facilités dans la bonne gestion à l'avenir des revenus issus des espaces préservés ; dont le paillage et les fruits des arbres plantés. Ces revenus devraient revenir à la population et pas (ou pas uniquement) aux membres des Comités de Gestion. Ce thème est encore plus important et plus complexe à gérer sur les sites communaux partagés par plusieurs villages à la fois.

### **4.3 Efficience**

***E3.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficiente et efficace en termes de coûts?***

***E3.2 Sa direction a-t-elle été capable de s'adapter aux variations des conditions afin d'améliorer l'efficience de la mise en œuvre du projet?***

86. Le projet FEM-6 a accusé des retards importants dans sa mise en place et sa mise en œuvre. Jusqu'ici, il n'a pas été mis en place de façon efficiente en termes de coûts. Ce n'est qu'en 2022 (C.-à-d. lors de la 3<sup>ème</sup> année après approbation du projet) que les interventions sur le terrain ont effectivement démarré grâce aux conventions ou contrats établis avec un grand nombre d'ONG.

87. Les dix mois précédents le début de la crise Covid-19 (en mars 2020) ont servi aux échanges entre la FAO et le MEDD et au recrutement de l'équipe restreint du projet. Le projet a redémarré courant 2021 avec le recrutement de plusieurs consultants thématiques. Les activités de terrain ont effectivement débuté en 2022 et là elles ont pris de la vitesse. L'ambition de réaliser environ la moitié des objectifs quantitatifs de la Composante 2 du projet dans une seule année, s'est traduite en une activité importante et parallèle dans les trois zones d'intervention du projet. Les indices actuels sont que ces objectifs ont été réalisés : les sites clôturés et les sites non-clôturés ont été établis et les Comités de Gestion mis en place. Maintenant, c'est le suivi régulier lors de la saison sèche qui devra indiquer et évaluer si la qualité des travaux ait été à hauteur. On doit s'attendre à

une diversité de la qualité des réalisations. Toutefois, l'évaluation proprement dite de l'ensemble des activités par site ne pourra se faire qu'en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année après mise en place.

88. L'efficacité des opérations de mise en œuvre du projet a été (et est) d'ailleurs affecté par la lenteur et la complexité des procédures: de recrutement de personnel, de location de véhicules pour les missions de suivi, d'achat de matériels par la FAO ; et -en général- par les procédures d'approbation des différentes visites et missions par les supérieurs se trouvant à Nouakchott et en partie hors du pays.<sup>33</sup> Toute l'équipe du projet et les Coordinateurs Régionaux en ont témoigné.

89. L'équipe ExMP considère que la délégation de pouvoirs et de responsabilités dans ce projet-ci laisse à désirer. L'efficacité augmenterait considérablement si les responsables des activités soient plus autonomes dans la prise de décisions ; toujours en ligne avec la politique et les procédures de la FAO et du FEM. Le personnel a besoin des moyens lui permettant de réaliser son mandat et de faire avancer les activités sans trop de blocus logistique et opérationnel.

90. En termes concrets, l'équipe ExMP propose une certaine délégation pratique des pouvoirs du Lead Technical Officer (LTO) et du Budget Holder (BH) envers le Coordinateur du projet (CTA), puis une certaine délégation des pouvoirs pratique en matière du suivi régulier du CTA envers les Coordinateurs Régionaux. Afin de faciliter la communication et l'échange avec le CTA et avec l'UGP, l'équipe ExMP recommande d'ailleurs que le(s) responsable(s) financier et administratif<sup>34</sup> soit attaché(s) au bureau du projet FEM-6, et/ou que leur disponibilité au projet soit assurée.

91. Sur le terrain, les Coordinateurs Régionaux ont besoin chacun d'accès à un moyen de transport les rendant indépendants dans leurs activités de prise de contact, d'échanges, et de suivi régulier des activités de mise en œuvre des ONG et des agences contractées. Sans transport indépendant assuré, il est peu utile de les stationner dans les zones d'intervention. Une modalité financière (un forfait ou un paiement par kilométrage) pourrait possiblement assurer la disponibilité d'un moyen de transport (loué localement- ou même privé) pour les activités de suivi du projet FEM-6.

92. Enfin, notons que presque toutes les ONG contractées par le projet FEM-6 résident à Nouakchott. Le va-et-vient de ces structures mène à d'importantes dépenses en carburant et à des émissions environnementales considérables. En vue de la pérennisation des activités dans les zones d'intervention, il serait souhaitable de renforcer dans la mesure du possible les liens avec des groupes locaux de base, et d'encourager les ONG nationales à s'installer dans les zones (ce que certaines ont déjà fait d'ailleurs avec leurs techniciens pendant la durée de leur contrat).

93. L'UGP du projet FEM-6 doit veiller à ce que le projet ne finance que des activités du MEDD, des DREDD ou d'autres agences qui concernent les trois zones d'intervention du projet. Référence a déjà été faite à la contribution du projet FEM-6 au développement de la nouvelle stratégie ANGMV. Les ateliers de formation (en 2021) des cadres des DREDD/MEDD sur les techniques de

---

<sup>33</sup> Voir : FAO/FEM (2021), RIM. Questionnaire de Suivi de Projets Projet FEM-6. Septembre 2021.

<sup>34</sup> Un seul poste était prévu dans le Document du projet.

collectes des données et de CES/DRS en sont un autre exemple ; cinq des huit (8) wilayas ne font partie du projet FEM-6 ; Trarza, Tagant, Guidimakha, Hodh El Gharbi et Hodh El Charghi.<sup>35</sup>

***E3.3 Dans quelle mesure le projet s'est-il appuyé sur des accords, initiatives, sources de données, synergies et complémentarités existantes avec d'autres projets, partenariats, etc., afin d'éviter la duplication d'activités similaires par d'autres groupes et initiatives?***

94. Le projet FEM-6 est logé dans les bâtiments des DREDD dans les zones d'interventions. Il essaie à travailler en étroite collaboration avec le DREDD et les inspecteurs environnementaux. Les contacts avec les Walis, les Hakems et les Maires sont aussi fréquents. Ces échanges contribuent à assurer l'efficacité et l'efficacités, et la synergie avec d'autres acteurs, activités et projets.

95. Au niveau national, l'UGP participe dans les réunions mensuelles de coordination entre les programmes et projets de développement, organisé par le ministère MAEPSP. La collaboration du projet FEM-6 avec un grand nombre d'ONG nationales assure d'ailleurs dans le pays un flux d'échanges sur les objectifs, les résultats attendus et les réalisations du projet FEM-6.

## **4.4 Durabilité**

***E4.1 Est-ce que les interventions du projet et les résultats obtenus sont durables ?***

***E4.2 Est-ce que la création du Biosphère est soutenue par les communautés voisines ?***

***E4.3 Est-ce que les dunes fixées sont respectées et gérées par les communautés voisines ?***

***E4.4 Est-ce que les Champs-Écoles Agro-Pastorales sont fonctionnels et effectifs ?***

***E4.5 Est-ce que le renforcement des capacités par le projet est durable ?***

***E4.6 Quelle est la probabilité que les résultats du projet restent utiles ou perdurent après l'achèvement du projet ?***

***E4.7 Quels sont les risques principaux pouvant affecter la durabilité des résultats et bénéfiques du projet (i.e. aspects financiers, socio-économiques, institutionnels et environnementaux et de gouvernance)?***

***E4.8 Quels résultats, enseignements ou expériences ont été répliqués (dans différentes zones s) ou mis à l'échelle (dans la même zone, mais à plus large échelle et financé par d'autres sources) ?***

***E4.9 Quels résultats, enseignements ou expériences sont susceptibles d'être répliqués ou mis à l'échelle dans le futur proche ?***

96. La durabilité des activités du projet FEM-6 est assurée sur le plan institutionnel par la collaboration intensive et directe avec le MEDD et les DREDD. Cependant, ici la FAO n'assume pas sa place habituelle d'assistance technique et de structure de qualité référentielle ; ici elle met plutôt

---

<sup>35</sup> Voir : ONG Voix de l'Espoir (2021), Rapport narratif des Ateliers Régionaux de formation des cadres des DREDD/MEDD des wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Guidimakha, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh El Charghi sur les techniques de collectes des données et de CES/DRS. Décembre 2021, 10p.

en œuvre. Il va alors falloir inventorier ensemble avec le MEDD et les DREDD comment ils peuvent donner une suite, à l'avenir, à la collaboration étroite avec la société civile et avec les ONG. S'ils réussissent à donner une continuité à ces collaborations, le MEDD et les DREDD auront une capacité bien élargie de planification et de mise en œuvre au profit de la sauvegarde de l'environnement et du développement durable.

97. La durabilité des interventions sur le terrain est fonction de la possibilité qu'ont les communautés locales et les Comités de Gestion à assurer leur fonction et la surveillance des sites d'intervention après le retrait futur des ONG d'appui. L'équipe ExMP est optimiste sur la probabilité de maintien des activités et des interventions après clôture du projet, à condition que les Comités de Gestion puissent d'abord mûrir en bénéficiant d'un appui soutenu en 2023. Si la surveillance des sites est assurée par les communautés, les sites clôturés seront assez faciles à sauvegarder. Pour les sites RNA, il est à voir encore si l'enthousiasme et l'organisation des volontaires à assumer le rôle de surveillance vont perdurer dans le temps.

98. L'équipe ExMP est moins optimiste sur les interventions actuellement mises en œuvre par l'ANGMV en matière de fixation des dunes. Les sites visités et les échanges tenus n'indiquent pas que les interventions soient pleinement soutenues par les populations et les communautés locales. Les interventions ont plutôt l'aire d'être parachutées d'en haut. Les Comités Villageois de Gestion ne semblent pas exister et/ou ne pas être fonctionnels. Les Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI) ne sont pas fonctionnelles.

99. L'équipe ExMP recommande alors au projet FEM-6 d'assurer la bonne mise en œuvre par l'ANGMV des activités encore dues de l'an 2022, plutôt que de s'engager avec des fonds FEM-6 à des nouvelles activités ANGMV telles que la mise en place de grandes pépinières, proposée par l'agence. À notre avis, le projet FEM-6 devrait privilégier les pépinières villageoises de taille plus réduite mais plus proches des bénéficiaires et ainsi plus complémentaires aux travaux communautaires de préservation de l'environnement.

100. L'équipe ExMP s'attend à ce que la pratique de maintien de nouvelles pousses de plantes sur les sites RNA et dans les villages sera reprise et répandue par des individus et par les communautés. Beaucoup de préservation de l'environnement dépend en fait de la conscience et de la sensibilisation des acteurs afin qu'ils voient avec les yeux ouverts et qu'ils comprennent ce qu'ils voient. L'environnement est là pour toutes et pour tous et il ne peut être mis en péril par des individus ignorants ou indifférents.

101. La durabilité financière et socio-économique des interventions du projet FEM-6 est bonne à condition que les résultats de court terme (dont la préservation de la paille, la plantation d'arbres, la préservation de jeunes pousses de plantes, etc.) soient maintenus au moins lors de la période du projet (c.-à-d. encore 1-2 ans au moins). La paille préservée peut être vendue lors de la soudure quand il se développe des marchés locaux pour l'aliment de bétail. Les arbres plantés et préservés dans le cadre du reboisement et de la RNA ont tous un objectif économique et vont porter des fruits à partir de 3-4-5 ans après plantation et dépendant de l'espèce.



Photo Site communautaire de restauration des terres à clôture, avec plantation et pratiques CED/DRS (Melzem-Treichett, Triangle de l'Espoir).



Photo Restauration des terres avec clôture sur la trajectoire de la Grande Muraille Verte.



Photo Gomme arabique. Fruit de l'Acacia senegalensis



Photo Fruits de Balanites aegyptiaca

## 4.5 Facteurs affectant les progrès

**E5.1 Dans quelle mesure les objectifs et les composantes du projet initial ont été clairs, pratiques, réalisables dans le temps imparti ?**

**E5.2 Quels ont été les principaux défis en termes de direction et de gestion du projet ? Quels changements s'avèrent nécessaires pour améliorer la réalisation du projet dans la deuxième moitié restante ?**

102. Les objectifs et les composantes du projet initial n'ont pas tous été clairs, pratiques et réalisables dans le temps imparti. L'équipe ExMP constate que le Cadre logique du projet contenait des indicateurs très généraux et/ou qualitatifs par composante. Le Cadre logique n'explicitait pas comment le projet devrait y arriver ; avec quelles activités, dans quel nombre et en quelle séquence. L'origine des indicateurs quantitatifs (par exemple la superficie de terres à restaurer) n'est pas claire à l'équipe ExMP, puisque n'étant pas spécifiée dans la documentation.

103. Les plus grands défis en termes de direction et de gestion du projet semblent résider dans les limitations issues de la formulation du projet et du budget, puis dans les procédures internes à la FAO concernant la planification, la revue et l'approbation des activités courantes et essentielles pour l'efficacité et l'efficacit  du projet. L' quipe ExMP recommande un certain all gement des proc dures en instituant plus de confiance au professionnalisme du staff (d mment s lectionn  et contract  au pr alable), afin que chacun soit en mesure d'op rationnaliser ses activit s journali res en fonction avec son mandat. L'acc s au moyen de transport (propre ou de location) est primordial pour que les staffs FEM-6 sur le terrain (c.- -d. les Coordinateurs R gionaux) puissent assurer une bonne gestion, de l'efficacit  et de l'efficience.

104. Le projet FEM-6 est assez ambitieux en ce qui concerne l'envergure des terres   pr server, restaurer et planifier (160.355 hectares ; ou l' quivalent de 40 x 40 km). Toutefois, il n'est pas en mesure de couvrir toute l'espace d'une commune ou -moins encore- d'une wilaya. De ce point de vue, une concentration des activit s du projet dans un espace plus restreint est   recommander.

105. L' quipe ExMP privil gierait les activit s dans les wilayas de Gorgol en Assaba qui sont proches des zones concern es par la r serve de Biosph re El Atf. Une telle concentration permettrait une meilleure mise en valeur des diff rents r sultats du projet – en termes de plans d'utilisation de terres, de g n ration de revenus pour les d plac s et les populations riveraines, etc. Cela contribuerait aussi   une meilleure concordance du projet avec le d coupage administratif.

**E5.3 Dans quelle mesure le co-financement promis a  t  r alis ? Comment affecte l' ventuel manque de co-financement les r sultats du projet ?**

106. Le co-financement promis au d but du projet FEM-6 n'a pas encore  t  r alis . La documentation des co-financements (en esp ce, en nature et/ou en parall le) dans le PIR de juin 2022 n'atteignait que 4 % du montant pr vu pour l'ensemble du projet. Toutefois, selon l'UGP et le LTO ce manque de co-financements n'affecte pas directement les r sultats du projet du fait qu'il n'est pas comptabilis .

107. L'équipe ExMP considère toutefois que le projet FEM-6 devra faire plus d'efforts pour inventorier et documenter les co-financements en espèce, en nature et en parallèle. Le FEM requiert un clair et complet compte-rendu de la situation du co-financement afin de pouvoir justifier politiquement son soutien financier des interventions. L'UGP est recommandé à demander des différentes agences ayant souscrites au co-financement du projet FEM-6 une lettre d'accomplissement à mi-terme et une estimation de la réalisation à fin-projet.

***E5.4 Dans quelle mesure la FAO a-t-elle fourni une supervision et un soutien (technique, administratif, opérationnel) durant l'identification, la formulation, l'approbation, le démarrage et mise en œuvre du projet ?***

108. La FAO a été invitée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à mettre en place et à mettre en œuvre le projet FEM-6. L'apport de la FAO va ainsi bien au-delà d'un rôle de supervision et de soutien technique. Il a considéré toutes les phases du projet et tous les types d'activités (techniques, administratifs, opérationnels).

109. La FAO a bel et bien géré le projet FEM-6 dans la première partie de la période du projet, selon ses propres procédures administratives et financières. Ces procédures sont complexes et ne facilitent pas nécessairement une fluide et aisée mise en œuvre opérationnelle du projet. Beaucoup de procédures visent à éviter des problèmes plutôt que de les affronter.

110. En tant qu'équipe de consultants externes, l'équipe ExMP encourage les différents acteurs de la FAO à déléguer plus la prise de décisions et l'approbation de différentes étapes préalables, par exemple en ce qui concerne le développement de Termes de Références (TdR) pour les études, la signature de contrats avec des ONG, et l'organisation de missions de suivi régulier. Une telle délégation partielle de pouvoirs serait couplée à une intensification du rapportage, des échanges et de compte-rendu.<sup>36</sup>

***E5.5 Dans quelle mesure les parties prenantes (i.e. les structures étatiques, la société civile, le secteur privé, les populations autochtones, les groupes défavorisés et vulnérables, etc.) ont-elles été impliquées dans la formulation et la mise en œuvre du projet ?***

111. Les structures étatiques à tout niveau (national, régional et local) ont été largement consultées et impliquées dans la formulation et la mise en place du projet FEM-6. Cependant, le projet n'a pas conclu de conventions ou partenariats avec d'autres ministères intervenants dans la zone et impliqués -surtout- dans les activités génératrices de revenus (AGR). Cela est considéré une omission à corriger, puisque les staffs combinés du MEDD, du MA et du ME pourraient avoir un effet synergétique sur le respect et la mise en œuvre des plans de gestion de l'environnement.

---

<sup>36</sup> Dans les procédures de la FAO, l'équipe de projet doit développer les drafts de contrats et TdRs qui doivent être soumis pour l'approbation de LTO, qui a le rôle d'assurer l'excellence technique, et suivis de l'approbation finale par le BH, qui est la personne responsable (« accountable ») pour le projet. Ici, il est question de savoir comment alléger les procédures afin d'éviter l'accumulation de délais dans la prise de décisions autour d'activités bien concrètes; en distinguant entre le "formel" et le "fonctionnel".

112. La société civile ne semble pas avoir été beaucoup impliquée dans les plans initiaux de formulation du projet FEM-6 et de son élément-clé : la création de la réserve de Biosphère El Atf. Pourtant, le projet FEM-6 a réussi à travers l'Atelier El Atf (mars 2022), et par moyen des contrats avec les multiples ONG d'appui (en 2022), que la société civile en sens large est bien impliquée et bien informée des activités de planification de l'utilisation des terres dans les trois zones. Les communautés locales et les Comités de Gestion (sauf exception) sont enthousiastes, informés et engagés dans les activités du projet FEM-6.

113. Certains acteurs du secteur privé contribuent au projet par le biais d'une prestation de services au payant. Le développement des activités en matière de AGR, et la commercialisation des produits, va certes contribuer à une meilleure implication des acteurs privés dans le projet.

114. Le choix des zones d'intervention du projet FEM-6 a porté sur l'aspect « pauvreté ». <sup>37</sup> Le projet exige que les femmes occupent du moins un tiers des sièges des Comités de Gestion. Sinon, le projet n'a pas de politique particulière pour engager les groupes défavorisés et vulnérables. Dans les zones, il n'y pas des groupes dites « endogènes » selon les définitions de la FAO.

115. La Mauritanie étant un pays bien diversifié en populations, entre le monde arabe et le monde de l'Afrique noire, la FAO-MR devra veiller à ce que sa politique est sensible à la diversité socio-ethnique et socio-culturelle qui est une réalité dans le pays. Par rapport à l'inclusion sociale, la FAO-MR est alors encouragé à expliciter sa stratégie de prise en compte des différentes couches sociales dans la politique du personnel, la prise de décisions, et la mise en œuvre de projets. <sup>38</sup>

#### ***E5.6 Dans quelle mesure et avec quelle efficacité le projet a géré la communication et la gestion des connaissances ?***

116. Les réalisations en matière de communication du projet FEM-6 sont encore assez limitées. L'équipe ExMP n'est pas au courant de résultats concrets autres que les plaques et affiches sur les sites d'intervention, les bannières en salle de réunion, et la louable publication « FAO aux côtés de la Mauritanie face à la Covid-19 » (2021) qui contient une brève description du projet FEM-6. <sup>39</sup>

117. Le projet n'a pas de poste de responsable communication. Les activités prévues dans le Document du projet portent essentiellement sur la diffusion d'informations et sur des échanges aux niveaux régional et wilaya. La deuxième partie du projet FEM-6 va donner d'amples opportunités pour diffuser l'approche suivie, les résultats obtenus et les leçons apprises.

#### ***E5.7 Est-ce que le système de S&E du projet est fonctionnel ? Quelles améliorations peuvent être apportées à cet égard ?***

118. L'ExMP a revu les différents rapports de suivi du projet FEM-6 (c.-à-d. PIR, RIM, Etat d'avancement des travaux, outils S-E du FEM, etc.). L'équipe l'a trouvé difficile de comprendre le

---

<sup>37</sup> La zone appelée "Triangle de l'Espoir" était connue auparavant comme Triangle de la Pauvreté".

<sup>38</sup> Le cas d'Oudeynouss a enseigné l'équipe ExMP que la non prise en compte à temps dans la planification (le choix du site RNA) d'un groupe dans un village (ici les bergers) peut miner la cohésion sociale et toute intervention et acquis communautaire.

<sup>39</sup> Voir : FAO-MR (2021), La FAO aux côtés de la Mauritanie face à la Covid-19.

design et les interventions du projet sur base des documents. Le lien entre les objectifs, les composantes, les activités et les objectifs numériques n'était pas souvent clairs. La visite de terrain et les échanges avec les partenaires ont beaucoup contribué à mieux comprendre et à témoigner de l'engagement de la plupart des partenaires.

119. Les PIR 2021 et PIR 2022 donnent des informations sur l'avancement des activités du projet. Ils sont remplis juste avant la saison pluvieuse (en juin), ce qui fait qu'ils présentent parfois des réalisations qui sont encore à concrétiser. Par exemple, les plans de mise en œuvre d'activités par des ONG auront été signés, mais cela n'implique pas encore que l'activité ait déjà été réalisée. Les PIR ont rapporté sur des contretemps tels que les impacts de la crise Covid, mais ils n'ont pas ou peu été utilisés pour signaler des problèmes à résoudre (par exemple la lenteur des procédures, les manquements dans la formulation du budget ou le manque de transport disponibles). Le RIM établi pour le Ministère MAEPSP (septembre 2021) est considéré plus clair sur ce plan.<sup>40</sup>

120. Dans la formulation du projet FEM-6, le volet Suivi-Évaluation (S-E) du projet FEM-6 a été heurté d'abord par un manque d'opérationnalisation et d'indicateurs de suivi. Le cadre logique du projet comprenait surtout des indicateurs globaux et qualitatifs. La quantification est intervenue après mais le lien entre les deux n'était pas toujours aussi évident. L'UGP a alors dû élaborer un propre outil S-E de la gestion du projet et elle a créé des indicateurs de suivi correspondants. Voir l'Appendice 7 - État d'avancement des activités FEM-6 (janvier 2023).

121. L'actuel système S-E comporte aussi les indicateurs globaux et spécifiques du FEM. Ces indicateurs ont évolué depuis le début du projet FEM-6. Les indicateurs actuels se réfèrent aux projets du type FEM-7. Ils consistent en un document en Word (.doc) et plusieurs fiches en Excel (.xls) en langue anglaise, qui ne sont pas faciles à comprendre et à remplir. Ils servent surtout au calcul (compliqué) de la contribution du projet à l'objectif de fixation du carbone. Ce calcul est difficile du fait que les interventions du projet ne concernent que 4 à 5 ans (ou moins encore), tandis que les impacts en fixation du carbone seraient à évaluer à l'horizon de vingt ans ou plus.

122. Ce qui rendrait le système S-E plus compréhensible et plus succinct serait une bonne description et une bonne documentation du pourquoi des objectifs et des indicateurs quantitatifs fixés. À titre d'exemple, pourquoi le projet a choisi de mettre en place des sites clôturés de 100 hectares (et pas de 50 ha, de 20 ha ou de 500 ha) ? Pourquoi le projet facilite la fixation des dunes sur un site spécifique et comment est cela lié à l'approche intégrée promue dans l'ensemble des trois zones ? Comment est-ce que les futurs points d'eaux vont contribuer à la préservation et à la gestion des aires protégées à restaurer ? Etc., etc.

## 4.6 Discussions transversales

### ***E6.1 Dans quelle mesure la dimension de genre a été intégrée dans la conception et la formulation du projet ?***

---

<sup>40</sup> Voir : FAO/FEM (2021), RIM. Questionnaire de Suivi de Projets - Projet FEM-6. Septembre 2021.

123. Les aspects du genre et de l'inclusion sociale ont été pris en compte dans la conception et la formulation du projet.<sup>41</sup> Une analyse genre a été effectuée par le Point Focal Genre de la FAO-MR au début du projet, mais les recommandations qui en découlaient n'ont pas toutes été suivies.

**E6.2 Dans quelle mesure la dimension de genre a été intégrée dans la gestion et la mise en œuvre du projet ?**

124. Le projet FEM-6 ne dispose pas d'une stratégie particulière en matière du genre. Les données S-E sont désagrégées par genre. La composition de l'équipe restreinte l'UGP, de l'équipe élargie avec les Coordinateurs Régionaux, et de l'équipe élargie avec les consultants nationaux et internationaux est presque entièrement masculine. Le consultant genre qui devrait être recruté n'est toujours pas là – les procédures de recrutement n'ont même pas encore été entamées. L'équipe ExMP s'est surprise de cet état de choses en vue de la politique genre de la FAO qui date de 2013, et du désir explicite du projet FEM-6 à développer (sous la Composante 1) « une approche intégrée, participative et sensible au genre ».

125. Toutefois, dans la mise en œuvre des activités, l'UGP a veillé à ce que les ONG contractées assurent la bonne prise en compte des femmes dans les activités communautaires. Cela se traduit en un quota d'au moins un tiers de femmes étant membres des Comités de Gestion des sites. Selon les différents acteurs interviewés, les femmes ont effectué 60-70 % des travaux liés aux interventions. Elles seront aussi la cible principale des interventions futures sur les AGR.

**E6.3 Dans quelle mesure d'autres acteurs -société civile, populations autochtones ou secteur privé- ont été impliqués dans la conception ou la mise en œuvre du projet ? Quel a été l'effet sur les résultats du projet ?**

126. De par leurs activités communes, bon nombre d'ONG contractées ont leurs propres politiques et approches pour assurer la prise en compte de l'aspect genre dans leurs interventions. Lors des visites de terrain, la mobilisation et la participation des femmes dans les échanges étaient imminentes, même si par endroit l'autonomisation des femmes dans les Comités de Gestion mériteraient parfois visiblement encore de coup de pouce. L'équipe ExMP encourage l'UGP à expliciter sa stratégie de mise en avant des femmes et des groupes vulnérables, afin d'assurer leur pleine intégration et participation dans les activités du projet.

---

<sup>41</sup> Voir : FAO (2018), Integrated Ecosystem Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (July 2018-June 2023). FAO/GEF-6 Project document, 64p. + Annexes.

## 5. Conclusions et Recommandations

127. Depuis son démarrage en avril 2019, le projet GCP/MAU/001/GFF, communément appelée « Projet FEM-6 », œuvre pour la « Gestion Intégrée des Ecosystèmes pour le Développement humain Durable en Mauritanie ». Le projet vise à améliorer durablement les moyens de subsistance et la base de ressources naturelles dont dépendent les communautés rurales dans le sud de la Mauritanie. Ici nous présentons les principales conclusions et recommandations issues de l'Examen à Mi-Parcours (ExMP) qui a eu lieu entre novembre 2022 et janvier 2023.

128. **Conclusion 1 :** La mise en œuvre du projet FEM-6 est relativement satisfaisante. Le projet FEM-6 est actuellement à 75 % de sa durée officielle, et environ mi-chemin de sa mise en œuvre, Les retards liés à la crise du Covid-19, la lenteur dans le recrutement de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et d'autres lenteurs issues des procédures internes au projet et à la FAO en Mauritanie et ailleurs, ont été importants. Le projet mériterait ainsi une extension sans coût.

**Recommandation 1 (COPIL, FAO, FEM) :** Accorder le projet FEM-6 une extension du projet sans coût pour la durée de 12 à 20 mois. L'équipe ExMP privilégierait une extension de 20 mois (jusqu'en décembre 2025) afin que le projet puisse couvrir toute la saison pluvieuse 2025.

129. **Conclusion 2 :** Le projet FEM-6 a trouvé son chemin de mise en œuvre en 2022 en s'appuyant sur les Délégations Régionales du MEDD (les DREDD), les autorités décentralisées (wilaya, moughataa, commune) et sur des dizaines d'ONG et d'agences de la place. La période couverte par les Lettres d'Accord ou contrats avec les ONG et les agences n'a été que six à huit mois.

**Recommandation 2 (UGP, LTO, BH) :** Établir de véritables lettres d'accord ou conventions sur un programme de collaboration plus large, de plusieurs années, afin d'assurer l'esprit de partenariat, l'engagement, le financement et la pleine disponibilité de ces structures qui sont nécessaires pour la bonne conduite des activités, et pour la réalisation des résultats et impacts escomptés.

130. **Conclusion 3 :** Le projet FEM-6 est soutenu financièrement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à hauteur de USD 8,3 millions à condition d'un co-financement attendu de USD 22 million. Le projet FEM-6 n'a pas su mobiliser ces co-financements, entre autres due à la crise du Covid. Seul un montant de USD 825.000 a été enregistré jusqu'à présent.

**Recommandation 3 (UGP, BH, FLO):** Prioriser l'inventaire, la documentation et du rapportage au bailleur FEM quant à la réalisation des co-financements « en espèce », « en nature » et « en parallèle ». Chercher plus de collaboration et d'échanges avec d'autres programmes et projets pertinents. Demander des structures ayant souscrites au co-financement du projet FEM-6 une lettre d'accomplissement à la date du 31 décembre 2022, et une estimation à fin-projet.

131. **Conclusion 4** : Le projet FEM-6 intervient dans trois zones qui ont été sélectionnées préalablement de façon participative sur la base des services écosystémiques critiques qu'ils fournissent aux populations locales et sur base de critères de pauvreté. Le zonage ne correspond pas à part entière avec le découpage administratif, ce qui complique la mise en œuvre du projet. La complémentarité des sites d'interventions dans les trois zones est d'ailleurs à confirmer.

**Recommandation 4 (UGP, COPIL, MEDD)** : Essayer de mieux concorder les zones d'intervention du projet FEM-6 avec le découpage administratif pour une meilleure intégration des différentes activités. Prioriser en cas de besoin les activités dans les wilayas de Assaba et Gorgol où la planification spatiale est plus intégrée et où la mise en œuvre du projet paraît plus avancée. Assurer la complémentarité des zones en explicitant l'approche suivie.

132. **Conclusion 5** : L'agence ANGMV, dont le MEDD est la structure tutelle, n'a pas pu honorer en 2022 les engagements pris avec le projet FEM-6. Ses activités sont moins orientées vers la mobilisation des communautés. L'agence n'est pas dépendante de la FAO en matière financière.

**Recommandation 5 (UGP, ANGMV, MEDD)** : Assurer en collaboration avec le MEDD et l'ANGMV que les engagements pris en 2022 soient honorés et les activités réalisées en 2023, avant de considérer de nouvelles formes de collaboration telles que les grandes pépinières.

133. **Conclusion 6** : L'efficacité, l'efficacités et la qualité de mise en œuvre du projet FEM-6 sont compromises par le manque de moyens de transport pour les Coordinateurs Régionaux. À présent, il leur est exclu d'effectuer des visites d'urgence ou des visites-surprise dans le cadre du suivi de la qualité des interventions du projet dans leur zone par les ONG d'appui,

**Recommandation 6 (UGP, BH)** : Assurer la disponibilité d'un moyen de transport (loué localement - ou même privé) pour les activités de suivi du projet FEM-6. Faciliter cela avec un moyen de transport ou avec un forfait ou une indemnisation par kilométrage.

134. **Conclusion 7** : Les cartes détaillées et les Plans d'Utilisation des Terres (PUT) récemment réalisés pour toutes les trois zones, peuvent servir de « ciment » entre les différentes composantes du projet FEM-6 et peuvent ainsi assurer par zone leur intégration dans l'espace. Hors de la désignée réserve de Biosphère El Atf, l'intégration des activités FEM-6 est encore à expliciter.

**Recommandation 7 (UGP, MEDD, DREDD)** : Développer de façon participative par zone des Plans d'Action pour traduire les Plans d'Utilisation des Terres en activités concrètes. Assurer l'élaboration textuelle concernant les implications et les impacts attendus de la gestion des différentes zones. Assurer leur large diffusion entre les populations concernées.

135. **Conclusion 8** : La **pertinence** du projet FEM-6 est **satisfaisante (S)**. Le problème identifié de la pression humaine et animale sur les espaces communautaires, les écosystèmes et les aires protégées est réel dans le sud de la Mauritanie. La surexploitation des espaces est à redresser par moyen d'une meilleure et une plus compréhensive planification géographique des espaces et des activités économiques. La participation communautaire dépendra en grande partie de la disponibilité de revenus issus des travaux communautaires afin de couvrir les dépenses.

**Recommandation 8 (UGP, DREDD, DRA/DRE, recherche)** : Prioriser les interventions AGR et assurer qu'elles vont de pair avec les activités communautaires de surveillance et de gardiennage. Assurer la coopération sur les AGR entre le projet FEM-6, les DREDD et les services décentralisés des Ministères de l'Agriculture (MA) et de l'Élevage (ME). Faire accompagner les interventions avec de la recherche agronomique et socio-économique pour évaluer les résultats et impacts.<sup>4243</sup>

136. **Conclusion 9** : Dans l'ensemble, **l'efficacité** de la mise en place et de la mise en œuvre du projet FEM-6 a été **relativement satisfaisante (RS)**. Le projet FEM-6 a connu d'importants retards qui sont seuls en partie liés à la crise Covid-19. L'UGP a enfin su déployer des stratégies innovatrices pour faire face aux défis liés aux retards : un grand nombre de Lettres d'Accords a été signé en 2022 avec à peu près 40 ONG pour la mise en œuvre des activités. Surtout la Composante 2 (Restauration des terres) et la Composante 1 (Biosphère El Atf) ont beaucoup avancé dès lors.

**Recommandation 9 (UGP, COPIL)** : Continuer en 2023 et après les partenariats de mise en œuvre avec les ONG et agences performantes. Assurer que leurs activités s'inscrivent dans un partenariat et un programme plus large couvrant le reste de la période du projet FEM-6.

137. **Conclusion 10** : La désignation future de la réserve de Biosphère El Atf par l'UNESCO serait une reconnaissance de, et un encouragement pour, la préservation et la restauration des aires protégées riches en faune et en flore spécifiques à la zone.

**Recommandation 10 (UGP, MEDD, UNESCO)**: Anticiper les différentes étapes à franchir en bien s'informant auprès de l'UNESCO des procédures en la matière, Inventorier si la désignation d'une réserve de Biosphère combinée et transfrontalière d'El Atf et de Ferlo est possible et faisable afin d'augmenter très nettement l'espace préservé et la reconnaissance sous régionale. Assurer au même temps que les communautés locales et les utilisateurs ambulants, aux deux côtés du Fleuve Sénégal, soient pleinement impliqués dans les processus de prise de décisions et qu'ils reçoivent les indemnités qui leur incombent afin de pouvoir s'installer hors de la zone préservée.

---

<sup>42</sup> Par exemple, sur le reboisement (clôturé, non-clôturé), la RNA (avec plantation, avec ensemencement, surveillance unique), la surveillance communautaire, les AGR (sur le site, hors du site), les modes d'utilisation et de distribution des revenus issus des travaux communautaires, les impacts socio-économiques de la désignation de la réserve Biosphère El Atf sur les populations riveraines et les déplacés, etc..

<sup>43</sup> Les coûts des méthodes diffèrent d'ailleurs beaucoup. Assurer l'analyse de l'efficacité et de l'efficience de ces méthodes afin d'identifier les méthodes à préférer pour une future mise à l'échelle.

138. **Conclusion 11** : La réalisation des objectifs du projet FEM-6 dépendra en large mesure de la volonté et de la capacité des communautés locales et de tous les autres utilisateurs à respecter et à mettre en œuvre conjointement les Plans d'Utilisation des Terres (PUT). Cela requiert d'une part, la sensibilisation de tout un chacun (y inclus les jeunes), et d'autre part un mécanisme de sauvegarde, surveillance et/ou gardiennage afin de garantir le respect des engagements communautaires.

**Recommandation 11 (UGP, NGO d'appui, Comités de Gestion)** : Organiser les communautés autour d'activités d'animation sociales et culturelles, afin de renforcer la cohésion du groupe et des communautés. Ils pourraient se doter par exemple de chansons communes ou s'organiser en type de « champ-école » pour la reconnaissance et l'étude de la flore et faune des sites surveillés.

139. **Conclusion 12** : L'**efficience** de la mise en place et de la mise en œuvre du Projet FEM-6 a été **insuffisante (I)**. Les retards dans le démarrage effectif du projet ont été trop longs. La planification, la qualité des contrats et la qualité des TdR développés par l'équipe de projet nécessitent des améliorations. Les délais d'approbation d'activités du projet, telles que les missions de suivi régulier ou l'approbation de TdR d'études ou de rapports d'activité, sont à raccourcir. L'efficience augmenterait considérablement si les responsables des activités soient plus autonomes dans la prise de décisions ; toujours en ligne avec la politique et les procédures de la FAO et du FEM. Le personnel a besoin des moyens lui permettant de réaliser son mandat et de faire avancer les activités sans trop de blocus logistique et opérationnel.

**Recommandation 12 (UGP, CTA, BH, LTO, FLO, UC FAO/FEM)** : Organiser un échange franc entre l'UGP, CTA, BH, LTO, FLO et UC FEM/FAO sur les modes d'éviter les retards dans les préparatifs et les approbations des activités concrètes ; visant à raccourcir les délais d'approbation et de faciliter la mise en œuvre du projet FEM-6. Mieux anticiper les besoins des agents et des partenaires responsables de la mise en œuvre des activités du projet (vers le haut et vers le bas).<sup>44</sup> Augmenter la disponibilité des responsables financier et administratif afin de faciliter la communication et l'échange avec le CTA et avec l'UGP FEM-6.

140. **Conclusion 13** : La **durabilité** de la mise en place et de la mise en œuvre du projet FEM-6 est **relativement probable (RP)**. La durabilité institutionnelle est favorisée par les liens étroits de collaboration entre l'UGP du projet et les staffs du MEDD et les DREDD. L'implication de bon nombre d'ONG et agences de la place y contribuent également. La durabilité des interventions sur le terrain (reboisement, RNA, etc.) reste à confirmer. Elle dépend surtout de la sensibilisation, de la volonté et de la capacité des communautés locales à préserver ce qu'a été gagné.

---

<sup>44</sup> Par exemple, la disponibilité de moyen de transport aux Coordinateurs Régionaux, les délais d'approbation à respecter la planification annuelle, la contractualisation des ONG, la disponibilité à l'UGP des outils S-E FEM, l'accès de l'équipe ExMP à la documentation, la gestion des contrats, etc.)

**Recommandation 13 (UGP, DREDD, Mairies, ONG d'appui, Comités de Gestion) :** Doubler les efforts d'organisation sociale autour des aires protégées et favoriser les activités AGR afin de contribuer à la prise en charge communautaire de la surveillance et du gardiennage des sites.

141. **Conclusion 14 :** Les aspects du genre et de l'inclusion sociale ont été pris en compte dans la conception et la formulation du projet, mais moins dans la mise en place et la mise en œuvre du projet. Le projet FEM-6 ne dispose pas d'une stratégie particulière en matière du genre ou d'inclusion sociale. Toutefois, la participation des femmes dans les activités est importante, grâce aussi aux politiques individuelles des ONG contractées. Les femmes représentent du moins un tiers du total des sièges dans les Comités de Gestion.

**Recommandation 14 (UGP, BH, LTO, ONG d'appui) :** Développer une claire stratégie en matière du genre, surtout dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus (AGR), pour les Comités de Gestion, et autour de la gestion et de la surveillance communautaires des sites d'interventions. Assurer que les femmes sont ciblées, qu'elles participent dans les activités, et qu'elles en bénéficient ; et œuvrer à ce qu'elles améliorent leur position dans la communauté.<sup>45</sup>

**Recommandation 15 (FAO-MR) :** Par rapport à l'inclusion sociale, expliciter la stratégie FAO-MR de prise en compte des différentes couches sociales dans la politique du personnel, la prise de décisions, et la mise en œuvre de projets. La Mauritanie étant un pays bien diversifié en populations, entre le monde arabe et le monde de l'Afrique noire, et ayant sa propre histoire, veiller à ce que la politique de la FAO-MR et de ses projets est sensible à la diversité socio-ethnique et socio-culturelle qui est une réalité dans le pays.<sup>46</sup>

---

<sup>45</sup> Voir par exemple : FAO (2017), Développer des chaînes de valeur sensibles au genre. Cadre d'orientation. FAO, 52p. <https://www.fao.org/3/i6462f/i6462f.pdf> ; et ICCO & F&S (2020), Autonomiser les femmes. Le cadre Atteindre-Bénéficiaire-Autonomiser: [https://agriprofocus.com/upload/post/FR\\_Reach\\_Benefit\\_Empower\\_framework\\_infographic\\_Fair\\_and\\_Sustainable\\_-\\_African1579615403.pdf](https://agriprofocus.com/upload/post/FR_Reach_Benefit_Empower_framework_infographic_Fair_and_Sustainable_-_African1579615403.pdf)

<sup>46</sup> Le document FAO-MR (2017), Cadre de Programmation par Pays pour la Mauritanie (2017-2021) n'y fait pas référence.

# Appendices

## **Appendice 1. Termes de Référence de l'ExMP**

Voir le document (en anglais) :

FAO (2022), Terms of Reference for the Mid-Term Review of Integrated Eco-system Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (GCP/MAU/001/GFF). March 2022, 27p.

## Appendice 2. Itinéraire de l'ExMP (2-17 janvier 2023)

Date	Activités	Nuitée
Lundi 2 janvier 2023	Voyage Consultant International	Nouakchott
Mardi 3/1	Réunions à Nouakchott	Nouakchott
Mercredi 4/1	Réunions à Nouakchott	Nouakchott
Jeudi 5/1	Départ de Nouakchott pour <b>Zone 1 Gorgol</b>	Kaédi
Vendredi 6/1	Réunion avec le CS El Atf Réunion avec le DREDD Gorgol Réunion avec les autorités administratives Réunion avec CNRADA Visite de sites de RNA et réunion avec bénéficiaires à Lexeiba	Kaédi
Samedi 7/1	Visite de sites de reboisement et réunion avec bénéficiaires <b>Bouna Inndé, Garli et Dolol</b>	Kaédi
Dimanche 8/1	Départ pour <b>Zone 2 Assaba/Gorgol</b>	Kiffa
Lundi 9/1	Réunion avec le CS TE Réunion avec le DREDD Assaba Réunion avec les autorités administratives Visite de sites de Oudeynouss, Haramein et Melzem Teichet	Kiffa
Mardi 10/1	Départ pour <b>Zone 3 Brakna</b> Réunion avec le CS GMV Réunion avec le DREDD Brakna Réunion avec les autorités administratives Visite de sites et réunion avec bénéficiaires Goural et Elb Jmel	Aleg
Mercredi 11/1	Visite de sites et réunion avec bénéficiaires Sangrava	Aleg
Jeudi 12/1	Départ pour Nouakchott. Visite d'un site et réunion avec bénéficiaires Aghchourguit	Nouakchott
Vendredi 13/1	Réunions à Nouakchott	Nouakchott
Samedi 14/1	Rédaction + Préparation du Débriefing	Nouakchott
Dimanche 15/1	Rédaction + Préparation du Débriefing	Nouakchott
Lundi 16/1	Réunions + Débriefing + Voyage du CI	
Mardi 17/1	Arrivée du CI à Amsterdam	

### Appendice 3. Parties prenantes interrogées

Entretiens (à distance)			Sexe	Entretien	Date	Thèmes-clés
FAO-IT / OCBD / Turquie	Point Focal FEM (FLO)	Mohamed Bergigui	M	1	16-12-22	Contexte & Activités & Résultats du projet FEM-6 (+ FEM-7)
FAO-SNE / Tunis	Point Focal FEM (FTP/LTO)	Mohamed Amrani	M	1	14-12-22	Activités & Résultats du projet
FAO-Siège / Rome	Point Focal FAO/FEM	Ydiya Abera	F	1	18-01-23	Résultats de la mission de terrain et du Debriefing
<b>Total des entretiens (on-line)</b>				<b>3</b>		
<b>Entretiens (à Nouakchott)</b>						
FAO-MR	Représentant FAO-MR (BH)	Alexandre Huynh	M	1	03-01-23	Activités & Résultats du projet (général & appuis FAO)
FAO-MR	Assistant du Représentant FAO-MR	Moussa Mohamed Maouloud	M			Activités & Résultats du projet (général & appuis FAO)
FAO-MR	Resp. Suivi-Évaluation FAO-MR	Oumar Kane	M	1	03-01-23	Programme de la visite
FAO-MR	Coordinateur du projet (CTP)	Mamadou Diop	M	1	03-01-23	Activités & Résultats du projet (général & gestion du projet)
FAO-MR	Assistant du Représentant FAO	Mohamed Sall	M			Activités & Résultats du projet (général & gestion du projet)
FAO-MR	Coordinateur régional FEM-6 Triangle de l'Espoir	Amadou Thiam	M			Activités & Résultats du projet (général & gestion du projet)
FAO-MR	Resp. Suivi-Évaluation FEM-6	Moctar Kelly	M	1	04-01-23	Activités & Résultats du projet (S-E & outils)
FAO-MR	Coordinateur du projet FEM-6 (CTA)	Mamadou Diop	M	1	13-01-23	Activités & Résultats du projet (général & gestion du projet)
FAO-MR	Resp. Suivi-Évaluation FAO-MR	Oumar Kane	M	1	13-01-23	Activités & Résultats du projet (général & gestion du projet)
FAO-MR	Resp. Suivi-Évaluation FEM-6	Moctar Kelly	M	1	13-01-23	Activités & Résultats du projet (général & gestion du projet)
FAO-MR	Resp. Activités Génération des Revenus	Mari Sall	F			
FAO-MR	Consultant Restauration des terres	Alassane Corraera	M			
FAO-MR	Consultant Aires protégées	Mar Sada Mamadou	M	1	16-01-23	
UNDSS	Briefing			1	04-01-23	Briefing Sécuritaire
MEDD	Directeur DPREM (Point Focal FAO/FEM)	Mohamed Abdellahi Selmane	M	1	04-01-23	Activités & Résultats du projet (État, FEM et autres projets)
MEDD	Ex-Point Focal FEM	Mohamed Yahya ould Lafdal	M	1	04-01-23	Activités & Résultats du projet (FEM et autres projets)
ANGMV	Directeur-Général	Sidna Ould Ahmed Ely	M	1	04-01-23	Activités & Résultats du projet (fixation dunes, reboisement - pas CdV)
ANGMV	Assistant / Agronome	Oumar Diallo	M			
CNRADA	Directeur-Général adjoint	Abdou Oumar Sow	M	1	06-01-23	Activités & Résultats du projet (semences endogènes)
ONG JFP	Président de l'ONG	Mohamed Ould Habib	M	1	13-01-23	Activités & Résultats du projet (appuis aux Organisations Sociales)
<b>Entretiens à zone El-Atf</b>						
Wilaya-Gorgol	Wali Adjoint	Mohamed Mahmoud ould Med Moctar	M	1	06-01-23	Visite de courtoisie
FAO-MR/FEM-6	Coordinateur Régional a.i. El Atf	Amadou Thiam	M	1	05-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement, RNA, Biosphere, AGR)
DREDD-Gorgol	Délégué Régional Gorgol	Mohamed Vall Cheikh Lalle	M	1	06-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement, RNA, Biosphere)
DREDD-Gorgol	Inspecteur Environnemental	Gaye Daemane	M			
ONG AS2D	Présidente AS2D	Houleye M'Bow	F	1	06-01-23	Activités & Résultats du projet (RNA) (+ foyers améliorés)
Maafodou & Talahaya	Comités de Gestion Villageois FEM-6 (2)	25 pers (11 femmes, 14 hommes)		1	06-01-23	Activités & Résultats du projet (RNA) (+ pare-feux manuel)

ONG APGDE (Dolol)	Technicien du site Dolol	??	M			
Dolol	Comité de Gestion Villageois FEM-6	10 pers (3 femmes, 7 hommes)		1	07-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (gommier)
ONG AMEDD (Garli)	Technicien du site Garly	Alhouseyni Ba	M			
Garly	Comité de Gestion Villageois FEM-6	9 pers (9 hommes; femmes en deuille)		1	07-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (gommier)
ONG KISSAL (Bonn-Indé)	Technicien du site Bonn-Indé	??	M	1	07-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
Bona-Indé	Comités de Gestion Villageois FEM-6 (2)	18 pers (6 femmes, 12 hommes)		1	07-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
<b>Entretiens zone Triangle de l'Espoir (Assaba/Gorgol)</b>						
Wilaya-Assaba	Wali	Abderrahmane ould El Housseyn	M	1	09-01-23	Visite de courtoisie
FAO-MR/FEM-6	Coordinateur Régional a.i. El Atf	Mohamed Sall	M	1	09-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement, RNA, pare-feux, puits, biodigest)
DREDD-Assaba	Délégué Régional Assaba	Mohamed Vadel Limam	M	1	09-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement, RNA, pare-feux, puits, biodigest)
Hakeem-Monguel	Hakeem adjoint	??		1	08-01-23	Visite de courtoisie
ONG LA SALA	Technicien du site Melzem-Teichet	Mahamadou Jeich	M	1	08-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
Melzem-Teichett	Comité de Gestion Villageois FEM-6	7 pers (3 femmes, 4 hommes)		1	08-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
ONG Sahel Vert	Technicien du site Haramein	??	M	1	08-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
Haramein	Comité de Gestion Villageois FEM-6	17 pers (15 femmes, 2 hommes)		1	08-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
ONG IDASPAK	Technicien du site Oudeynouss	Abderrahmane Dia	M	1	09-01-03	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
Oudeynouss	Comité de Gestion Villageois FEM-6	2 pers (2 hommes)		1	08-01-23	Activités & Résultats du projet (RNA)
<b>Entretiens zone Grande Muraille Verte</b>						
Wilaya-Brakna	Wali	Mohamed ould Saleck	M	1	11-01-23	Visite de courtoisie
FAO-MR/FEM-6	Coordinateur Régional GMV	Amadou Thiam	M	1	11-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement, RNA, FACL, foyers, biodigest)
DREDD-Brakna	Délégué Régional Brakna	Mohamed Lemine ould Snegual	M	1	11-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement, RNA, foyers améliorés)
ANGMV (à Chogar; en 4x4)	Coordinateur du site Sangrafa	Mohamed Ould Jiddou	M	1	10-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (divers)
Sangrafa	Mairie (pas de CVG du site)	6 pers (2 femmes, 4 hommes)		1	10-01-23	Activités & Résultats du projet (fixation de dunes)
ONG APIF (Goural)	Présidente APIF	?? (dame)	F	1	11-01-23	Activités & Résultats du projet (RNA)
Goural	Comités de Gestion Villageois FEM-6 (2)	12 pers (6 femmes, 6 hommes)		1	11-01-23	Activités & Résultats du projet (RNA, AGR)
ONG APE (Elb Ejmel)	Coordinateur du site Elb Ejhamel	?? Diop	M	1	11-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (fourrage; divers)
Elb Ejmel	Comité de Gestion Communal FEM-6	1 pers (homme)	M	1	11-01-23	Activités & Résultats du projet (reboisement; clôturé) (fourrage; divers)
ONG ADPDH	Présidente APE	??	F	1	12-01-23	Activités & Résultats du projet (RNA)
Aghchourguit	Comité de Gestion Villageois FEM-6	12 pers (10 femmes, 4 hommes)		1	12-01-23	Activités & Résultats du projet (RNA)
<b>Total des entretiens en personne</b>				<b>44</b>		

## Appendice 4. Matrice de l'ExMP<sup>47</sup>

Critère	Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources d'information
Pertinence	<ol style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure le projet adresse les priorités et les intérêts des populations bénéficiaires?</li> <li>Est-ce que les suppositions, les stratégies d'intervention et les arrangements institutionnels sont pertinents pour adresser les problèmes identifiés?</li> <li>Dans quelle mesure le projet reflète les priorités et politiques des gouvernements national et régionaux, du FEM et de la FAO ?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Les priorités et les intérêts des populations bénéficiaires ont été inventoriés. Les stratégies d'intervention sont adaptées aux besoins et priorités des populations.</li> <li>Comparaison entre les assumptions initiales et les réalisations de changements</li> <li>Conformité du projet et de ses orientations avec les politiques du pays et des institutions</li> <li>Cohérence du projet avec des projets-tiers dans les zones d'intervention.</li> </ol>	Diagnostic avant-projet Étude de base du projet Politiques nationales, régionales et locales Représentants des populations bénéficiaires Groupements de producteurs agricole et animale (hommes/femmes) Société civile
Efficacité	<ol style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure le projet a-t-il réalisé à mi-parcours ses produits, réalisations et objectifs?</li> <li>Quels résultats plus larges (le cas échéant) le projet a-t-il obtenus au niveau régional ou mondial? Des conséquences non prévues sont-elles été constatés? Quels résultats non-attendus (positifs et négatifs) ont été produits ?</li> <li>Existe-t-il des preuves de la réduction de la pression environnementale ou du changement de statut environnemental (comme une amélioration des populations des espèces visées), qui refléterait des avantages mondiaux pour l'environnement ou des changements dans les cadres politiques, légaux et réglementaires?</li> <li>Dans quelle mesure l'obtention des résultats peut-elle être attribuée à la composante financée par le FEM ?</li> <li>Existe-t-il des barrières ou d'autres risques qui pourraient entraver la progression future vers les objectifs de plus long terme du projet et leur réalisation ?</li> <li>Qu'est-il possible de faire pour augmenter la probabilité des impacts positifs résultant du projet? Dans quelle mesure les progrès vers les impacts de long terme peuvent-ils être attribués au projet ?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Degré (%) de réalisations des objectifs initiaux (sur base des indicateurs-clés et des informations qualitatives)</li> <li>Description analytique des facteurs contextuels dans chaque zone</li> <li>Les résultats reportés dans la matrice des indicateurs clés</li> <li>Liste d'impacts intérimaires par chaque zone</li> <li>Études de cas et témoignages des communautés voisines</li> <li>Étude de base et informations qualitatives des populations bénéficiaires et d'autres acteurs dans les chaînes de valeurs visées.</li> </ol>	Rapports du projet Rapports de Suivi-Évaluation Rapports de consultants (par ex. Sarah Consulting) Représentants des populations bénéficiaires Groupements de producteurs agricole et animale (hommes/femmes) Société civile
Efficience	<ol style="list-style-type: none"> <li>Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de manière efficiente et efficace en termes de coûts?</li> <li>Sa direction a-t-elle été capable de s'adapter aux variations des conditions afin d'améliorer l'efficience de la mise en œuvre du projet?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Estimation coûts-bénéfices par zone des interventions du projet.</li> <li>Description des variations des conditions et de l'adaptation par le projet</li> </ol>	Rapports du projet Rapports de Suivi-Évaluation Rapports de consultants (par ex. Sarah Consulting)

<sup>47</sup> Voir : TON, P. & M.D. MAR (2022), Rapport de Démarrage. Examen à Mi-Parcours du projet « Gestion Intégrée des Ecosystèmes pour un Développement Humain » (GCP/MAU/001/GFF). Décembre 2022, 27p.

	<p>3. Dans quelle mesure le projet s'est-il appuyé sur des accords, initiatives, sources de données, synergies et complémentarités existantes avec d'autres projets, partenariats, etc., afin d'éviter la duplication d'activités similaires par d'autres groupes et initiatives?</p>	<p>3. Liste des accords, initiatives et partenariats établis par le projet afin de chercher la coordination et la synergie avec d'autres groupes et initiatives.</p>	<p>Représentants des populations bénéficiaires Groupements de producteurs agricole et animale (hommes/femmes) Société civile Estimation des gains attribuables au projet</p>
Durabilité	<p>1. Est-ce que les interventions du projet et les résultats obtenus sont durables ? 2. Est-ce que la création du Biosphère est soutenue par les communautés voisines ? 3. Est-ce que les dunes fixées sont respectées et gérées par les communautés voisines ? 4. Est-ce que les Champs-Écoles Agro-Pastorales sont fonctionnels et effectifs ? 5. Est-ce que le renforcement des capacités par le projet est durable ? 6. Quelle est la probabilité que les résultats du projet restent utiles ou perdurent après l'achèvement du projet ? 7. Quels sont les risques principaux pouvant affecter la durabilité des résultats et bénéfices du projet (i.e. aspects financiers, socio-économiques, institutionnels et environnementaux et de gouvernance)? 8. Quels résultats, enseignements ou expériences ont été répliqués (dans différentes zones) ou mis à l'échelle (dans la même zone, mais à plus large échelle et financé par d'autres sources) ? 9. Quels résultats, enseignements ou expériences sont susceptibles d'être répliqués ou mis à l'échelle dans le futur proche ?</p>	<p>1. Performance technique des interventions promues et des infrastructures réalisées 2. Degré d'implication et d'appréciation par les communautés de la création du Biosphère 3. Degré d'implication et d'appréciation par les communautés des dunes fixées 4. Degré de participation et d'appréciation des Champs-Écoles Agro-Pastorales 5. Degré de réussite et d'appréciation des activités de renforcement des capacités 6. Liste des risques principaux pouvant affecter la durabilité des résultats et bénéfices du projet, et de leur probabilité. 7. Liste des résultats, enseignements et expériences ayant été répliqués. 8. Liste des résultats, enseignements et expériences susceptibles à répliquer et/ou à la mise à l'échelle.</p>	<p>Rapports du projet Rapports de Suivi-Évaluation Rapports de consultants (par ex. Sarah Consulting) Représentants des populations bénéficiaires Groupements de producteurs agricole et animale (hommes/femmes) Société civile Structures impliquées</p>
Facteurs affectant les progrès	<p>1. Dans quelle mesure les objectifs et les composantes du projet initial ont été clairs, pratiques, réalisables dans le temps imparti ? 2. Quels ont été les principaux défis en termes de direction et de gestion du projet ? Quels changements s'avèrent nécessaires pour améliorer la réalisation du projet dans la deuxième moitié restante ? 3. Dans quelle mesure le co-financement promis a été réalisé? Comment affecte l'éventuel manque de co-financement les résultats du projet ? 4. Dans quelle mesure la FAO a fourni une supervision et un soutien (technique, administratif, opérationnel) durant l'identification, la formulation, l'approbation, le démarrage et mise en œuvre du projet ? 5. Dans quelle mesure les parties prenantes (i.e. les structures étatiques, la société civile, le secteur privé,</p>	<p>1. L'appréciation par les parties prenantes des objectifs et composantes du projet tel que conçu. 2. Description de l'évolution du projet et des défis ayant influencé la gestion, l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du projet. 3. Liste des co-financements (non-)réalisés. 4. Description et appréciation de la supervision et de l'appui technique fourni par la FAO. 5. Description et appréciation des processus participatifs ayant mené à la conception, la formulation et la mise en œuvre du projet. 6. Liste des principaux matériels de communication et de gestion des connaissances produits par le projet.</p>	<p>Rapports du projet Rapports de Suivi-Évaluation Rapports de consultants (par ex. Sarah Consulting) Représentants des structures de co-financement Représentants des populations bénéficiaires Groupements de producteurs agricole et animale (hommes/femmes) Société civile Estimation des gains attribuables au projet</p>

	<p>les populations autochtones, les groupes défavorisés et vulnérables, etc.) ont été impliquées dans la formulation et la mise en œuvre du projet ?</p> <p>6. Dans quelle mesure et avec quelle efficacité le projet a géré la communication et la gestion des connaissances ?</p> <p>7. Est-ce que le système de S&amp;E du projet est fonctionnel ? Quelles améliorations peuvent être apportées à cet égard ?</p>	<p>7. Description et appréciation du système de S&amp;E en vigueur à mi-parcours.</p>	
Dimensions transversales	<p>1. Dans quelle mesure la dimension de genre a été intégrée dans la conception et la formulation du projet ?</p> <p>2. Dans quelle mesure la dimension de genre a été intégrée dans la gestion et la mise en œuvre du projet ?</p> <p>3. Dans quelle mesure ont d'autres acteurs -société civile, populations autochtones ou secteur privé - été impliqués dans la conception ou la mise en œuvre du projet ? Quel a été l'effet sur les résultats du projet ?</p>	<p>1. Description et analyse de la stratégie et des réalisations du projet en matière de genre.</p> <p>2. Description et analyse de l'approche du projet pour impliquer les organisations non-étatiques et les populations concernées par les interventions du projet.</p>	<p>Rapports du projet Rapports de Suivi-Évaluation Rapports de consultants Représentants des populations bénéficiaires Groupements de producteurs agricole et animale (hommes/femmes) Société civile Estimation des gains attribuables au projet</p>

## Appendice 5. Liste du personnel du projet FEM-6

Nom et Prénom	Fonction/poste	Date de recrutement	Date fin du contrat
M. Mamadou Diop	CTA	3-2-2020	En cours
M. Moussa Mohamed Maouloud	Chargé de S&E	30/3/2021	31/12/2021
Moctar Kelly	Chargé de S&E	17/01/2022	En cours
M. Mohamed Sall	Coordinateur Site Triangle de l'espoir	4-5-2021	En cours
M. Youssef Ainina	Coordinateur Site El Atf	1-3-2021	17/02/2022
M. Amadou Thiam	CS GMV	20/05/2021	En cours
M. Mar Sada Mamadou	Consultant Aires protégées	5-10-2021	30/11/2022
M. Alassane Corraera	Consultant Restauration	10-4-2021	En cours
M. Abdallahi Elemine Vall	Consultant Plateforme	26/05/2021	30/06/2022
M. Mohamed Ahmed Barikallah	Consultant Énergies Renouvelables	6-1-2021	15/10/2021
M. Eddou Bennahi	Coordinateur Site El Atf	5-6-2022	En cours
Mme Mari Sall	Expert Chaînes de valeurs	10-10-2022	En cours
M. Mohamed Benzyane	Consultant International Programme forestier	08-03-21	30/11/2021
		12-6-2022	90 jrs étalés
M. Sarr Djibril	Expert National en hydraulique	26/04/2022	30/11/2021
Mme Bouh Rakhiya	Spécialiste opérations	1-1-2020	En cours
M. Dieng Zakaria	Spécialiste des Ressources Humaines	2-1-2020	En cours
M. Mahamane Larwanou	Consultant International Stratégie et plan d'action GMV	8-9-2021	15/10/2021
M. Ely Mohamed	Chauffeur	1-1-2020	En cours
M. Cheikhy Bilal Oumar	Chauffeur	15/09/2021	En cours

## Appendice 6. Liste des documents consultés

AGRER (2022), Propositions de Modernisation. Version 3.1 et Formation. Vers une Réforme du Système Foncier en Mauritanie. Présentation (.ppt), Novembre 2022, 29p.

AGRER (2022), Vers une Réforme du Système Foncier en Mauritanie. Assistance Technique pour la Conduite d'Opérations Pilotes de Clarification et de Sécurisation Foncières en Milieu Urbain et en Milieu Rural et pour un Appui aux Institutions intervenant dans la Gestion Foncière et Domaniale. Présentation (.ppt), Novembre 2022, 16p.

ANGMV (2021), Protocole d'Accord FAO-ANGMV sur «Appui à la Fixation des Dunes et la Création d'Activités Génératrice de Revenus ».. Rapport Intermédiaire. Décembre 2021, 12p.

CNRADA (2021), Protocole d'Accord FAO-CNRADA sur « La restauration et la promotion des semences traditionnelles ». Caractérisation et valorisation socio-économiques de semences traditionnelles en Mauritanie. CNRADA, Avril 2022, 10p.

COFIL (2021), Procès-Verbal de la Réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du projet GCP/MAU/001/GFF (19 Avril 2021), Avril 2021, 13p. + Annex.

COFIL (2022), Procès-Verbal de la Réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du projet GCP/MAU/001/GFF (3 Février 2022). Février 2022, 14p.

DIA, A. (2022), Rapport Final des activités du site de 500ha de régénération naturelle assistée par ensemencement à Oudeynouss, Commune Ghabra, Moughataa de Barkéol, Wilaya Assaba. ONG IDASPAK. Décembre 2022, 14p.

DIOP, M. (2022), Procès-Verbal de la Réunion du Comité de Pilotage (COFIL) (3 février 2022). Projet FAO/FEM-6 « Programme de Gestion Intégrée des Ecosystèmes pour un Développement Humain Durable en Mauritanie » (GCP/MAU/001/GFF). Février 2021, 14p. + Annex.

DIOP, M (2022), Rapport d'Activité 2021. Projet FAO/FEM-6. Janvier 2022, 21p.

DIOP, M. (2022), Back to Office Report (BTOR) - CTA et DNP – Kaédi, Aleg, Kiffa et Rosso (2-20 décembre 2021). Projet FAO/FEM-6 (GCP/MAU/001/GFF). Janvier 2022, 3p.

DIOP, M. (2021), Back to Office Report (BTOR) - CTA et DNP – Kaédi, Aleg et Kiffa (11-18 août 2021). Projet FAO/FEM-6 (GCP/MAU/001/GFF). Novembre 2021, 3p.

FAO (2022), Terms of Reference for the Mid-Term Review of Integrated Eco-system Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (GCP/MAU/001/GFF). March 2022, 27p.

FAO (2022), FAO/GEF Project Implementation Report (PIR) 2022 (July 2021-June 2022), 39p.

FAO (2021), FAO/GEF Project Implementation Report (PIR) 2021 (July 2020-June 2021), 28p.

FAO (2018), Integrated Ecosystem Management project for the Sustainable Human Development in Mauritania (July 2018-June 2023). FAO/GEF-6 Project document, 64p. + Annexes.

FAO (2017), Développer des chaînes de valeur sensibles au genre. Cadre d'orientation. FAO, 52p.  
<https://www.fao.org/3/i6462f/i6462f.pdf>

FAO (2016), Response for GEF SE comments (15 July 2016). Mauritania – Integrated Ecosystem Management Program for the Sustainable Human Development in Mauritania (GEF 9294), 1p.

FAO-ANGMV (2021), Protocole d'Accord FAO-ANGMV sur « Appui à la Fixation des Dunes et la Création d'Activités Génératrice de Revenus ». (14 octobre 20210, 21p.

FAO-CNRADA (2021), Protocole d'Accord FAO-CNRADA sur « La restauration et la promotion des semences traditionnelles ». Note sur la Méthodologie de Mise en œuvre, 6p.

FAO-CNRADA (2021), Protocole d'Accord FAO-CNRADA sur « La restauration et la promotion des semences traditionnelles ». (9 décembre 2021), 19p.

FAO-CNRADA (2021), Protocole d'Accord FAO-CNRADA sur « La restauration et la promotion des semences traditionnelles ». Approches de Mise en œuvre des produits, 2p.

FAO (2023), Financial statement (Trust Funds). Projet GCP/MAU/001/GFF (16 janvier 2023), 1p.

FAO (2016), Integrated Ecosystem Management Program for Sustainable Human Development in Mauritania. GEF-6 Project Identification Form. Full-sized project (26 August 2015), 28p.

FAO/FEM (2023), Liste des Ressources Humaines (8 janvier 2023). Fichier en Excel, 1p.

FAO/FEM (2022), État d'avancement du projet FEM-6 (19 décembre 2022). Deux (2) fichiers en Excel.

FAO/FEM (2022), Méthodologie pour la mise en place de 50 unités de biodigesteurs dans la zone de El Atf, le Triangle de l'Espoir et la Grande Muraille Verte du Brakna (pour l'ONG AMAD), 4p.

FAO/FEM (2022), La réalisation de 250 km linéaire de Pare-Feux en Haute Intensité de Main d'œuvre dans le cadre du programme national du MEDD contre les feux de brousse 2022-2023. Protocole d'Accord avec l'Association INTAJ pour le Développement et l'Agriculture (AIDA). Novembre 2022, 34p.

FAO/FEM (2022), La réalisation de 168 km linéaire de Pare-Feux en Haute Intensité de Main d'œuvre dans la protection des sites de reboisement et de RNA contre les feux de brousse. Protocole d'Accord avec l'Association du Développement et de la Promotion Environnementale (ADPE). Novembre 2022, 34p.

FAO/FEM (2022), Contrat de Service par Sarah Consulting. Consultation pour la Réalisation des Plans d'Utilisation des Terres dans les trois Zones d'Intervention du projet (El Atf, Grande Muraille Verte et Triangle de l'Espoir). Projet FAO/FEM-6, 8p.

FAO/FEM (2022), Promouvoir la promotion des pompes solaires dans les puits communaux dans le paysage El-Atf au Gorgol. Protocole d'Accord avec l'Association les Amis de Rachid pour le Développement (AARD). Octobre 2022, 34p.

FAO/FEM (2022), Mobilisation des eaux de surface au niveau des sites de reboisement dans le tracé de la Grande Muraille Verte au Brakna. Protocole d'Accord avec l'Association Environnement Vert (AEV). Septembre 2022, 33p.

FAO/FEM (2022), Mobilisation des eaux de surface au niveau des sites de reboisement dans le paysage du Triangle de l'Espoir. Protocole d'Accord avec l'ONG Teyssir Tenmiya (OTT). Septembre 2022, 31p.

FAO/FEM (2022), Mobilisation des eaux de surface au niveau des sites de reboisement dans le paysage d'El Atf. Protocole d'Accord avec l'Organisation Mauritanienne pour le Développement (OMD). Septembre 2022, 30p.

FAO/FEM (2022), Consultation pour la réalisation de Plans d'Utilisation des Terres dans les trois zones d'intervention du projet (El Atf, Grande Muraille Verte, Triangle de l'Espoir). Contrat de prestation de service pour Sarah Consulting. Juillet 2022, 40p.

FAO/FEM (2022), Rapport mini-retraite (9-12 mai 2022), 10p. + 3 Annexes.

FAO/FEM (2022), Plan de Travail Annuel 2022. Six (6) Fichiers en Excel (.xls).

FAO/FEM (2021), Manuel de formation sur les techniques de collectes de données et de restauration des terres au profit des cadres des DREDD des Wilayas du Trarza, du Brakna, du Tagant, de l'Assaba, des Hodh El Gharbi et Chargui, du Guidimakha et du Gorgol (Ateliers régionaux de formation du 13 au 28 novembre 2021). Décembre 2021, 14p.

FAO/FEM (2021), Baseline Assessment Report. Draft version (en Word, sans numérotation de page). Self-evaluation and Holistic Assessment of climate Resilience of farmers and Pastoralists (SHARP+) tool. FAO/FEM, 15p.

FAO/FEM (2021), RIM. Questionnaire de Suivi de Projets Projet FEM-6. Septembre 2021.

FAO/FEM (2021), Note Conceptuelle. Journée de Réflexion sur la zone El-Atf : défis, enjeux et opportunités, Kaédi – Gorgol, Projet FAO/FEM, 7p.

FAO/FEM (2021), Rapport de l'Atelier « Journée de réflexion sur la zone d'El Atf : défis, enjeux et opportunités » Kaédi, Gorgol. 19 Mars 2022). Mars 2022, 15p.

FAO/FEM (2021), Manuel de Formation sur les Techniques de Collecte de données et de Restauration des terres, au profit des cadres des DREDD des Wilayas du Trarza, du Brakna, du Tagant, de l'Assaba, des Hodh El Gharbi et Chargui, de Guidimakha et du Gorgol (Ateliers de Formation 13-28 novembre 2021). Novembre 2021, 26p.

FAO/FEM (2021), Management of Vehicles 09 février 21. Appendice (en anglais) à la Révision Budgétaire de janvier/février 2021. Février 2021, 4p.

FAO/FEM (2020), Guide pour la Planification et la Mise en œuvre des Examens à Mi-Parcours de projets et programmes FAO-FEM. Unité de Coordination FAO/FEM, 48p. + Annexes.

FAO/FEM (2016 ?), Environmental and Social Risk Identification – Screening Checklist. FAO/FEM-6, 12p.

FAO/GEF (2022), GEF financed projects. In : Project document of project FAO/GEF-7, pp. 50-53. (Du site-web de la FAO/FEM, 21 novembre 2022).

FAO/GEF (2020), Guide for planning and conducting mid-term reviews of FAO-GEF projects and programmes. FAO/GEF Coordination Unit, 48p.

FAO-GRADD (2021), Protocole d'Accord FAO-GRADD sur « Réalisation de 250 km de Pare-Feux manuels par les communautés locales dans la zone d'El Atf ». (1 décembre 2021), 15p.

FAO-MR (2021), La FAO aux côtés de la Mauritanie face à la Covid-19.

FAO-MR (2020), Annual Work Plan and Budget 2020 (Excel), 2 pages.

FAO-MR (2017), Cadre de Programmation par Pays pour la Mauritanie (2017-2021), 13p.

FAO-ONG Voix de l'Espoir (2021), Protocole d'Accord FAO-Voix de l'Espoir sur « l'Appui à l'organisation de 3 Ateliers de Formation sur les Outils de Collecte de données en Zones Agrosylvopastorales et des Techniques de CES/DRS de Restauration des Terres Dégradées. » (10 novembre 2021), 20p.

FEM (2022), Outils de Suivi-Évaluation du FEM sous FEM-7 (8 fichiers : 2 fichiers en Excel (EX-ACT), 5 fichiers en Excel (Tracking Tools), 1 fichier en Word (GEF-7 Core Indicators).

GEF (2018), Endorsement letter of full-sized project proposal (6 November 2018), 1p.

GEF (2018), Guidance to Advance Gender Equality in GEF projects and programs. June 2018, 32p.

GEF (2018), Guidelines on Co-Financing (FI/GN/01 - Approved on June 26, 2018), 9p.

GEF (2018), Policy on Co-Financing (FI/PL/01 - Approved on June 26, 2018), 6p.

GEF (2017), Policy on Gender Equality (Policy: SD/PL/02 - Approved on November 30, 2017), 9p.

GEF (2017), Policy on Stakeholder Engagement (GEF/C.53/05/Rev.01 - November 10, 2017), 15p.

GEF (2016), CEO-PIF clearance of Work Plan inclusion (28 September 2016), 2p.

GEF (2015), GEF-6 Project Identification Form (PIF) – GEF Trust Fund (26 August 2015), 28p.

GEF (2015), Agency Minimum Standards on Environmental and Social Safeguards. (SD/PL/03 - Last Updated on February 19, 2015), 22p.

GEF (2014), GEF-6 Programming Directions (Extract from GEF Assembly Document GEF/A.5/07/Rev.01, May 22, 2014). Global Environment Fund (GEF), 215p.

GEF (2012), Principles and Guidelines for Engagement with Indigenous Peoples. October 2012, 28p.

ICCO & F&S (2020), Autonomiser les femmes. Le cadre Atteindre-Bénéficiaire-Autonomiser. <https://agriprofocus.com/upload/post/FR Reach Benefit Empower framework infographic Fair and Sustainable - African1579615403.pdf>

ISHII, N. (2016), Project Identification Form (PIF) Clearance for Work Program Inclusion and Project Preparation Grant (PPG) Approval (28 September 2016). Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), 2p.

JFP (2022), Rapport intermédiaire. Protocole d'accord FAO/JFP n° 0132/2022, du 14 février 2022. ONG Jeunes Face à la Pauvreté (JSF). Avril 2022, 35p.

LARWANOU, M. (2021), Evaluation et l'actualisation de la stratégie et du Plan d'action de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte pour la Mauritanie (ANGMV). Livrable 1 : Méthodologie et plan de travail. Octobre 2021, 6p.

LARWANOU, M. (2011), Rapport de Mission (30 septembre – 13 octobre 2011), 4p.

MAEPSP (2021), Questionnaire sur le portefeuille. Projet FAO/FEM-6. Direction de la Supervision des Projets (DSP), Direction Générale des Financements et de la Coopération Économique (DGFC), Ministère des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP). Rempli par M. Mahfoud ould Ahmedou (31 août 2021).

MEDD (2023), Vision et Stratégie DPREM pour la protection et la restauration des terres dégradées sur le plan national, Outils de planification. Présentation (.ppt). Direction pour la Protection et la Restauration des Espèces et des Milieux (DPREM), MEDD, 13 p.

MEDD (2022), Feuille de Route sur la Conduite d'El Atf vers une Réserve de Biosphère (13 avril 2021). Direction de la Protection et de la Restauration des Espèces et des Milieux (DPREM), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Avril 2022, 8p.

MEDD (2022), Mission pour le zonage de la Réserve de Biosphère/Unesco d'El Atf : Restitution. Présentation (.ppt). Avril 2022, 21p.

MEDD (2022), Journées de Réflexion sur Zone El-Atf. Réserve de Biosphère : définition, enjeux, et opportunités. (19 mars 2022). Présentation sur enjeux & opportunités (.ppt). Mars 2022, 20p.

MEDD (2022), Journées de Réflexion sur Zone El-Atf. Réserve de Biosphère : définition, enjeux, et opportunités. (19 mars 2022). Présentation sur RB (.ppt). Mars 2022, 19p.

MEDD (2021), Procès-Verbal de la Réunion du Comité de Pilotage (COFIL) (19 avril 2021). Projet FAO/FEM-6 « Programme de Gestion Intégrée des Ecosystèmes pour un Développement Humain Durable en Mauritanie » (GCP/MAU/001/GFF). Avril 2021, 13p.

MEDD (2015), Endorsement letter for Integrated ecosystem management program for the sustainable human development in Mauritania (8 April 2015). Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), 1p.

MOROU, H.A. (2021 ?), Actualisation de la stratégie d'action de la Grande Muraille Verte en République Islamique de la Mauritanie » (Statut du document pas clair : proposition pour PNUD ?), 37p.

MRAVILI, A. (2017), FAO Concept-Note and FAO Project Review Committee Report. October 2017, 5p.

MRAVILI, A. (2015 ?), Concept-Note. « Integrated Eco-system management program for the sustainable human development in Mauritania ». FAO Project Review Committee report, 5p.

ONG Voix de l'Espoir (2021), Rapport narratif des Ateliers Régionaux de formation des cadres des DREDD/MEDD des wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Guidimakha, Assaba, Hodh El Gharbi

et Hodh El Charghi sur les techniques de collectes des données et de CES/DRS. Décembre 2021, 10p.

ONG Voix de l'Espoir (2021), Rapport de l'Atelier de Formation des cadres des DREDD/MEDD des Wilayas du Hodh Charghi et du Hodh El Gharbi, tenu à Aouin, sur les techniques de collectes des données et de CES/DRS (23-27 décembre 2021), 8p.

ONG Voix de l'Espoir (2021), Rapport de l'atelier de formation des cadres des DREDD/MEDD des Wilayas du Tagant, de l'Assaba et du Guidimakha, tenu à Kiffa, sur les techniques de collectes des données et de CES/DRS (18-22 décembre 2021), 10p.

ONG Voix de l'Espoir (2021), Rapport de l'atelier de formation des cadres des DREDD/MEDD des Wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol, tenu à Aleg, sur les techniques de collectes des données et de CES/DRS (13-17 décembre 2021), 6p. + Annexes.

ONG Voix de l'Espoir (2021), Protocole d'Accord FAO-ANGMV sur « Appui à l'organisation de 3 Ateliers de Formation sur les Outils de Collecte de données en Zones Agrosylvopastorales et des Techniques de CES/DRS de Restauration des Terres Dégradées. ». Rapport intermédiaire. Version provisoire. Novembre 2021, 8p.

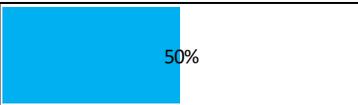
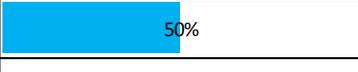
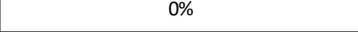
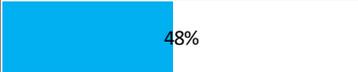
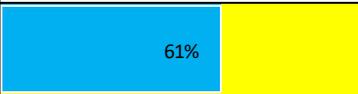
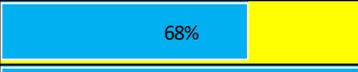
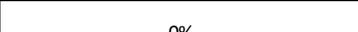
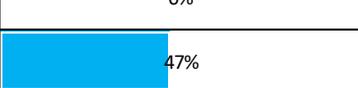
SARAH (2022), Plans d'Utilisation des Terres détaillés par communie et paysages. Rapport de la Phase 3. Sarah Consulting, Nouakchott. Décembre 2022, 168p.

TON, P. & M.D. MAR (2022), Rapport de Démarrage. Examen à Mi-Parcours du projet « Gestion Intégrée des Ecosystèmes pour un Développement Humain » (Juillet 2018-Juin 2023) (GCP/MAU/001/GFF). Novembre 2022, 10p.

=====

## Appendice 7. État d'avancement des activités FEM-6

GCP/MAU/001/GFF				
<b>En bonne voie</b>		<b>% Complétude: le pourcentage d'évaluation ne doit qu'être saisi sur les activités. Le reste est automatiser</b>		
46%				
Composante/Résultat/Produit/Activités	% COMPLETEUDE selon l'UGP	Statut selon l'UGP	Observations de l'ExMP	
<b>Composante 1: Planification intégrée et participative aux fins du développement durable des écosystèmes</b>	65%			
<b>R.1. L'utilisation des terres et des ressources naturelles est orientée et régie par une approche intégrée, participative et sensible au genre.</b>	65%			
<b>P.1.1 Création d'une plateforme de suivi des indicateurs écologiques et socio-économiques servant d'assise à la planification de l'utilisation des terres</b>	53%	En cours	Plateforme crée. Lien fourni, mais pas fonctionnel. Problèmes d'accès à résoudre par l'UGP. L'ExMP n'a pu accéder.	
1.1.1. Définir les indicateurs écologiques de manière participative avec les gouvernements, les communautés et les autorités locales	100%	Achever	Achévé selon l'UGP.	
1.1.2. Procéder à une évaluation de référence pour tous les indicateurs adoptés	20%	En cours	En cours selon l'UGP.	
1.1.3. Rendre la plateforme opérationnelle, en incluant les outils Web et les modalités d'accès	40%		Pas fonctionnel. Pas accessible à l'heure actuelle.	
1.1.4. Former les utilisateurs, les opérateurs et les fournisseurs de données	0%	Pas commencé encore	Selon l'UGP le consultant n'est plus sous contrat. Pas réalisé.	
<b>P.1.2: Un plan d'utilisation des terres intégré, participatif et sensible au genre est établi pour chaque paysage visé par le projet, sur la base d'un consensus entre les divers utilisateurs des terres</b>	93%	En cours	Des Cartes détaillées et des Plans d'Utilisation des Terres ont été établis par Sarah Consulting pour Gorgol, Assaba et Brakna. Ils sont à présenter et valider, puis à traduire en Plan d'Actions.	
1.2.1. Cartographier les écosystèmes, les utilisations des terres et la présence des utilisateurs dans les trois paysages	100%	Achever	Des Cartes détaillées et des Plans d'Utilisation des Terres ont été établis par Sarah Consulting pour Gorgol, Assaba et Brakna.	
1.2.2. Élaborer et approuver les plans d'utilisation des terres de façon participative	85%	Achever	Les Cartes et Plans d'Utilisation des Terres sont à présenter et valider, puis à traduire en Plan d'Actions et à diffuser.	
1.2.3. Mettre à jour annuellement les plans d'utilisation des terres en fonction des données de la plateforme de suivi	0%	Pas commencé encore	À réaliser après l'approbation des cartes et plans d'utilisation des terres.	

<b>P.1.3: Une nouvelle aire protégée terrestre est officiellement établie et intégrée dans le plan d'utilisation des terres du paysage concerné</b>			<b>Le premier atelier de sensibilisation et de consultation a eu lieu en mars 2022. Les déplacements d'habitants sont en cours (Garly). Le contact avec UNESCO a été établi récemment.</b>
1.3.1. Ateliers de sensibilisation et de consultation en vue de la cartographie et de la désignation d'une réserve de biosphère dans la région d'El Atf			Le premier atelier de sensibilisation et de consultation a eu lieu en mars 2022 en présence du Ministre MEDD, toutes les autorités locales et certains représentants de la société civile.
1.3.2. Cartographie et collecte de données visant à soutenir la demande auprès de l'UNESCO		En cours	Les Cartes et Plans d'Utilisation des Terres ont été établis.
1.3.3. Désignation officielle, ratification, et élaboration de plans de gestion		Pas encore commencé	Les étapes à franchir chez l'UNESCO ne sont connues de l'UGP.
<b>Composante 2: Conservation, restauration et gestion durable du paysage / écosystème</b>			
<b>R.2 La dégradation des terres est atténuée, les habitats sont remis en état, et le couvert végétal et les puits de carbone dans le sol sont restaurés grâce à une approche écosystémique participative et intégrée</b>			
<b>P. 2.1: Réduction de la dégradation des terres et rétablissement du couvert végétal</b>			<b>Les travaux en 2022 avec les ONGs et les Comités de Gestion ont concerné environ la moitié des superficies à préserver.</b>
2.1.1. Restaurer 2 forêts semi-protégées dans la zone d'intervention au moyen de la régénération naturelle assistée		Achever	Selon l'UGP, les activités ont été réalisées à travers des LOAs avec 16 ONG.
2.1.2. Lutter contre la sédimentation par la fixation des dunes de sable		En cours	Le LoA 2022 avec l'ANGMV concernait la moitié des superficies à fixer. Les travaux ont été effectués environ à moitié.
2.1.3. Mise en défens de 500 ha de pâturages à fort potentiel de régénération		Pas encore commencé	Selon l'UGP, cette activité n'a pas encore pu être réalisée.
2.1.4. Promouvoir le boisement et le reboisement sur 3 000 ha		En cours	Les travaux en 2022 avec les ONGs et les Comités de Gestion ont concerné environ la moitié des superficies à préserver.
2.1.5. Lutter contre les feux de brousse par la mise en place de 500 km de couloirs de prévention des incendies et par le renforcement des capacités de 50 comités		En cours	Selon l'UGP, sur les 3.000 ha prévu, 1.600 ha ont été reboisés.
2.1.6. Faire appliquer les règles de lutte contre la déforestation en renforçant les compétences et les capacités opérationnelles des services forestiers locaux		Achever	Selon l'UGP, 250 km de pare-feux ont été réalisés à travers deux LOA.
<b>P.2.2 Promotion de sources d'énergie nouvelles ou durables visant à réduire les pressions sur les forêts et la biomasse</b>			<b>Les campagnes de sensibilisation ont eu lieu. Les matériels ne sont pas encore disponibles sur le terrain. Retards dans l'acquisition.</b>
2.2.1. Campagne de sensibilisation visant à promouvoir l'utilisation de fourneaux améliorés et de digesteurs de biogaz		Achever	Les premières campagnes de sensibilisation ont eu lieu.
2.2.2 Démontrer et répandre l'usage des technologies de production de biogaz à partir de fumier de bétail dans les zones à forte densité animale, en soutenant les agricultrices		En cours	Les matériels requis ne sont pas encore disponibles sur le terrain. Achat organisé par la FAO.
2.2.3 Démontrer et répandre l'usage de fourneaux améliorés adaptés aux conditions locales		En cours	Les matériels requis ne sont pas encore disponibles sur le terrain. Achat organisé par deux ONG contractées.

<b>R.3 Utilisation et gestion durables des réserves d'eau visant à accroître la disponibilité en eau pendant les périodes de sécheresse</b>		35%		
<b>Produit 3.1 : Des infrastructures de stockage et de mobilisation de l'eau sont construites et gérées de manière participative</b>		35%		<b>Selon l'UGP, les activités sont en cours. L'ExMP n'est pas en mesure de le vérifier. L'ExMP n'a pas reçu de plan ou d'infos détaillées ni a pu observer des sites.</b>
Activité 3.1.1 Remettre en état les étangs, les oueds et les rivières		0%	Annulée	Selon l'UGP, cette activité a été annulée.
Activité 3.1.2 Construire des réservoirs et des ouvrages de rétention d'eau		0%	En cours	Selon l'UGP, les activités sont en cours. L'ExMP n'est pas en mesure de le vérifier. L'ExMP n'a pas reçu de plan ou d'infos détaillées ni a pu observer des sites.
Activité 3.1.3 Construire des ouvrages de régulation du débit		40%	En cours	Selon l'UGP, les activités sont en cours. L'ExMP n'est pas en mesure de le vérifier. L'ExMP n'a pas reçu de plan ou d'infos détaillées ni a pu observer des sites.
Activité 3.1.4 Promouvoir l'utilisation de pompes solaires dans les puits communaux		35%	En cours	Les matériels requis ne sont pas encore disponibles sur le terrain. Achat organisé par la FAO.
Activité 3.1.5 Création et formation de comités d'utilisateurs d'eau		30%	En cours	Selon l'UGP, les activités sont en cours. L'ExMP n'est pas en mesure de le vérifier. L'ExMP n'a pas reçu de plan ou d'infos détaillées ni a pu observer des sites.
<b>Composante 3: Réduction de la pression sur les écosystèmes au moyen d'activités génératrices de revenus et de mécanismes de financement</b>		48%		
<b>R4 La population locale dispose de sources de revenu accrues, diversifiées et stables grâce à une exploitation plus durable des ressources naturelles</b>		48%		
<b>P 4.1: Formation, assistance technique et échange de connaissances catalysés par une approche axée sur les écoles pratiques pour les agriculteurs et les pasteurs dans les zones pilotes</b>		65%		<b>Selon l'UGP, l'activité est reporté à l'année prochaine. À présent, il n'y a pas de Champs-École ou de FACI établies et fonctionnelles.</b>
4.1.1. Professionnalisation des coopératives de producteurs par le biais de la formation et d'un soutien technique ciblé		70%	En cours	Une formation d'organisations sociales a eu lieu par l'ONG JFP. La suite n'est pas connu de l'ExMP.
4.1.2. Distribution d'actifs agricoles en vue de soutenir la production et la commercialisation durables		0%	Pas commencé encore	Selon l'UGP, l'activité n'a pas encore commencée.
4.1.3. Par le biais des EPA, soutien à la production et à la commercialisation de semences indigènes telles que : <i>Oryza glaberrima Steud</i> <sup>[1]</sup> (rice), <i>Pennisetum glaucum</i> (L.) <sup>[2]</sup> , niébé, arachides, pois bambara et fourrage.		60%	En cours	CNRADA a identifié et caractérisé les semences indigènes de différentes cultures. L'agence aura besoin de 2-3 ans pour les tester, multiplier et disséminer aux producteurs.
4.1.4. Formation et soutien technique offerts aux petits producteurs et pasteurs dans le cadre des écoles pratiques afin d'accroître la productivité agro-sylvo-pastorale, notamment par des techniques de conservation de l'eau et des sols		0%	Pas commencé encore	Selon l'UGP, l'activité n'a pas encore commencée.

<b>P. 4.2 Mettre en place des activités génératrices de revenus intra-écosystémiques</b>		30%		<b>Selon l'UGP, l'activité est reportée à l'année prochaine.</b>
4.2.1. Études de marché et sélection participative de nouvelles chaînes d'approvisionnement		30%		Selon l'UGP une étude de marché a eu lieu. L'ExMP n'a pas reçu le rapport et les recommandations et la planification qui en suit.
4.2.2. Formation en matière de production, de transformation et de commercialisation		0%		Selon l'UGP, l'activité est reportée à l'année prochaine.
4.2.3. Aide à l'établissement de liens commerciaux		0%		Selon l'UGP, l'activité est reportée à l'année prochaine.
<b>Composante 4: Gestion des connaissances</b>		25%		
<b>R.5 Les décideurs et les autorités locales et nationales ont de meilleures connaissances en matière de développement et d'environnement sur lesquelles fonder leurs décisions concernant la planification de l'utilisation des terres et la</b>		25%		
<b>P. 5.1: Les résultats et les leçons tirées du projet sont répertoriés, documentés et communiqués en temps opportun</b>		25%		<b>La communication des résultats et leçons tirées va avoir lieu dans la 2ème partie du projet.</b>
Activité 5.1.1. Enquête auprès des ménages visant à établir/réviser les valeurs de référence des indicateurs clés et revoir les cibles et les indicateurs, si nécessaire		100%		Une étude SHARP+ a été réalisée en 2021.
Activité 5.1.2. Répertoire, documenter et rendre compte des résultats du projet		0%		La communication des résultats et leçons tirées va avoir lieu dans la 2ème partie du projet.
Activité 5.1.3. Formuler des recommandations en vue d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles et de financer leur utilisation durable.		0%		La formulation de recommandations va avoir lieu dans la 2ème partie du projet.
Activité 5.1.4. Communication des résultats		0%		La communication des résultats et leçons tirées va avoir lieu dans la 2ème partie du projet.

<b>Guide</b>	<b>%</b>
<b>LoA:</b>	
Signature:	25%
Premier livrable	50%
Avant dernier livrable	75%
Rpt final Validé	100%
<b>Achat:</b>	
DAO publié	25%
Signature du contrat	50%
Echantillon reçu	70%
Rpt livraison/distr.	100%
<b>Missions</b>	
TDR validé	25%
Mission sur le terrain:	50%
Rpt final	100%
<b>Recrutement de consultants/Bureau d'etude</b>	
TdR validés et publiés	25%
Signature du contrat	50%
Premier livrable	75%
Dernier livrable	100%

*Source :* Moctar Kelly, Responsable Suivi-Évaluation, Projet FEM-6 (reçu le 4 janvier 2023).

## Appendice 8. Tableau de co-financement

zseSources of Co-financing <sup>1</sup>	Name of Co-finance	Type of Co-financing	Amount Confirmed at CEO endorsement / approval	Actual Amount Materialized at 30 June 2022	Actual Amount Materialized at Midterm or closure (confirmed by the review/evaluation team)	Expected total disruption by the end of the project
National Government	MoA	grant	\$3,000,000			\$3,000,000
National Government	MoA	In Kind	\$1,000,000	\$100,000		\$1,000,000
National Government	MHWS	grant	\$5,000,000			\$5,000,000
National Government	MoL	grant	\$4,000,000			\$4,000,000
National Government	MoE	grant	\$2,600,000			\$2,600,000
National Government	MoE	In Kind	\$800,000	\$400,000		\$800,000
National Government	Tadamoun		\$3,300,000	\$50,000		\$3,300,000
GEF Agency	CAM	Grant and In-Kind	\$1,050,000	\$150,000		\$1,050,000
National Government	GoM Cash		\$1,390,876	\$151,998		\$1,390,876
		<b>TOTAL</b>	<b>\$22,140,876</b>	<b>\$851,998</b>		<b>\$22,140,876</b>

<sup>1</sup>Sources of Co-financing may include: Bilateral Aid Agency(ies), Foundation, GEF Agency, Local Government, National Government, Civil Society Organization, Other Multi-lateral Agency(ies), Private Sector, Beneficiaries, Other.

<sup>5</sup> Les sources de co-financement peuvent comprendre: une/des agence(s) bilatérale(s), une fondation, une agence d'exécution du FEM, le gouvernement local, le gouvernement national, une organisation de la société civile, une/des autre(s) agence(s) multilatérale(s), le secteur privé, les bénéficiaires et d'autres acteurs.

<sup>6</sup> Les subventions, prêts, participation au capital par les bénéficiaires (individus) sous forme d'apport financier, de garanties, en nature ou sous forme de contributions matérielles ou autres (prière d'explicitier).

<sup>7</sup> Le type de co-financement doit être indiqué séparément selon qu'il s'agit d'apport financier ou d'apport en nature.

Source : FAO (2022), FAO/GEF Project Implementation Report (PIR) 2022 (July 2021-June 2022), 39p.

## Appendice 9. Listes des points-clés pour les entretiens

Les entretiens avec les parties prenantes seront qualitatifs et semi-structurés. Les entretiens seront guidés par des listes de points-clés (« check-list of issues »), qui seront adaptées à la position de la personne et de l'institution envers le projet GCP/MAU/001/GFF. Les listes de points-clés vont évoluer lors de l'exercice, de façon itérative, pour permettre l'utilisation stratégique du temps disponible pour l'examen.

### 1. Structures étatiques (national, régional, local)

- Informations générales: Nom de la structure, lieu de résidence
- Mode de coopération avec le projet (proposition, planification, mise en œuvre, suivi, finances, audits, interaction, visites, etc.)
- Théorie de Changement du projet
- Mise en œuvre du projet (planification, changements, évolution des contextes, taux d'échange, etc.)
- Résultats principaux des activités (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes ?
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à la participation des principaux groupes et acteurs concernés ?
- Appréciation de la collaboration avec les autres structures étatiques (nationales, régionales, locales) (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation de la collaboration avec les autres grands projets (par ex. AGMV, Tamadoun, projets-tiers, etc.) (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation du travail des plateformes régionales (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation du travail des ONG contractées (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Principaux impacts du projet sur les clients/bénéficiaires
- La durabilité estimée des résultats (continuité des activités, financement de la suite, appui et apport nécessaire, etc.)
- Appréciation générale du projet (succès, limitations, etc.)
- Principales leçons apprises par la structure étatique dans le projet
- Potentialité de mise à l'échelle
- Recommandations à GdM / FAO / GEF / AGMV etc.

## **2. ONG et groupements impliqués**

- Informations générales: Nom de la structure, composition (nombre, sexe), lieu de résidence
- Historique: années d'existence, activités principales, forces principales
- Mode de financement de l'ONG/groupement? (Autofinancement, soutien secteur privé, soutien de l'État, soutien du projet, etc. – in %)
- Mode de coopération avec le projet (proposition, planification, mise en œuvre, suivi, finances, audits, interaction, visites, etc.)
- Théorie de Changement du projet
- Mise en œuvre du projet (planification, changements, évolution des contextes, etc.)
- Résultats principaux des activités (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes ?
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à la participation des principaux groupes et acteurs concernés ?
- Appréciation de la collaboration avec les structures étatiques (nationales, régionales, locales) (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation de la collaboration avec d'autres projets dans la zone (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation du plateforme régional (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Principaux impacts du projet sur les clients/bénéficiaires
- La durabilité estimée des résultats (continuité des activités, financement de la suite, appui et apport nécessaire, etc.)
- Appréciation générale du projet (succès, limitations, etc.)
- Principales leçons apprises par la structure dans le projet
- Potentialité de mise à l'échelle
- Recommandations à GdM / DREDD / FAO / ONG / Formateur etc.

## **3. Plate-forme régionale**

- Informations générales: nom, composition (nombre, sexe), lieu de résidence.
- Historique: années d'existence, activités principales, forces principales
- Mode de financement du plate-forme régionale (autofinancement, soutien secteur privé, soutien de l'État, soutien du projet, etc. – en % du total)
- Mode de coopération avec le projet (proposition, planification, mise en œuvre, suivi, finances, audits, interaction, visites, etc.)
- Mise en œuvre du projet (planification, changements, évolution des contextes, etc.)
- Résultats principaux des activités (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes ?
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à la participation des principaux groupes et acteurs concernés ?

- Appréciation de la collaboration avec les structures étatiques (nationales, régionales, locales) (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation de la collaboration avec d'autres projets dans la zone (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation du plateforme régional (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Principaux impacts du projet sur les clients/bénéficiaires
- La durabilité estimée des résultats (continuité des activités, financement de la suite, appui et apport nécessaire, etc.)
- Appréciation générale du projet (succès, limitations, etc.)
- Principales leçons apprises par la structure dans le projet
- Potentialité de mise à l'échelle
- Recommandations à GdM / DREDD / FAO / ONG / Secteur privé etc.

#### **4. FACI / CEAP et membres bénéficiaires**

- Informations générales: nom, composition (nombre, sexe), lieu de résidence.
- Historique: années d'existence, activités principales, forces principales
- Mode de financement du FACI / CEAP (autofinancement, soutien de la communauté, soutien de l'État, soutien du projet, etc. – in % du total)
- Mode de coopération avec le projet (proposition, planification, mise en œuvre, suivi, finances, audits, interaction, visites, etc.)
- Mise en œuvre du projet (planification, changements, évolution des contextes, etc.)
- Résultats principaux des activités (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes ?
- Résultats et/ou observations particuliers par rapport à la participation des principaux groupes et acteurs concernés ?
- Appréciation du plateforme régional (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation des formations et activités de l'ONG/groupement (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Appréciation des activités d'autres projets dans la zone (succès, défis, surprises, leçons apprises)
- Principaux impacts du projet sur les clients/bénéficiaires
- La durabilité estimée des résultats (continuité des activités, financement de la suite, appui et apport nécessaire, etc.)
- Appréciation générale du projet (succès, limitations, etc.)
- Principales leçons apprises dans le projet
- Potentialité de mise à l'échelle
- Recommandations à GdM / DREDD / FAO / ONG / Formateur etc.

====

## Appendice 10. Grille de notations des critères du FEM

Critères/sous-critères du FEM	Notation <sup>8</sup>	Résumé
<b>A. PERTINENCE STRATÉGIQUE</b>		
A1. Pertinence stratégique générale	<b>S</b>	Pertinence générale
A1.1. Conformité aux priorités stratégiques du FEM et de la FAO	<b>S</b>	Satisfaisant, sauf pour l'aspect genre
A1.2. Pertinence compte tenu des priorités nationales, régionales et mondiales et des besoins des bénéficiaires	<b>TS</b>	Concordance avec les priorités
A1.3. Complémentarité avec les actions existantes	<b>TS</b>	DREDD et autorités
<b>B. EFFICACITÉ</b>		
B1. Évaluation générale des résultats du projet	<b>RS</b>	Relativement satisfaisante
B1.1 Réalisation des produits du projet	<b>RS</b>	Retards, mais reprise.
B1.2 Progrès vers les réalisations <sup>10</sup> et les objectifs du projet	<b>RS</b>	
- Composante 1	<b>S</b>	Avancées substantielles..
- Composante 2	<b>S</b>	Reprise. A pris vitesse.
- Composante 3	<b>RI</b>	Volet Eaux peu élaboré.
- Composante 4	<b>RI</b>	Volet AGR peu développé.
- Composante 5	<b>RS</b>	Plutôt vers la fin du projet.
- Évaluation générale des progrès vers l'obtention des objectifs/réalisations	<b>RS</b>	Progrès à consolider par les communautés.
B1.3 Probabilité des impacts	<b>Non évaluée</b>	
<b>C. EFFICIENCE</b>		
C1. Efficience <sup>11</sup>	<b>I</b>	Beaucoup de retards.
<b>D. DURABILITÉ DES RÉALISATIONS DU PROJET</b>		
D1. Probabilité générales des risques sur la durabilité	<b>RP</b>	Durabilité assez probable.
D1.1. Risques financiers	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D1.2. Risques socio-politiques	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D1.3. Risques institutionnels et de gouvernance	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D1.4. Risques environnementaux	<b>P</b>	Pas ou peu de risques
D2. Catalyse et répliation	<b>RS</b>	Relativement satisfaisant.
<b>E. FACTEURS AFFECTANT LA PERFORMANCE</b>		
E1. Conception et préparation du projet <sup>12</sup>	<b>S</b>	Satisfaisantes
E2. Qualité de la mise en œuvre du projet	<b>RS</b>	Retards. Lenteurs.
E2.1 Qualité de la mise en œuvre du projet par la FAO (BH, LTO, ESP, etc.)	<b>S</b>	Qualité bonne. Lenteur.
E2.2 Supervision du projet (CPP, groupe de travail du projet, etc.)	<b>S</b>	COFIL fonctionnel.
E3. Qualité de l'exécution et de la gestion	<b>RS</b>	Assez satisfaisante
E3.1 Exécution et gestion du projet (UGP et performance des partenaires d'exécution, administration, effectifs, etc.)	<b>RS</b>	Assez satisfaisante

E4. Gestion financière et co-financement	<b>RS</b>	Assez satisfaisante
E5. Partenariats du projet et implication des parties prenantes	<b>S</b>	Satisfaisante
E6. Communication, gestion de la connaissance et produits de	<b>RS</b>	Encore prévu
E7. Qualité générale du S&E	<b>RS</b>	Suivi de la gestion
E7.1 Conception du S&E	<b>RS</b>	Adaptative
E.7.2 Mise en œuvre du plan de S&E (comprenant les capacités)	<b>RS</b>	Adaptative
E8. Evaluation générale des facteurs affectant la performance	<b>RS/RI</b>	Retards répétés
<b>F. PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES</b>		
F1. Genre et autres problématiques liées à l'égalité	<b>RI</b>	Pas de stratégie
F2. Problématiques liées aux droits de l'homme	<b>S</b>	RAS
F3. Garanties environnementales et sociales	<b>RS</b>	A assurer
<b>Notation générale du projet</b>	<b>RS</b>	

### **Systeme de notations**

<b>Notation</b>	<b>Description</b>
Très satisfaisant (TS)	<i>Le niveau des réalisations obtenues dépasse largement les attentes et/ou ne présente aucune lacune</i>
Satisfaisant (S)	<i>Le niveau des réalisations obtenues correspond aux attentes et/ou ne présente aucune lacune ou seulement des lacunes mineures</i>
Relativement satisfaisant (RS)	<i>Le niveau des réalisations obtenues correspond plus ou moins aux attentes et/ou présente des lacunes modérées</i>
Relativement Insatisfaisant (RI)	<i>Le niveau des réalisations obtenues est légèrement inférieur aux attentes et/ou présente des lacunes significatives</i>
Insatisfaisant (I)	<i>Le niveau des réalisations obtenues est largement inférieur aux attentes et/ou présente des lacunes importantes</i>
Très insatisfaisant (TI)	<i>Seule une infime partie des réalisations a été obtenue et/ou ils présentent des lacunes graves</i>
Impossible à évaluer (IA)	<i>Les informations disponibles ne permettent pas d'évaluer le niveau d'obtention des réalisations</i>

Source: GEF(2017c)